

LE CANADIEN CREUSE L'ÉCART / D3

# Sports



**Judo**  
Annick Rouleau s'élance à la conquête de l'Amérique / Page D4



**Hockey mineur**  
Les filles prennent-elles trop de place? / Page D5

## Y a-t-il un vide au secondaire?

Où se situe le développement de l'athlétisme scolaire?



jcadiex@latribune.qc.ca  
**SHERBROOKE**

**Jean-François CADIEUX**  
Au moment où Sherbrooke est sur le point de devenir une plaque tournante de l'athlétisme canadien, avec son nouveau stade à l'Université de Sherbrooke et l'implantation d'un centre national d'entraînement, le développement de l'athlétisme dans la région se porte relativement bien, sauf en milieu scolaire où il souffre d'un manque de participation au niveau secondaire.

Puisque Sherbrooke accueillera les Championnats mondiaux jeunesse d'athlétisme en 2003 et qu'elle deviendra aussi le siège d'un centre national d'excellence en athlétisme pour tout l'Est du Canada, l'athlétisme prendra l'avant-scène sportive dans la région. *La Tribune* a voulu profiter de ce nouvel élan pour dresser un portrait de la situation de l'athlétisme en région.

On a donc contacté plusieurs intervenants à Sherbrooke et dans les environs, des intervenants provenant autant des niveaux primaire, secondaire que universitaire et qui sont impliqués de près ou de plus loin en athlétisme.

### Un creux au centre

Le haut et le bas de la pyramide de l'athlétisme sherbrookoise se portent relativement bien, soit les niveaux universitaires et primaires. Au niveau secondaire, la situation est beaucoup moins rose.

En effet, le «centre de la pyramide» connaît une période d'inscriptions très basse présentement en athlétisme, comme un peu partout au Québec d'ailleurs.

La raison? Pour certains, peu de gens sont prêts à s'investir pour entraîner des jeunes et faire la promotion de ce sport dans les polyvalentes. Pour d'autres, le manque de compétitions d'athlétisme en région est pointé du doigt.

Pourtant, le secondaire pourrait constituer une étape importante dans le développement d'un jeune athlète. Mais s'il faut en croire le nombre d'inscriptions de cette discipline dans les écoles secondaires de Sherbrooke, peu de jeunes athlètes partagent ce rêve actuellement.

Ce problème a déjà été identifié par les responsables du Club d'athlétisme de Sherbrooke et des pistes de solutions seront bientôt lancées. On retient toutefois que le développement de l'athlétisme régional ne passe pas né-



Archives, La Tribune

Le secondaire pourrait constituer une étape importante dans le développement d'un jeune athlète.

cessairement par les écoles où il est difficile de pratiquer l'athlétisme plus d'un mois pendant l'année scolaire, souligne Jacques Petit, un entraîneur et une personne ressources au club sherbrookoise.

### Petite masse d'athlètes

«Nous n'avons que quatre athlètes

inscrits au programme sport-études en athlétisme», dit Rémy Fontaine, directeur-adjoint de l'école secondaire du Triplet et responsable du dossier sport-études, un programme sur lequel le Club d'athlétisme de Sherbrooke compte beaucoup pour se puiser une relève. Fontaine remet aussi le programme d'athlétisme en question pour

l'année qui vient. Cette petite masse d'athlètes est aussi la réalité du Séminaire Salésien (7 ou 8 athlètes), du Séminaire de Sherbrooke (aucune inscription) et de l'école secondaire du Phare (aucune inscription).

Toutefois, ce petit nombre produit son pesant d'or, notamment au Triplet

où Annick Baragengana, une jeune athlète de quatrième secondaire, a connu des résultats exceptionnels en saut en hauteur. Soit dit en passant, les quatre frères et sœurs Foley qui pratiquent l'athlétisme, dont l'aînée Catherine fait toujours partie du Vert & Or, ont tous fait leurs études secondaires au Triplet au cours de leur cheminement en athlétisme.

### Promotion

«Nous essayons de faire la promotion de l'athlétisme mais ce n'est pas facile. Nous avons tout au plus une dizaine d'athlètes pour les écoles Mitchell et Montcalm combinées», explique Daniel Blouin, responsable du sport étudiant et éducateur physique à l'école Mitchell-Montcalm qui compte 1200 élèves au total.

Selon ce dernier, quelques facteurs font en sorte que cette discipline n'est pas retenue auprès de l'actuelle clientèle du secondaire.

«Bien que nous ayons une vingtaine d'athlètes il y a deux ans, il est difficile aujourd'hui de motiver les jeunes. Il y a eu une seule compétition régionale l'an passé et nos plateaux sportifs ne sont pas libres pour nous entraîner», souligne le responsable des sports.

De son côté, le responsable des sports du Séminaire Salésien, Denis Boisvert, voit aussi une autre problématique dans la formation des adolescents en athlétisme: le coût des équipements.

«Beaucoup d'équipements changent au cours des ans comme les javalots, les poids ou encore les tapis servant aux sauts en hauteur. Je ne peux pas défrayer le coût de tels équipements pour seulement quelques athlètes», soutient-il.

Toutefois, le responsable du Séminaire Salésien verrait d'un bon œil les regroupements d'achat d'équipements ou encore de séances d'entraînements au centre sportif de l'UdeS.

Et pour Philippe Kyle, directeur des sports au Séminaire de Sherbrooke, l'athlétisme scolaire en région ne possède pas une structure qui part du haut vers le bas, contrairement au volleyball, par exemple. «Ce sont les universitaires, les gens en haut, qui sont les mieux outillés pour développer la base. Peut-être que ça va marcher en haut si ça marche en bas», commente-t-il.

### À lire lundi

L'athlétisme au primaire et à l'université

## Mickelson au plus fort de la lutte

Associated Press et Presse Canadienne

PONTE VEDRA BEACH, Floride

Phil Mickelson ne connaît qu'un style de golf: celui qui consiste à tenter des coups risqués, à viser directement vers les fanions... et à vivre avec les conséquences de ses actes.

Une semaine après qu'un coup discutable en fin de dernière ronde lui ait coûté toute chance de victoire, Mickelson est encore une fois au plus fort de la lutte au championnat des joueurs.

«Si je change ma façon d'aborder le golf, je n'aurai pas autant de plaisir et je ne jouerai pas au même niveau», a dit Mickelson, hier, après une longue journée de travail. Il a complété sa première ronde en matinée avec un total de 64, avant d'ajouter 11 coups (75) à sa seconde en après-midi.

«Je ne vais pas changer — ni demain (aujourd'hui), ni dimanche, ni à Augusta ou à l'U.S. Open, ou à n'importe quel autre tournoi, dit-il. Je ne vais peut-être jamais gagner un tournoi du grand chelem, mais ça n'a pas d'importance pour moi. C'est en jouant de cette façon que je joue mon meilleur golf.»

En raison du délai de pluie de jeudi, Mickelson a joué 25 trous, hier, et il a conclu sa journée avec le même écart à la normale qu'en matinée, soit cinq sous la normale pour un total de 139.

Voit Mickelson en page D4

VOUS ORGANISEZ UN TOURNOI DE GOLF? RÉSERVEZ MAINTENANT!

CLUB DE GOLF **Venise**

2 MAGNIFIQUES PARCOURS DE 18 TROUS

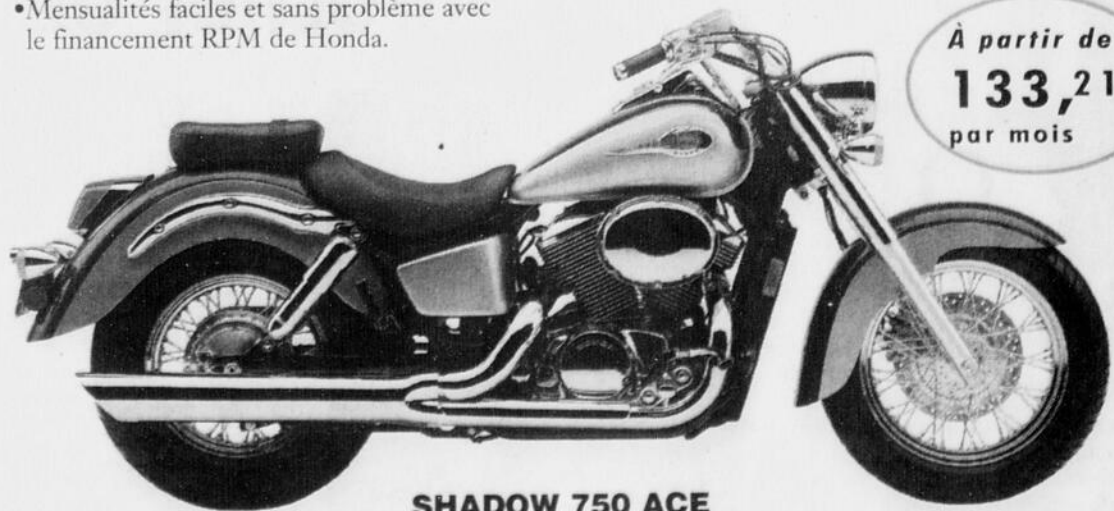
- Salle pouvant accueillir 500 personnes
- 160 voitures motorisées
- Stationnement illimité
- Chef cuisinier en permanence



Information: (819) 864-9891

Élégance et performance ne s'excluent mutuellement... si vous pilotez une Honda.

- Bicylindre en V à 52° de 745cc, trois soupapes par cylindre, refroidissement liquide et deux carburateurs de 34 mm = puissance maximale.
- Tendeur de chaîne de cames automatique et allumage transistorisé numérique pour réduire l'entretien au minimum.
- Selle basse et large avec partie passager rapidement détachable, pour un profil sport en mode solo.
- Mensualités faciles et sans problème avec le financement RPM de Honda.



SHADOW 750 ACE

À partir de **133,21\$** par mois

SHADOW 750

Portez toujours un casque, de la protection pour les yeux et des vêtements protecteurs appropriés. Observez les lois et lisez attentivement votre manuel du propriétaire. Honda recommande de suivre un cours de conduite de motocyclette.

\* Détails du financement conditionnel à l'acceptation de crédit par Honda Canada Finance inc. Financement sur 48 mois, ballon 2 980,30 \$ taxes incluses. Shadow 750 2001 en magasin. \*Modèle peut différer

L'Ami **Denis** LENNOXVILLE

2, rue Queen, Lennoxville 565-1376

www.honda.ca



# Les Cougars ultimes champions

Sonia Bolduc  
sbolduc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les Cougars du Collège Champlain s'étaient donné comme mission de remporter hier le dernier championnat de la Ligue de hockey

collégial majeur et de jouer par la même occasion leur meilleur hockey. Et si la cohésion n'était pas nécessairement au rendez-vous pour les Cougars, la détermination et la persévérance leur auront tout de même permis de mettre la main sur la bannière des champions.

Les Cougars ont en effet disposé des Patriotes de St-Laurent ce troisiè-

me match au compte de 5-2 à l'aréna W.B. Scott de Lennoxville, dans cette dernière finale avant que la ligue ne cesse ses activités. Un pointage qui ne révèle cependant en rien l'allure de la rencontre puisque le tableau indiquait toujours 2-2 avec quatre minutes à jouer lorsque le vétéran Maxime Laroche s'est offert le filet gagnant.

«C'était tout un match!», a lancé l'entraîneur Sylvain Laflamme. Nous avons mal commencé et il a fallu forcer un peu plus en fin de match. Mais on doit aussi donner crédit à St-Laurent. Ils ne se comptaient pas pour battus en sautant sur la patinoire.»

Le gardien des Cougars Jocelyn Guimond a en effet été mis à rude

épreuve à plus d'une reprise en cours de route, se montrant toujours solide afin de garder son équipe dans le match. Les Patriotes ont toutefois pris les devants à mi-chemin en première période alors qu'ils avaient l'avantage d'un homme. Les Cougars ont répliqué une minute plus tard à peine avec le but de Mathieu Pelletier, ramenant du même coup les locaux à la vie.

## «Pas notre meilleur match»

Le pointage s'est ainsi maintenu 1-1 tout au cours de la période médiane, alors que les solides mises en échec pleuvaient des deux côtés. Les Nicolas Cormier, Simon Coriveau, Patrice Bégin et Maxime Laroche ont bien répété les tentatives de marquer, mais les partisans ont dû patienter jusqu'au début du dernier tiers avant que Bégin ne redonne l'avance aux siens. Chad Lacasse des Patriotes a cependant remis les pendules à l'heure lors d'un autre avantage numérique. Après le but gagnant de Laroche, François Fillion a ciblé le filet désert à deux reprises.

«Ça n'a pas été notre meilleur match car nous n'avons pas joué à la hauteur de notre talent, avouait le gardien Guimond à l'issue de la rencontre. Mais on a quand même gagné, alors imaginez si on avait ouvert la machine!

Vétéran de trois saisons avec les Cougars, Guimond affichait son plus beau sourire au moment de recevoir le trophée du meilleur gardien de la ligue. Les Cougars ont aussi reçu le trophée du championnat de la saison régulière et la bannière de la meilleure éthique sportive.

«C'est tellement une bonne équipe, avec des gars travaillants et disciplinés, remarque Sylvain Laflamme. J'aurais aimé mettre mes vétérans sur la glace en fin de match pour saluer leurs efforts des dernières saisons, mais je n'ai pas pu le faire. Je suis tout de même contents que tous les gars finissent leur carrière collégiale de cette façon!»



La Tribune, Sonia Bolduc

L'esprit était à la fête hier alors que les Cougars du Collège Champlain ont remporté le dernier championnat de la Ligue de hockey collégial majeur en défaisant les Patriotes de St-Laurent 5-2 devant leurs partisans.

## Les Tigres mordent les premiers

Yanick Poisson

VICTORIAVILLE

Les Tigres de Victoriaville n'ont pas perdu cette saison contre les Huskies de Rouyn-Noranda et à voir comment ils ont joué, hier soir, à Victoriaville, ils ne sont pas près de s'incliner contre la formation de l'Abitibi. Les Félines ont battu leurs adversaires de vitesse à plusieurs reprises, notamment lors du deuxième vingt et ont inscrit cinq buts sans riposte. C'est ce qui leur a permis de se sauver avec le premier match de la série quatre de sept, grâce à un gain de 5 à 1.

Une seule ombre au tableau, les Victoriavillois ont connu un mauvais début de rencontre, accordant d'ailleurs le premier but des séries en milieu de première période. «Il aurait fallu s'en douter, nous avons entrepris la partie de façon nerveuse et nous n'avons pas été en mesure d'utiliser notre vitesse», a commenté l'entraîneur Mario Durocher.

C'est cette rapidité qui sera d'ailleurs l'arme fatale des Tigres tout au long de la série contre les Huskies. «Lorsque nous utilisons notre vitesse, nous provoquons des surnombres et nous obligeons nos adversaires à nous accrocher. Comme ils sont, pour la plupart, inexpérimentés, nous avons le dessus», ajoute l'entraîneur chef des Félines.

Réveil de Vermette

La partie d'hier soir a sonné le réveil d'An-

toine Vermette. Le joueur de 19 ans a enfin joué à la hauteur de son talent, marquant deux fois et préparant de belle façon le filet de Carl Mallette qui devait briser les reins de l'équipe de Rouyn-Noranda à mi-chemin dans le match. «Je n'étais pas inquiet pour Antoine, il en marqué 50 l'an dernier, ce n'était qu'une question de temps avant qu'il ne se mette en marche», indique Durocher.

Danny Groulx et Matthew Lombardi ont obtenu les autres buts du côté des Tigres alors que le seul filet des Huskies a été marqué par Sébastien Strozynski.

On s'attendait à tout un duel de gardiens entre les deux hommes qui ont fait la pluie et le beau temps devant la cage des Tigres en début de saison. La confrontation n'a cependant pas eu lieu. Le jeune Daniel Manzato n'a accordé qu'un seul but sur 34 tirs alors que son vis-à-vis, Jean-François Nogues n'a surpris personne, alors que cinq rondelles sur 38 se sont retrouvées derrière lui.

Lorsqu'il jouait à Victoriaville, Nogues était reconnu pour être un excellent gardien lors des matchs présentés sur les patinoires adverses. Or, après la contre-performance de l'ex-Félin, Mario Durocher a posé une question très pertinente: «Je ne sais pas si Jean-François a l'impression d'évoluer sur une patinoire adverse lorsqu'il joue à Victoriaville.»

Même s'il avait affirmé qu'il instaurerait un système d'alternance entre ses deux gardiens de but, la belle prestation de Daniel Manzato laisse Durocher perplexe quant à son choix pour la partie de ce soir. Ce dernier n'a d'ailleurs pas voulu se prononcer à ce sujet.

## Martin Autotte tranche

Evelyne Leblanc

ebleblanc@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE

C'est sous une pluie d'applaudissement et un tintamarre de trompettes, crécelles et flûtes de tous genres qu'a été accueilli le but vainqueur de Martin Autotte à la huitième minute de la prolongation permettant aux Voltigeurs de prendre les devants 1-0 dans la série les opposant aux Foreurs de Val d'Or et ce, par une marque finale de 6 à 5.

«Je suis un gars de série. J'aime la pression et le *trill*», rappelle Autotte visiblement satisfait de cette rencontre qu'il qualifie sans hésiter de son plus gros match de la saison.

Dès le début de la rencontre, les Voltigeurs semblent plutôt à la remorque des Foreurs qui s'inscrivent les premiers au tableau pour prendre les devants 2 à 0 sur les tirs d'Éric Fortier et Jonathan Gautier. Olivier Proulx et Frédéric Faucher comblent l'écart pour Drummondville en fin de première période.

Le même scénario se présente en deuxième tiers alors que les Foreurs reprennent l'avance 4 à 2, grâce à des lancers de Pierre Morvan et Jonathan Charrette. À peine 25 secondes après le quatrième but, le défenseur des Voltigeurs Benoit Paris s'inscrit à la marque suivi de près par Thierry Kaszap resserrant à nouveau le jeu.

Au fur et à mesure que la joute avançait l'émotion gagnait du même coup les quelque 1615 partisans qui encourageaient les Voltigeurs au gré des jeux, des mises en échec et des tirs au but.

«En équipe»

La troisième se fait le théâtre d'un jeu intense chez les deux équipes où l'on sent que ni d'un côté ni de l'autre les joueurs sont prêts à laisser la

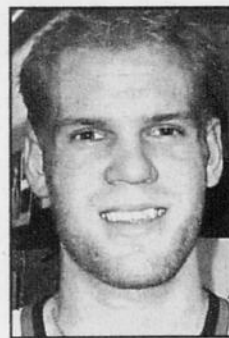
moindre marge de manoeuvre à l'adversaire. Samuel Gibbons offre à Val-d'Or l'espoir de le contrôle de la rencontre, mais Martin Autotte rééquilibre les forces 5 à 5.

«En supplémentaire, il est évident que nous avons eu plus de chances de marquer, mais les Voltigeurs ont profité de leur première chance pour s'emparer de la victoire», constate Claude Bouchard, entraîneur chef des Foreurs, constatant que les résultats sont plus décevants que la performance.

Pour Autotte, la rencontre avait autre chose de motivant que la victoire. «Contrairement à des situations semblables en saison où nous baissions les bras, nous sommes revenus de l'arrière en équipe.»

Quant à Jos Canale, entraîneur-chef des Voltigeurs, il constate qu'il s'agit de la première fois depuis son arrivée derrière le banc de Drummondville que ses joueurs ont cumulé trois bonnes périodes. «Je ne me rappelle pas avoir vu d'autres matchs où les gars ont joué de la sorte, ensemble, avec intensité et cohésion. Il y a aussi de positif que les joueurs ont comblé deux déficits de deux points sans perdre la tête», constate Canale estimant que la rencontre de ce soir devra être le prolongement de celle d'hier.

Bloc-notes: Le gardien de Drummondville Jean-François Racine a affronté 31 lancers contre 34 pour son vis-à-vis de Val d'Or Maxime Daigneault... Quant aux avantages numériques, les Voltigeurs n'ont profité d'aucun des six surnombres offerts par Val d'Or qui eux ont marqué sur l'un des trois poussant même l'audace jusqu'à compter lors d'un désavantage... Demain, les Voltigeurs tenteront de conserver leur avance...



Martin Autotte

### Commentaire

## Mario Durocher ou Judes Vallée?

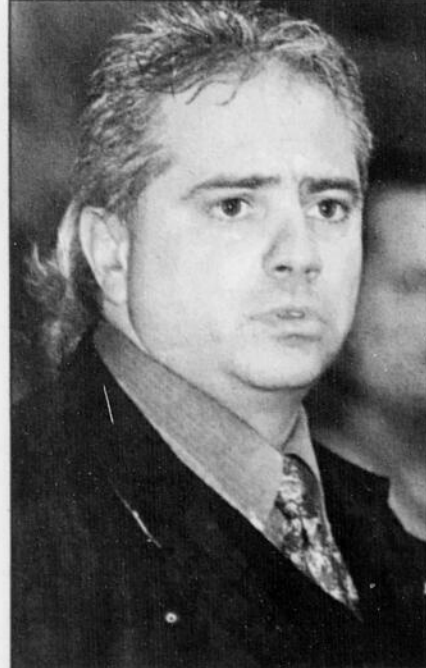
MAGOG



Jean-Claude RANCOURT

Qui est le plus compétent? Mario Durocher ou Judes Vallée? Voilà une question qui m'est formulée à l'occasion. Au cours des cinq dernières années, j'ai eu la chance de voir travailler ces deux hommes de hockey à la barre des Cantonniers de Magog, Durocher de 1997-98 à 1999-2000 et Vallée au cours des deux dernières campagnes. Quel délice ce fut pour moi!

Les noms de Durocher et Vallée reviendront fréquemment dans les rumeurs dans les semaines à venir. Je ne vous apprendis rien en vous disant que le nom de Durocher circule à Sherbrooke, tandis que Vallée sera courtisé pour délaissier les Cantonniers et faire le saut dans la LHJM. En passant, comptez sur Stéphane Waite, instructeur des gardiens chez les Castors, pour mousser la candidature de Durocher auprès de l'organisation sherbrookoise si jamais le départ de Jean Pronovost était bel et bien confirmé. Et comme Waite est grandement res-



Mario Durocher

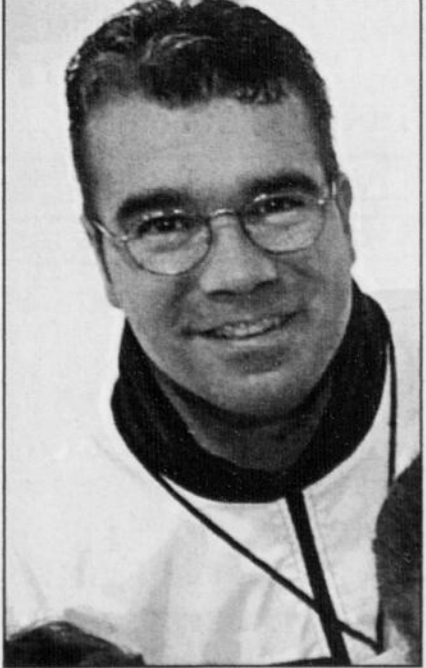
pecté dans le milieu, tirez-en vos propres conclusions.

Ceci me ramène à ma question de départ. Difficile pour moi de risquer une réponse. Dans un monde idéal,

Vallée et Durocher seraient co-entraîneurs et là, mes amis, un club dirigé par ce tandem roulerait en Cadillac. Rappelez-vous 99-00 quand Vallée était le bras droit de Durocher et que les Cantonniers ont mis la main sur la coupe Air Canada. Or, Judes Vallée se voit comme entraîneur-chef, comme son ami Durocher, et il n'a pas tort de croire en ses capacités.

Je vais donc au moins tenter de vous les dépeindre. Mon confrère Louis-Éric Allard a frappé dans le mille cette semaine en écrivant que Durocher était possiblement le pilote le mieux organisé du circuit Courteau. Il planifie à long terme et rien ne lui échappe, absolument rien. Il ne craint pas de consulter à gauche et à droite et se sert de toutes les informations qui lui sont refilées. Il décortique la stratégie du club adverse en un tour de main. D'ailleurs, combien de fois l'ai-je vu à la tête des Cantonniers modifier complètement son plan de match entre deux périodes et mettre l'entraîneur qui lui faisait face dans sa poche arrière.

De Judes Vallée, je dirais que sa principale force réside dans son approche vis-à-vis ses joueurs. Plus proche de ceux-ci que Durocher, il n'en de-



Judes Vallée

meure pas moins un entraîneur capable de sortir le fouet quand la situation l'exige. Une autre de ses qualités: tirer le maximum et même davantage de tous ses protégés. Intransigeant comme pas un, il n'accepte pas les demi-

mesures et avec lui tout le monde est traité sur un pied d'égalité. Un joueur-vedette qui ménage ses efforts va trouver le temps long sous sa férule. Aussi, les joueurs qui évoluent pour Vallée ont avantage à être en bonne condition physique. En dépit du fait qu'il soit très respectueux de l'adversaire, Judes Vallée aime ça quand il y a du brassage sur la surface glacée.

Si jamais Vallée devait diriger dans la LHJM éventuellement, je donnerais cher pour voir ces deux excellentes têtes de hockey s'affronter dans une longue série. Ce serait palpitant.

Guay sauve l'honneur

Il y aura un peu de Magog à la finale de la Ligue midget AAA du Québec. À défaut de voir les Cantonniers de la partie, le Magogois Patrick Guay fait toujours partie de la brigade défensive des Gaulois du Collège Antoine-Girouard, une des deux équipes finalistes, l'autre étant le Collège Charles-Lemoyne.

Retranché à Magog, ignoré par Jonquière, Guay doit certainement se dire aujourd'hui que c'est la meilleure chose qui pouvait lui arriver. Souhaitons-lui bonne chance pour cette grande finale.

# Un point arraché tardivement

Yanic Perreault permet au Canadien d'annuler à Tampa Bay

Guy Robillard (PC)

TAMPA

Le Canadien ne joue à peu près jamais bien pendant 60 minutes. Il doit constamment s'en remettre à José Théodore, mais il n'abandonne à peu près jamais.

Encore vendredi à Tampa, il a créé l'égalité à 3-3 à sept secondes de la fin de la troisième période grâce à un but de Yanic Perreault, qui a récupéré une rondelle perdue par Doug Gilmour, l'auteur du premier but du match qui vient d'amasser cinq points en deux matchs.

Le Lightning caressait le rêve quasi impossible d'accéder aux séries et voyait le match contre le Canadien comme crucial. Il a pris les moyens pour le gagner mais s'est frotté à son tour à Théodore, qui a de nouveau affronté beaucoup plus de lancers que son rival Nikolai Khabibulin, toutefois plus menacé en fin de rencontre.

Les deux excellents gardiens ont toutefois dû se surpasser en prolongation.

Nikita Alexeev semblait avoir procuré la victoire au Lightning à moins de quatre minutes de la fin de la troisième période. Le Canadien a souvent manqué de discipline, et Bill Lindsay, qui a écopé 19 minutes de punitions, se trouvait au cachot pour avoir frappé un adversaire par derrière lorsqu'Alexeev a réussi un but chanceux, sa tentative de passe, après une belle poussée de Vincent Lecavalier, déviant sur Stéphane Quintal.

Théodore bien modeste

Le Canadien pourra-t-il continuer longtemps à jouer de façon aussi peu convaincante et à s'en remettre à José Théodore pour accumuler des points?

«José se veut la raison principale de nos succès et je ne veux pas commencer à parler de la façon dont nous jouons. L'important, ce sont les deux points (sic)», a répondu Yanic Perreault, l'auteur du but égalisateur à la fin de la troisième période.

«Il va falloir mieux jouer, a reconnu Stéphane Quintal. Encore ce soir, nous avons donné des revirements et ils voulaient la rondelle plus que nous.»

Le principal intéressé a joué la carte de la modestie.

«Dans les derniers matchs de la saison, mon rôle est d'effectuer les arrêts. Ils ont marqué deux buts chanceux sur des tirs déviés. Mais à force de lancer et de mettre de la pression, c'est ce qui arrive», a déclaré Théodore, qui, comme Quintal, s'est dit vivement impressionné par la jeune équipe du Lightning.

«C'est une des équipes que j'ai vue jouer avec le plus d'intensité. Et en plus, elle était privée de Frédéric Modin et Martin St-Louis, deux de leurs meilleurs joueurs.»

## Les favoris passent à Rock Forest

ROCK FOREST

Les favoris, autant au sein des tableaux féminin que masculin, ont joué avec aplomb, vendredi, en cette deuxième journée du Championnat québécois de tennis des moins de 18 ans pour s'imposer de façon convaincante.

Seule ombre au tableau, Martine Castonguay, de Repentigny, première tête de série et cinquième au classement québécois chez les 18 ans, a été contrainte à l'abandon en raison d'une blessure.

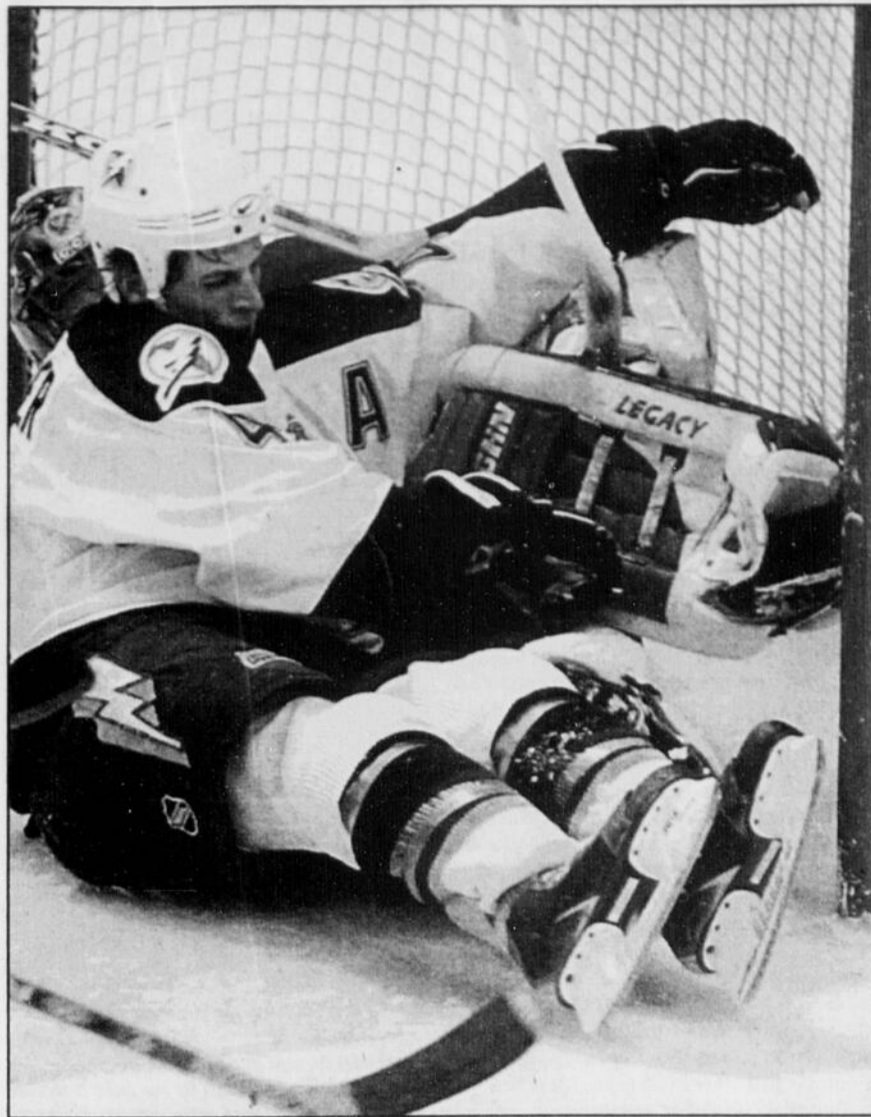
Conséquence de cet abandon, la jeune athlète de St-Lambert, Valérie Saillant - troisième tête de série et 6e chez les 16 ans - accède directement à la grande finale.

Dans la seule demi-finale au programme de demain, les deuxième et quatrième têtes de série, les Montréalaises Mélanie Gloria et Martina Sédivic, croiseront le fer. Cet affrontement laisse présager tout un duel, alors que ces athlètes occupent respectivement le quatrième rang chez les 16 ans et le sixième échelon chez les 18 ans.

En double, l'équipe numéro un composée de Saillant et de Krystel Sauvageau de Repentigny ont atteint les demi-finales à la suite d'une victoire acquise par forfait face au duo formé de Véronique Parke-Bédard, de Pont-Rouge, et Christiana Bonneau, de l'Île des Soeurs.

Chez les garçons, la logique a été respectée et les rencontres de demi-finale opposeront le favori à la troisième tête de série, et le numéro deux face au numéro 4.

Dans le haut du tableau, Zachary Rath, de Côte St-Luc, meilleur joueur junior au Québec, affrontera le Longueuillois David Goulet, premier chez les 16 ans. L'autre demi-finale mettra aux prises le Montréalais Jarred Leibner et Jean-François Robitaille, du Cap-de-la-Madeleine.



Pendant que le gardien José Théodore continue de jouer les héros, Vincent Lecavalier, lui, traverse une période fort difficile à Tampa Bay.

En passant, Théodore a signalé que sur le but accordé à André Roy, la rondelle a plutôt dévié sur son propre défenseur Karl Dykhuis.

L'entraîneur Michel Therrien a quant à lui répété qu'à ce stade-ci de la saison, seul le résultat comptait.

«Nous sommes allés chercher un gros point si on considère le classement, a-t-il insisté.

«C'est certain que nous n'étions pas contents après les deux premières périodes mais il faut donner crédit au Lightning, a dit l'entraîneur. Ils n'ont pas subi la défaite à leurs sept derniers matchs et on vient de comprendre pourquoi. Ils ont travaillé d'arrachepied et ils n'ont pas cessé d'imposer de la pression toute la soirée.»

Le match a donné lieu à plusieurs échauffourées et, à la troisième période, Brad Richards, Pavel Kubina et Dave Andreychuk se sont tous retrouvés au banc des punitions pour cinq minutes. Ce sont peut-être les trois meilleurs patineurs du Lightning et Therrien n'a pas caché que cela avait bien servi la cause de son équipe.

À la neuvième minute seulement

Andreas Dackell avait créé l'égalité un peu plus de deux minutes plus tôt en battant Khabibulin d'un tir du poignet de l'enclave.

Il s'agissait d'un septième match sans défaite pour le Lightning (3-0-4), ce qui égale un record de la concession, et d'un cinquième pour le Canadien (2-0-3). Il est invaincu (1-0-2) depuis le début de son voyage dans le sud américain.

Le Canadien, qui devait pourtant savoir que les Rangers se faisaient planter à New York, n'a pourtant dirigé son premier tir au filet de la troisième période qu'à la neuvième minute. C'était tout de même mieux qu'à la deuxième, où il a fallu attendre à la 12e.

## Cassivi aide le CH

Il remporte son premier match dans la LNH contre les Rangers

Associated Press  
NEW YORK

Le gardien Frédéric Cassivi a stoppé 33 tirs à son premier départ dans la LNH et Tony Hrkac a inscrit un doublé, vendredi, quand les Thrashers d'Atlanta ont vaincu les Rangers de New York par 5-2.

Une autre recrue des Thrashers, Dan Snyder, a marqué un but et récolté une mention d'aide pour ses premiers points dans le circuit Bettman à son quatrième match. Tomi Kallio et Jeff Cowan ont complété pour les vainqueurs.

Eric Lindros et Pavel Bure ont riposté pour les Rangers.

Ce revers face à la pire équipe de la LNH porte un dur coup aux Rangers qui accusent maintenant trois points de retard sur le Canadien de Montréal et le huitième rang de l'Association est qui permet d'accéder aux séries. Le Canadien, qui a livré un verdict nul de 3-3 au Lightning, à Tampa Bay, a de plus deux matchs en mains.

Les Rangers ont perdu le gardien Mike Richter tôt dans le match, après avoir été atteint deux fois par une rondelle sur son masque.

L'impact causé par la deuxième rondelle, propulsée par un dur tir frap-

pé de Chris Tamer, a fait crouler Richter sur la glace et l'a coupé du côté droit du visage.

Richter, qui s'est plaint de maux de tête, a quitté la patinoire avec l'aide du soigneur Jim Ramsay et il n'est pas revenu.

Tucker suspendu

L'attaquant Darcy Tucker des Maple Leafs de Toronto a écopé d'une suspension de deux matchs pour assaut à l'endroit du défenseur Sergei Gonchar des Capitals de Washington.

Gonchar a été escorté pour quitter la patinoire plusieurs minutes après avoir été victime de la ruade le long de la clôture de Tucker, à la troisième période du match remporté 4-3 par les Capitals, jeudi. Il a raté les neuf dernières minutes de jeu mais il devrait être de retour à son poste, samedi.

Gonchar, qui mène tous les défenseurs de la LNH avec 55 points, était sonné mais pas sérieusement blessé après avoir donné la tête première contre la bande à la suite de la mise en échec de Tucker. Aucune pénalité n'a été décernée par les arbitres Dave Jackson et Kevin Maguire sur le jeu.

Une mêlée a suivi et Tucker et Dainius Zubrus des Capitals ont reçu des pénalités pour rudesse.

## Éric Gagné n'offre que des prises aux Expos

Michel Lajeunesse (PC)  
VERO BEACH, Floride

«Tout va tellement bien, mon élan est parfait, sans faille. J'ai l'impression de ne faire aucun effort quand je lance.»

C'est sûrement là un des secrets du baseball parce que le Québécois Eric Gagné est dominant depuis le début de l'entraînement. Il l'a encore été vendredi soir quand il a aidé les Dodgers de Los Angeles à battre les Expos 7-3 à Vero Beach.

En trois manches, Gagné n'a lancé que des prises. Il n'a donné aucun coup sûr, aucun but sur balles. Il a retiré quatre frappeurs sur des prises. Trois manches parfaites.

Ses rapides ont atteint 97 milles à

l'heure.

«Je me sens tellement fort physiquement. J'ai travaillé tout l'hiver à Mascouche avec un entraîneur particulier, François Chicoine, un culturiste. J'ai pris 22 livres de poids, mais j'ai abaissé mon taux de graisse de 4 pour cent.»

Gagné ne sait pas encore comment il sera utilisé cette saison, mais il ne s'en fait pas.

«Pour l'instant, je lance pendant trois ou quatre manches, parce qu'on ne sait pas encore si Kevin Brown va être en mesure de commencer la saison. Mais quand on sera fixé, je serai peut-être utilisé en courte relève.»

«De toute façon, je suis prêt à tout. Nous voulons tout faire pour aider l'équipe. Nous avons une bonne équipe, nous le savons et tout ce qui nous importe, c'est de gagner.»

**CLUB DE GOLF RICHMOND-MELBOURNE INC.**

LOCATION DE SALLE  
TARIF : 50,00 \$

---

**TARIFS POUR LA SAISON 2002**

<b>HOMMES</b>	<b>*425\$</b>	<b>50 \$ DE RABAIS SUR MEMBERSHIP AVANT LE 8 AVRIL</b> <small>sur présentation de ce coupon</small>
<b>HOMME SENIOR 60+3</b>	<b>*400\$</b>	
<b>FEMME SENIOR</b>	<b>*365\$</b>	
<b>COUPLE</b>	<b>*600\$</b>	
<b>ÉTUDIANT 18 À 25 ANS</b>	<b>**125\$</b>	
<b>CASIER RÉGULIER</b>	<b>**15\$</b>	

**PERSONNE DEMEURANT À PLUS DE 15 KM : -10 % SUR MEMBERSHIP \*\*\***

**PERSONNE DEMEURANT À PLUS DE 40 KM : -15 % SUR MEMBERSHIP \*\*\***

60 ET + CARTE BLEUE NÉCESSAIRE  
TPS & TVQ INCLUSES

ÉTUDIANT 18 À 25 ANS CARTE NÉCESSAIRE  
TPS & TVQ INCLUSES

À PARTIR DU 8 AVRIL CARTE DE MEMBRE OU  
FRAIS DE PARCOURS

**OUVERTURE DU CLUB  
POUR RECEVOIR VOTRE COTISATION**

**VENDREDI 5 AVRIL 17 h à 21 h**  
**SAMEDI 6 AVRIL 9 h à 17 h**  
**DIMANCHE 7 AVRIL 9 h à 17 h**

**INFORMATION : 826-2460**

\* LIMITE DE UN COUPON-RABAIS PAR ACHAT  
\*\* CES PRIX NE PEUVENT ÊTRE JUMELÉS AUX COUPONS-RABAIS  
\*\*\* SAUF POUR ÉTUDIANT ET JUNIOR

sont fiers de présenter la

**dixième édition**

**À gagner**

**5 forfaits**  
(valeur 250 \$)

Pour participer, remplir le coupon ci-joint et retourner à :  
**Concours École Maryse Perreault**  
3720, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1Z9  
(Tirage le vendredi 26 avril \*Réservé aux 6 à 18 ans)

**CONCOURS**

**École Power Skating Maryse Perreault**

**Stéphane Robidas**  
Président d'honneur

**Maryse Perreault**  
B. Sc. Educ. physique

Prénom : .....

Nom : .....

Âge : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : ..... Téléphone : .....

Une collaboration de **LACAGE AUX SPORTS**

**Pour inscription et information, (819) 823-7182**

www3.sympatico.ca/ecolemaryseperreault

# La ceinture noire s'est fait attendre

Annick Rouleau à la conquête de l'Amérique du Nord

Jean-Paul Ricard  
jricard1@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Considérée comme l'une des meilleures judokas au Canada, la Sherbrookoise Annick Rouleau aura tout de même mis plus de huit ans avant d'obtenir la fameuse ceinture noire convoitée par tous les adeptes du judo.

«Normalement, un bon athlète peut obtenir cette ceinture en trois ou quatre ans. Moi, j'ai commencé à pratiquer le judo à cinq ans et on m'a refusé la permission de passer mes examens pour l'obtention de la ceinture noire sous prétexte que j'étais trop jeune. Les règlements disaient qu'il faut être âgé d'au moins 16 ans pour obtenir cette ceinture... Quand j'ai eu 16 ans, j'ai subi une blessure à un genou et j'ai dû subir une opération. Par la force des choses, j'ai abandonné le judo durant un an. Quand j'ai recommencé, je me suis contentée de ma ceinture brune durant quatre ans parce que je consaisais tout mon temps à des compétitions internationales et que je n'avais pas de temps à préparer mon examen de passage», d'expliquer Annick, qui vient d'obtenir cette fameuse ceinture, il y a trois semaines. Elle est maintenant âgée de 20 ans et fonce à pleine vitesse vers les plus hauts sommets.

«Injuste et même ridicule»

Annick a remporté le championnat du Québec la semaine dernière, un titre qu'elle remportait pour la deuxième année consécutive chez les seniors et qu'elle a également remporté alors qu'elle évoluait en catégorie junior.

«Quand Annick avait 15 ans, elle était classée troisième au Québec, toutes catégories, incluant les seniors. Elle affrontait régulièrement des seniors et c'est pour cette raison que j'avais tellement protesté quand on lui avait refusé de passer l'examen pour l'obtention de la ceinture noire. Je trouvais ça injuste, et même ridicule», dit l'entraîneur Marcel Morissette, qui dirige Annick depuis ses débuts en judo.

D'ailleurs au Club de judo To-Hakukan, Annick s'entraîne depuis toujours avec les garçons. Non seulement les filles n'aiment pas se faire brasser par cette femme forte, mais il n'y a pas une qui soit de son calibre...

À la conquête de l'Amérique du Nord

Maintenant qu'elle a mis le titre de championne du Québec dans son baluchon, Annick Rouleau se lance à la conquête de l'Amérique du Nord.

Prochaine étape, Philadelphie les 27 et 28 avril pour les championnats nord-

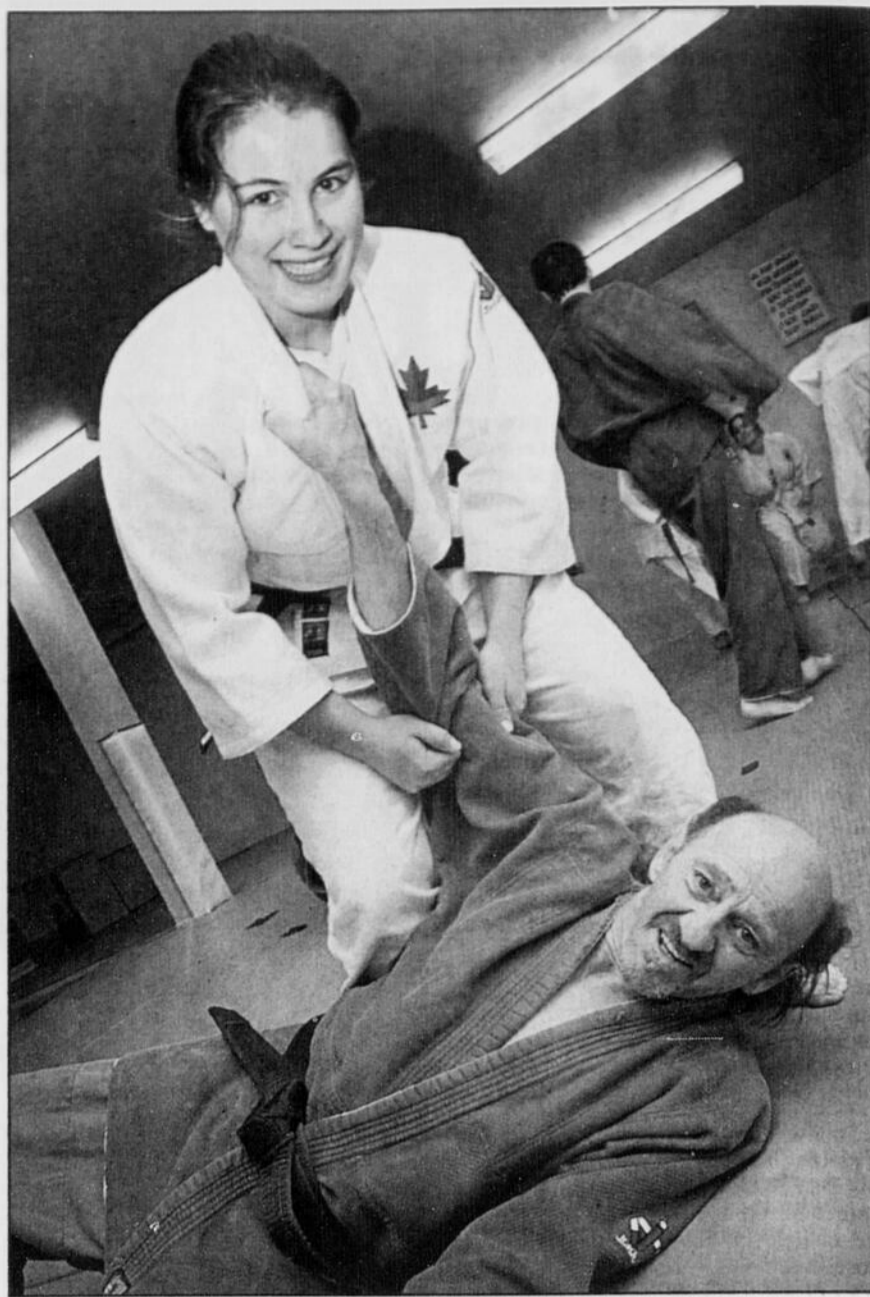
américains. Elle s'était classée première l'an dernier à cette compétition, même si elle en était à sa première saison chez les seniors.

Ensuite, elle fera escale à Buffalo pour une compétition CanAm, avant de se rendre aux championnats canadiens qui seront disputés à Sept-Îles.

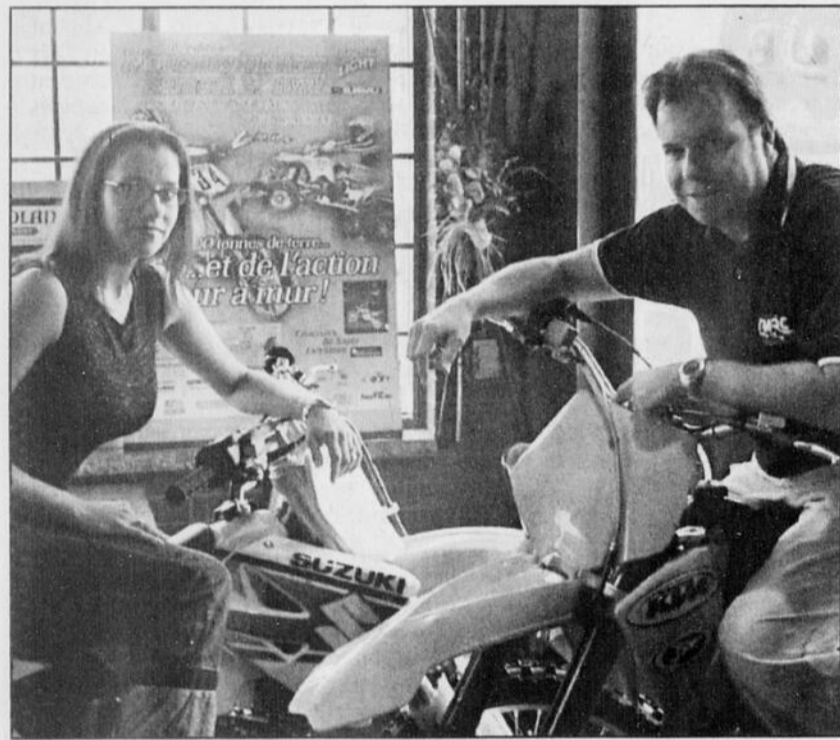
«Pour ce qui est du calendrier de compétitions internationales, tout dépendra de mes résultats lors des championnats canadiens. C'est sûr que je serai moins stressée en participant à cette compétition, puisque j'ai vécu l'expérience des championnats canadiens à plusieurs reprises. Mais, il faut être prudent, car en judo tout peut arriver. Il ne faut pas commettre d'erreur...» explique la jeune Sherbrookoise qui fait le trajet vers East Angus plusieurs fois par semaine pour ses entraînements de conditionnement physique et de musculation, puisqu'on lui accorde une carte de membre gratuite à titre de commandite.

Du muscle, elle en a... Pourtant, quand elle était jeune et qu'elle souhaitait pratiquer un sport où ça bouge beaucoup, Annick avait songé à s'inscrire à des cours de gymnastique.

«C'est ma mère qui m'a proposé de pratiquer le judo, sachant que ce sport allait me plaire et elle avait vu juste», dit Annick qui, depuis, a convaincu son jeune frère de l'accompagner au Club de judo To-Hakukan, où elle s'entraîne trois soirs par semaine.



Imacom, Éric Ponton  
Les apparences sont parfois trompeuses. Il ne faudrait surtout pas croire que l'excellente Annick Rouleau fait la vie dure à son entraîneur Marcel Morissette. C'est tout simplement que cette judoka s'est toujours entraînée contre des hommes.



La Tribune, Yanick Poisson  
Le promoteur du Motocross intérieur de Victoriaville, Buddy Ford, en compagnie de la responsable du concours Mademoiselle Motocross 2002, Stéphanie Houle.

## Le motocross intérieur à la merci des Tigres

Yanick Poisson  
VICTORIEVILLE

Est-ce que le motocross intérieur sera présenté le 27 avril prochain, où si les organisateurs devront se résigner à accueillir les amateurs de sports motorisés à l'amphithéâtre Gilbert-Perreault de Victoriaville le 25 mai? Tout dépend des Tigres de Victoriaville.

Si la formation de l'entraîneur Mario Durocher parvient à se hisser jusqu'à la finale de l'association Robert-Lebel dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Buddy Ford et son équipe n'auront d'autre choix que de reporter l'événement.

Une décision hors du contrôle des organisateurs qui aurait un impact direct sur le nombre d'amateurs qui voudront assister au spectacle. «Au cours des huit dernières années, le Motocross a eu lieu six fois en mai et deux fois en avril et à chaque fois que nous avons présenté l'événement en avril, nous avons fait salle comble tandis qu'en mai, il y a toujours environ 500 sièges vides. Nous ne voulons pas souhaiter de malheur à personne mais disons que si les Tigres se faisaient éliminer, ça nous donnerait un bon coup de main», a indiqué Buddy Ford, le promoteur de l'événement depuis ses débuts.

C'est que le Motocross intérieur est dépendant des courses de stock-car présentées à Drummondville à partir du mois de mai et qui attirent une certaine partie de la clientèle cible à l'extérieur de la région les samedis soir.

Encore cette année, on attend à Victoriaville quelque 250 des meilleurs coureurs du Québec, de l'Ontario et des États-Unis pour la première des huit étapes du Championnat canadien arenacross CMRC.

Parmi les pilotes les plus atten-

du, il y a le champion en titre de l'an passé, l'américain Mike Katin, Mike Treadwell et Keith Johnson de la Nouvelle-Angleterre ainsi que le champion canadien 125cc, Simon Homans de Saint-Élie d'Orford.

De plus, 22 coureurs locaux ont déjà confirmé qu'ils allaient tenter eux aussi de remporter la victoire sur la piste similaire à celle de l'an dernier à laquelle on a toutefois ajouté quelques passages plus techniques.

Pour des raisons environnementales, Buddy Ford a annoncé que l'événement de cette année allait compter quatre courses de moins et qu'on allait faire davantage place au spectacle dans l'espoir de diminuer la présence de monoxyde de carbone à l'intérieur du Colisée.

Concours Mlle Motocross

Qui dit sport motorisé, dit aussi concours de beauté. Ainsi, le concours Mlle Motocross, qui a fait tourner bien des têtes par les années passées, sera de retour en 2002, sous la direction de Stéphanie Houle (Mlle Motocross 1994).

Contrairement aux années antérieures, plus de 2000 \$ en prix et en argent seront remis aux finalistes. Le concours est avant tout axé sur la beauté des participantes, mais on fera aussi une place particulière à leur personnalité.

«Les filles seront jugées selon leur apparence physique, leur démarche, leur originalité, mais aussi selon leur personnalité. Il y aura quelques petites questions afin que l'on puisse choisir les candidates non seulement parce qu'elles sont belles, mais aussi parce qu'elles sont intelligentes», a mentionné Mme Houle.

De plus, le concours de saut sera de retour cette année et mettra en vedette, Éric Laplante de Sainte-Perpétue et Benoît Milot de Yamachiche.

## Bourne et Kraatz récoltent finalement l'argent

Presse Canadienne  
NAGANO, Japon

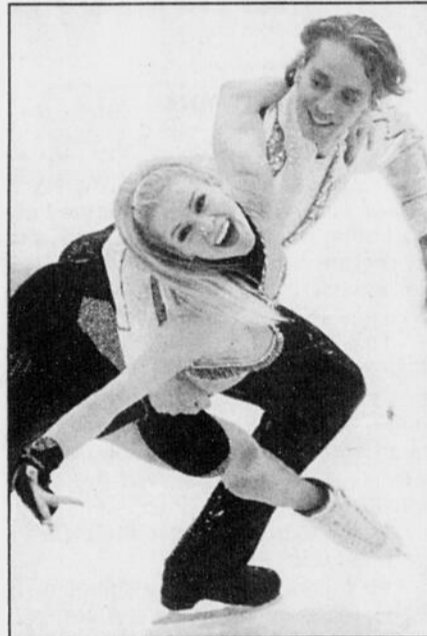
Les Canadiens Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz ont pleinement savouré, hier, leur conquête de la médaille d'argent en danse sur glace aux championnats du monde de patinage artistique.

«Nous avons obtenu la médaille de bronze à quatre reprises et, ces deux dernières années, nous sommes revenus les mains vides, a mentionné Bourne. C'était donc vraiment spécial ce soir.»

Il s'agit du meilleur résultat en carrière pour le couple aux championnats du monde. A compter de 1996, ils ont décroché la médaille de bronze quatre années consécutives. Cette séquence a été interrompue quand ils n'ont pu prendre part aux mondiaux de 2000 quand Bourne a dû se soumettre à une arthroscopie au genou. Et l'an dernier, ils se sont classés quatrièmes aux mondiaux.

Ils ont échoué au pied du podium en terminant quatrième lors des deux derniers Jeux olympiques mais ils ont triomphé en finale du Grand Prix - en 1997 à Hamilton et en décembre dernier à Kitchener, en Ontario.

Les Russes Irina Lobacheva et Ilya Averbukh, médaillés olympiques d'ar-



Associated Press  
Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz ont reçu deux votes de premier rang de la part des neuf juges mais ils en avaient besoin d'au moins trois autres pour remporter la médaille d'or.

gent, ont mérité le titre de champions du monde en offrant un hommage aux victimes des attaques terroristes du 11 septembre.

C'est la 25e médaille d'or pour la Russie ou l'ex-Union soviétique en danse sur glace.

Galit Chait et Sergei Sakhnovski ont décroché la première médaille de l'histoire d'Israël aux championnats du monde en se classant troisième.

«La foule nous a transportés»

Bourne et Kraatz ont reçu deux votes de premier rang de la part des neuf juges mais ils en avaient besoin d'au moins trois autres pour l'emporter.

Dernier à s'exécuter sur un medley de Michael Jackson, ils ont maintenu le rythme jusqu'à la fin et ils n'ont pas perdu l'équilibre à la fin du programme comme ils l'avaient fait aux Jeux de Salt Lake City.

«À mon avis, certaines portions de notre programme étaient vraiment incroyables, a confié Kraatz, de Vancouver. La foule était enthousiaste et elle nous a transportés tout au long de notre prestation.»

Marie-France Dubreuil et Patrice Lauzon de Longueuil se sont classés 10es avec un programme adapté au Japon - Madame Butterfly.

«Nous étions enchantés d'exécuter notre programme lequel était une sorte d'hommage à la foule japonaise», a mentionné Dubreuil.

## La Russe Irina Slutskaya parfaite

Presse Canadienne  
NAGANO

La Russe Irina Slutskaya a pris une option sur le titre de championne du monde de patinage artistique, après avoir dominé hier à Nagano le programme court, marqué par une faute pénalisante pour l'Américaine Michelle Kwan.

Slutskaya, vice-championne olympique à Salt Lake City le mois dernier, a effectué une prestation parfaite, qui lui a valu deux notes maximales de 6,0 en présentation, lors d'un programme patiné sur une musique de Schubert. Avec un superbe triple lutz réalisé en ouverture de la combinaison, elle s'est montrée la meilleure, obtenant une totalité de 5,8 et 5,9 pour les éléments requis.

«C'est la première fois que j'obtiens des 6,0 lors du programme court aux championnats du monde, a déclaré Slutskaya. J'ai beaucoup travaillé l'ar-

tistique, et je suis heureuse que les juges s'en soient aperçus.»

Kwan semble sur le déclin. Seulement troisième aux Jeux olympiques d'une compétition remportée par sa compatriote Sarah Hughes, l'Américaine s'est classée encore troisième vendredi derrière la Japonaise Fumie Suguri, auteur elle aussi d'un sans faute.

Kwan a connu un déséquilibre arrière lors de la réception de son triple lutz en ouverture de la combinaison, ce qui lui a valu des notes comprises entre 5,2 et 5,4 en technique, les plus basses jamais récoltées par la quadruple championne du monde d'origine chinoise.

«Je n'ai pas de bonnes sensations et je suis arrivée un peu vite pour lancer mon triple lutz», a-t-elle déclaré. Elle sait pouvoir inverser le cours des événements aujourd'hui, puisque le libre compte pour les deux tiers de la note finale.

«J'ai déjà connu ce genre de situa-

tion. Il va me falloir seulement penser à mon patinage, donner mon meilleur, et me concentrer sur ma performance.»

Une autre Japonaise, Yoshie Honda, a ravi la patinoire M-Wave de Nagano en s'installant à la quatrième place provisoire de cette compétition dames, devant l'Américaine Sasha Cohen.

La Canadienne Jennifer Robinson était pour sa part contrariée après avoir raté deux sauts, ce qui l'a reléguée au 14e rang.

«Je suis furieuse de ma performance, a confié la patineuse de Windsor, en Ontario. C'est ma pire prestation de toute la saison.»

La Russe Maria Butyrskaya, qui avait dominé Slutskaya lors des championnats d'Europe à Lausanne en janvier, a déclaré forfait hier juste avant le programme court. Un communiqué médical officiel a fait état d'une «fatigue physique et mentale» pour expliquer ce forfait.

## Mickelson

Suite de la page D1

Il accuse un coup de retard sur Carl Paulson, meneur quand la deuxième ronde a été suspendue en raison de la noirceur. Quarante-six joueurs n'ont pu compléter ce deuxième parcours.

Paulson a remis une seconde carte de 69 pour un total de 138, une situation anormale pour le golfeur de 31 ans qui n'a jamais remporté un tournoi de la PGA.

Craig Perks a joué 68 et il se trouve à 139, tout comme Mickelson. Jeff Sluman est également à moins cinq, mais il lui reste deux trous à faire pour conclure son deuxième parcours. Il aura le plaisir de commencer sa journée, same-

di matin, en s'attaquant au 17e trou et à son îlot terrifiant.

Michael Campbell (68) vient seul au quatrième rang, à 140, alors que David Gossett (72), Chris DiMarco (75) et l'Anglais Nick Faldo (73) sont à égalité à 141.

En raison de la présence du vent qui a commencé à assécher les verts et à placer les golfeurs dans l'indécision la plus totale quant à la sélection des bâtons, personne n'a pu s'échapper du peloton: 38 golfeurs sont à cinq coups ou moins de la tête.

Tiger Woods est du nombre. Il a joué la normale pour conclure deux

parcours avec 143 coups à sa fiche, un sous la normale.

«Si vous êtes sous la normale, vous allez pouvoir grimper au classement», a dit Woods.

L'Ontarien Mike Weir (73) de Bright's Grove, et le résident de Calgary, Stephen Ames (69), sont à égalité avec Woods, à 143.

Ian Leggatt (73-147) de Cambridge, en Ontario, et Glen Hnatiuk (72-148) de Selkirk, au Manitoba, devraient tous deux rater la qualification pour les deux derniers parcours. Le total pour accéder à la troisième ronde ne devrait pas excéder 146 coups.

de  
C  
de  
fin  
L'  
un  
ap  
sir  
sé  
  
me  
de  
ko  
cep  
un  
ch  
sér  
n'o  
pou  
sur  
Chr  
nen  
pou  
men  
gars  
fille  
jou  
  
P  
neur  
jusq  
ne pa  
N  
chez  
renti  
AA (c  
me pa  
pou  
guel  
Qu'es  
pas fa  
suit à  
peux  
ser pa  
Mme  
physic  
de 10  
Bie  
damne  
rental,  
un stre  
on se d  
mieux  
aux m  
elle. C  
que de  
hockey  
en a q  
meure  
per.»  
Un  
tains p  
d'entre  
neurs n  
semaine  
étonnar  
brochur  
Québec  
«Plu  
fant con  
LNH. A  
cent des  
niveau d  
nez un p  
fant se  
vous qu  
pour son  
lui de se  
brochure  
«Il es  
pression  
keyeurs  
très bas  
de Hock  
C'est ren  
ce même  
  
De l'a  
nants, la  
joueurs p  
leurs par  
plus un je  
qui se pro  
de leurs e  
Ils pensen  
tionale, à  
Des pr  
Lessard, 2  
les nivea  
n'est arriv  
cher un et  
c'est mon  
la patinoir  
Entraî  
Lanauière  
Brian May

# Le Hockey mineur

# Les filles prennent leur place... TROP de place?



sbolduc@latribune.qc.ca  
**SHERBROOKE**

Depuis qu'elles ont été intégrées en une seule équipe au sein du bantam A de la Zone Orford/St-François, les filles des Faucons se sont particulièrement améliorées. En jouant contre des formations masculines de ce calibre, les filles ont eu intérêt à développer leur coup de patin, leur jeu de passe et leur vision du jeu. Et elles l'ont fait!

Un peu trop au goût de certains, peut-être, puisqu'elles ont éliminé en demi-finale des séries éliminatoires le Cyclone de Sherbrooke par la marque de 4-2 avant de s'incliner 4-1 lors de la finale contre les Toros de Fleurimont. L'entraîneur du Cyclone et quelques-uns de ses joueurs ont cependant peu apprécié la défaite et ont dénoncé la simple présence des filles au sein des séries.

«Ce n'est pas une histoire de sexisme, mais là elles prennent un peu trop de place, indique l'entraîneur sherbrookoïse Daniel Guillemette. Qu'on les accepte dans la ligue pour leur donner une chance de s'améliorer, c'est une chose. Mais leur permettre de jouer les séries et les régionaux, c'est trop. Elles n'ont pas le droit de jouer nos tournois, pourquoi nos séries? Elles sont déjà assurées d'une participation à la Coupe Chrysler chez les filles, là elles prennent en plus la dernière place libre pour les régionaux chez les gars. Comment voulez-vous motiver les petits gars quand ils ont tout à perdre et les filles tout à gagner?! Ils ne veulent plus jouer. Ils ne prennent pas ça de se faire

battre par des filles et de se faire acher avec ça à l'école.»

L'entraîneur du Cyclone fait également remarquer que ses joueurs n'ont que 14 et 15 ans, alors que l'âge des filles peut varier entre 16 et 21 ans dans la catégorie junior féminine qui est la leur. Dans les faits, les filles des Faucons ont entre 15 et 19 ans, l'aînée étant le gardien de but Nancy Villeneuve. Daniel Guillemette souligne aussi la présence de plusieurs joueuses s'étant d'abord développées au double lettre avec les garçons avant de faire le saut avec les filles, comme c'est le cas pour Sarah Vaillancourt, Mari-Jo Gaudet, Annie Fréchette, Sophie Doyon et Marilyn Gingras.

«Ça arrive qu'un gars ayant le potentiel pour jouer deux lettres va préférer rester au niveau local, mais c'est vraiment rare, note-t-il. Une fille comme Sarah Vaillancourt est plus forte que n'importe lequel de mes gars. C'est dur pour eux, et certains ne voulaient même pas jouer les séries parce que les filles étaient là!»

«C'est triste»

Chez les dirigeants de la Zone Orford/St-François, on est déçu de la réaction de l'entraîneur sherbrookoïse, de certains joueurs et de quelques parents, qui ne se gênent pas pour insulter grossièrement les filles sur la glace, histoire de les déconcentrer et de leur faire sentir leur désapprobation.

«C'est décevant de constater que certains pensent ainsi et ne veulent pas faire une place entière aux filles, confie le président de la zone, Jacques Dostie. C'est triste, mais leur attitude se rapproche de celles des talibans envers les femmes! Au début, ils pensaient tous



Les Toros de Fleurimont ont remporté la finale bantam A de la zone Orford/St-François au compte de 4-1 contre l'équipe féminine des Faucons, se montrant opportunistes à quelques occasions. Mais les jeunes hommes ont dû batailler ferme devant leurs talentueuses opposantes, toujours décidées à prendre une place que certains jugent trop importante.

les planter facilement. Mais là, ils se rendent compte qu'elles ont vraiment évolué et qu'elles forment une équipe exceptionnelle. Trop même pour disputer les régionaux contre les autres équipes féminines qu'elles auraient démontées. Elles auront plus de compétition contre les gars, et c'est vrai qu'elles sont très bonnes.»

Parce qu'elles travaillent avec intensité à chaque entraînement, développent leur technique, élaborent leur jeu de passe et ont envie de hockey, plaignent les joueuses des Faucons et leur entraîneur-chef Robert Vaillancourt.

«Depuis le début de la saison, on a

amélioré notre technique d'environ 25 pour cent et notre jeu d'ensemble de 65 pour cent, explique Sarah Vaillancourt. Notre jeu a évolué, notre intensité a monté d'un cran et on profite de la chance qui nous est donnée de progresser en équipe. C'est plus le fun pour nous. On s'est améliorées avec nos entraîneurs, les gars n'ont qu'à faire pareil!»

«Les parents ont aussi un rôle important à jouer auprès de leurs enfants, remarque Robert Vaillancourt. Certains n'acceptent pas que leurs garçons perdent contre des filles, que ce soit au hockey ou ailleurs, et démontrent ainsi bien peu de maturité. Lorsqu'elles

étaient éparpillées dans les équipes masculines, ils chialaient en disant qu'elles volaient la place d'un gars. Maintenant, en 2002, ils niaient encore, et cette fois parce qu'elles sont parfois meilleures.»

Mais elles n'ont pas dominé et déclassé les équipes masculines, rappelle Robert Vaillancourt. Les Faucons ont terminé leur saison au deuxième rang de la zone, qui compte quatre formations, avec une fiche de 5 victoires, 3 défaites et 4 matchs nuls. Elles ont connu davantage de succès encore lors des quatre tournois auxquels elles ont participé, accédant à toutes les finales pour remporter deux d'entre elles.

## Quand la pression remplace le plaisir

Simon Drouin  
**LA PRESSE**

Pour plusieurs jeunes hockeyeurs évoluant dans les circuits mineurs, les matchs se prolongent parfois jusqu'à une quatrième période. Et on ne parle pas ici d'une prolongation.

Nathalie Pilon, entraîneuse adjointe chez les Conquérants des Basses-Laurentides, une équipe de niveau pee wee AA (12-13 ans), explique: «La quatrième période, c'est quand l'enfant monte dans l'auto après la partie et se fait engueuler ou réprimander par le parent. Qu'est-ce qui s'est passé, pourquoi t'as pas fait ceci ou ça? Parfois, ça se poursuit à la maison. Dans le vestiaire, tu peux savoir quels enfants doivent passer par la quatrième période», explique Mme Pilon, professeure d'éducation physique qui possède une expérience de 10 ans dans le hockey mineur.

Bien entendu, cette dernière condamne ce type de comportement parental, qui contribue souvent à imposer un stress inutile aux enfants. «Des fois, on se demande même si ça ne serait pas mieux d'interdire aux parents l'accès aux matchs et aux entraînements, dit-elle. C'est mieux d'encadrer ton gars que de lui mettre de la pression. Le hockey, c'est un sport. Tant mieux s'il y en a qui percent. Mais le but, ça demeure de s'amuser et de se développer.»

Un but que ne semble pas saisir certains parents à la lumière d'une dizaine d'entrevues de spécialistes et d'entraîneurs menées au cours de la dernière semaine. Dans les circonstances, pas étonnant que la première section de la brochure «L'esprit sportif» de Hockey Québec soit destinée aux parents.

«Plusieurs parents voient leur enfant comme étant une super étoile de la LNH. À vrai dire, moins de 0,5 pour cent des joueurs amateurs atteignent le niveau des ligues juniors. Alors, imaginez un peu la probabilité que votre enfant se rende à la LNH... Rappelez-vous que votre enfant joue au hockey pour son propre plaisir et non pour celui de ses parents», peut-on lire dans la brochure.

«Il est acquis qu'il y a beaucoup de pression exercée sur les jeunes hockeyeurs de niveau mineur, même en très bas âge, admet le directeur général de Hockey Québec, Guy Blondeau. C'est rendu qu'il faut de la performance même au niveau novice (8-9 ans)!»

«La valse des millions»

De l'avis de la majorité des intervenants, la pression imposée aux jeunes joueurs provient en grande partie de leurs parents, pour qui le hockey n'est plus un jeu. «Il y a beaucoup de parents qui se projettent dans les performances de leurs enfants, déplore M. Blondeau. Ils pensent à la loterie de la Ligue nationale, à la valse des millions.»

Des propos corroborés par Francis Lessard, 27 ans, qui est passé par tous les niveaux du hockey mineur. «Ça m'est arrivé d'entendre un père accoster un entraîneur pour lui dire: Hey, c'est mon fonds de pension qui est sur la patinoire... C'est fou!»

Entraîneur-chef des Pionniers de Lanaudière, une équipe pee-wee AA, Brian Mayer est intarissable lorsqu'on



La Tribune, archives

Quand des jeunes hockeyeurs comme Jonathan Plante, Alex Delage et Kathleen Tourigny rentrent à l'aréna, c'est d'abord et avant tout pour s'amuser... et apprendre.

lui parle de la pression imposée par les parents. Des exemples de comportement répréhensible, il peut vous en citer à la pelle. Un exemple parmi tant d'autres: le père d'un joueur vient le voir avant Noël pour lui dire que son gars en a assez, qu'il part donc avec lui dans le Sud pour les vacances de Noël.

«Je lui ai dit: Bonne idée, il va pouvoir décrocher, changer le mal de place, voir autre chose, raconte M. Mayer. Plus tard, j'ai appris que le jeune se levait à six heures tous les matins pour aller courir avec son père! Il n'avait que 13 ans.»

Même son de cloche du côté de Michel Colarocchio, recruteur-chef du Rocket de Montréal, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Appelé à parcourir les arènes à la recherche de la perle rare chez les bantams (14-15 ans), il a en a vu des vertes et des pas mûres. «La pression des parents, c'est épouvantable, note le dépisteur. Le père d'Alexandre Daigle n'est pas le seul. Il y en a beaucoup comme lui.»

Conscient que la présence de dépisteurs pourrait déranger certains jeunes prospects, la politique du Rocket est de ne pas entrer en contact avec eux durant la saison. M. Colarocchio se contente de les observer et de discuter avec le personnel d'entraîneurs. «Mais il y a des dépisteurs qui parlent aux joueurs tout l'hiver», dit-il.

En plus des dépisteurs, les joueurs de niveau bantam sont aussi sollicités par les nombreux agents de joueurs, soucieux de les attirer dans leur écurie le plus tôt possible.

«La présence des agents, c'est quasiment devenu exagéré», explique Alain Breton, entraîneur-chef des Seigneurs de Mille-Iles, une équipe bantam AA. Lorsque qu'ils commencent à courir après les joueurs, ces derniers ne sont plus eux-mêmes, ils deviennent plus frais, si je peux m'exprimer ainsi. Ça représente beaucoup de pression. Souvent, le jeune se croit devenu tellement

bon qu'il réussit moins bien par la suite. On en fait plus des vedettes que des joueurs de hockey.»

Certains agents peu scrupuleux approchent même des parents de joueurs d'âge pee-wee, soutient Guy Blondeau, directeur général de Hockey Québec. «Bien sûr, le jeune doit avoir un talent exceptionnel. Mais c'est toujours le même principe: l'agent veut faire signer un contrat au jeune au cas où ce dernier toucherait le gros lot.»

De manière générale, il n'y a pas de sommes d'argent en cause. Le jeune joueur peut toutefois se faire payer de l'équipement, des camps de développement un peu partout au Canada ou aux États-Unis, des écoles de hockey, un entraîneur personnel, etc.

«Pas un adulte en miniature»

Jean-François Mouton, membre du comité provincial et national des entraîneurs, estime que l'accent mis sur la victoire dans le hockey mineur ne fait que créer de la confusion. «À 11 ou 12 ans, le jeune est dans le processus de développement de ses habiletés», dit-il.

«Il faut laisser l'enfant vivre dans son monde d'enfant, ajoute Guy Blondeau. Un enfant, ce n'est pas un adulte en miniature.»

Très tôt, des joueurs vedettes du hockey mineur sont placés sous les feux de la rampe. Benjamin Breault, 14 ans, en a fait l'expérience. Attaquant des Pionniers de Lanaudière et meilleur pointeur de sa ligue cette saison, il a porté les couleurs du Petit Canadien au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, en février dernier.

À la suite d'un article paru dans un quotidien de la Vieille Capitale, Benjamin a été sollicité pour des autographes à son arrivée au Colisée! «Il y a même quelqu'un qui m'a demandé de lui lancer mon hockey dans les gradins après le match, souligne celui qui rêve d'accéder un jour à la Ligue nationale. Tu sais que le monde te regarde, mais quand tu

sautes sur la glace, tu essaies de ne pas penser à ça. De toute façon, il faut que tu vives avec (la pression).»

Évidemment, tout n'est pas noir dans le monde du hockey mineur. Comme le soulignait Bruno Gilbert plus haut, il y a de bons et de mauvais parents. Les vives réactions suscitées par nos questions nous portent toutefois à croire que les cas de parents aveuglés par leur enthousiasme ne sont pas exceptionnels, qu'un sérieux examen de conscience ne ferait peut-être pas de tort.

«Quelles sont les deux premières questions posées à un joueur atome, pee-wee ou bantam quand il arrive à la maison? demande Francis Lessard. La plupart du temps c'est: As-tu gagné et as-tu compté un but? Quand il se fait demander cela semaine après semaine, tout ce que le jeune en vient à comprendre c'est qu'il faut gagner. Il me semble que les premières questions logiques devraient être: As-tu eu du plaisir et as-tu appris quelque chose?»

À suivre lundi

**Montjoye...**  
Le ski de printemps le plus "TRIPANT"!  
Renseignements : (819) 842-2447  
Centre Recréotouristique Montjoye  
Pour tout connaître, visitez-nous à www.montjoys.qc.ca

**VENTE D'OUVERTURE** du 23 mars au 7 avril

Rabais jusqu'à 500\$ sur ensemble de FERS HAUT DE GAMME Autorisé par le manufacturier

en promotion **BALLES** - Wilson - Pinnacle - Nike

Beaucoup d'autres SPÉCIAUX en maasain

Une tradition en région depuis 36 ans

**Golf de l'Estrie inc.**  
2690, chemin des Écossais 562-4128

# Statistiques

## Hockey

### LIGUE NATIONALE

**ASSOCIATION DE L'EST**

**Section Nord-Est**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
Boston	71	38	21	9	5	206	173	88	22-9-1-1	16-12-4-3	6-4-0-0	G3
Toronto	70	36	21	9	4	204	176	85	21-8-5-0	15-13-4-4	4-2-4-0	P1
Ottawa	70	35	23	8	5	215	181	83	18-9-3-2	17-14-5-3	4-5-1-0	P2
Montreal	71	29	27	12	3	182	186	73	17-11-6-1	12-16-6-2	4-2-4-0	N1
Buffalo	70	29	31	9	1	183	174	68	18-14-4-0	11-17-5-1	5-4-1-0	P1

**Section Atlantique**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
Philadelphia	69	38	20	8	3	206	158	87	17-10-4-3	21-10-4-0	3-5-2-0	G1
NY Islanders	69	35	25	7	4	201	191	77	16-11-5-2	17-14-2-2	4-5-1-0	G1
New Jersey	70	32	25	9	4	171	161	67	14-15-2-2	14-14-5-2	4-0-1-0	G2
NY Rangers	73	31	34	4	4	197	227	70	19-17-2-1	12-17-2-3	3-6-0-1	P1
Pittsburgh	70	27	33	6	4	170	205	64	15-17-2-1	12-16-4-3	4-6-0-1	P1

**Section Sud-Est**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
Caroline	71	29	23	14	5	188	197	77	13-11-10-2	16-12-4-3	5-2-3-0	G1
Washington	71	29	31	10	1	193	214	69	18-12-5-1	11-19-5-0	4-4-1-0	G2
Tampa Bay	70	25	32	9	3	151	175	63	15-14-5-2	10-18-5-1	5-2-0-1	P1
Florida	70	19	39	7	5	153	215	50	10-20-3-3	9-19-4-2	2-4-2-2	P3
Atlanta	72	18	42	8	4	167	253	48	11-19-7-0	7-23-1-4	2-7-1-0	G1

**ASSOCIATION DE L'OUEST**

**Section Centrale**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
x-Detroit	71	49	14	6	2	223	154	106	27-6-3-2	22-8-3-2	7-3-0-0	G1
Chicago	71	35	23	11	1	191	182	83	23-6-5-1	12-17-7-0	4-4-3-1	P1
St. Louis	70	35	24	8	3	188	160	81	22-10-1-1	13-14-7-2	4-5-1-0	G1
Nashville	70	25	34	11	0	166	192	61	15-14-7-0	10-20-4-0	4-8-1-0	P6
Columbus	70	20	38	4	4	147	204	52	12-16-5-4	8-22-3-0	5-4-0-1	P1

**Section Nord-Ouest**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
Colorado	72	40	24	7	1	184	149	88	22-10-3-1	18-14-4-0	6-4-0-0	P2
Vancouver	72	34	29	6	3	218	190	77	17-10-5-2	17-19-1-1	6-4-0-0	P1
Edmonton	71	31	26	11	3	180	166	76	18-13-3-0	13-13-8-3	5-3-1-1	G3
Calgary	71	27	30	11	3	171	192	68	16-12-4-2	11-18-7-1	2-6-2-0	P4
Minnesota	71	27	29	10	6	168	201	64	13-12-8-2	10-17-3-2	5-2-1-2	P1

**Section Pacifique**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
San Jose	71	37	23	8	3	209	172	85	19-10-3-2	18-13-5-1	5-4-1-0	G1
Los Angeles	70	35	22	9	4	188	160	83	17-12-5-1	18-10-4-3	6-2-1-1	G5
Phoenix	70	33	23	9	5	184	177	80	22-8-3-2	17-15-6-3	7-1-1-1	G1
Dallas	69	32	23	10	4	188	182	78	14-12-5-3	18-11-5-1	5-2-3-0	G1
Anaheim	72	25	37	3	3	159	179	60	13-17-2-2	12-20-3-1	4-5-1-0	P2

x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.  
y - champion de section.  
z - éliminé des séries éliminatoires.  
w - gagnant de la coupe du Président.  
Note: Un point pour une défaite en prolongation.

## LE CALENDRIER

**Jeudi 21 mars**

San Jose à Calgary 1  
Colorado à Los Angeles 3  
Atlanta 5 N.Y. Rangers 2  
Montreal à Tampa Bay 3  
Phoenix à Dallas 4

**Vendredi 22 mars**

Caroline au NY Islanders, 13h00  
Philadelphia à Pittsburgh, 13h00  
San Jose à Los Angeles, 16h00  
Buffalo à Toronto, 19h00 (CBC)  
Atlanta à Ottawa, 19h00  
Washington à Columbus, 19h00  
Montreal à Nashville, 19h00 (SRC)  
Boston à Florida, 19h00  
Calgary à Edmonton, 22h00 (CBC)

**Dimanche 24 mars**

St. Louis à Chicago, 15h00  
Anaheim à Dallas, 15h00  
Buffalo à Ottawa, 17h00  
Washington à Pittsburgh, 19h00  
Boston à Tampa Bay, 19h00  
Los Angeles à Phoenix, 19h00  
Edmonton à Vancouver, 22h00

## LES STATISTIQUES DU CANADIEN

	B	P	Pts	Pen
94. Yanic Perreault	23	25	39	10
14. Oleg Petrov	23	16	39	10
20. Richard Zednik	19	20	39	41
93. Doug Gilmour	10	28	39	14
90. Joe Juneau	7	25	32	10
43. Pat Brisabois	2	27	29	23
24. Andreas Dackell	14	14	28	16
95. Serguei Berzin	11	12	23	8
79. Andrei Markov	4	17	21	20
52. Craig Rivet	5	15	20	7
25. Chad Kilger	7	12	19	25
38. Jan Bulis	8	10	18	8
71. Mike Ribeiro	8	10	18	12
22. Donald Audette	5	12	17	16
27. Shaun Van Allen	5	12	17	22
5. Stephane Quintal	4	9	13	83
22. Bill Lindsay	4	8	12	136
28. Karl Dykhuis	4	7	11	32
56. Stegh Robidas	1	10	11	14
45. Arron Asham	3	4	7	54
44. Sheldon Souray	3	4	7	55
29. Gino Odjick	4	1	5	85
54. Patrick Travers	2	3	5	14
37. Patrick Poulin	0	5	5	4
36. Marcel Hossa	3	1	4	2
51. Francis Bouillon	0	4	4	31
60. J. Theodore	0	2	2	2
46. Benoit Gratton	1	0	1	8

## LES MEILLEURS

**Les meneurs**  
(Matchs de hâse non compris)

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Col.	43	37	80					
ndu, Col.	31	42	73					
Col.	24	48	72					
ic, Wash-Phi.	11	58	69					
ndian, Det.	33	35	68					
ndian, Tor.	36	31	67					
inis, Car.	25	42	67					
in, NYI.	31	35	66					
rtuz, Ver.	29	37	66					
rdley, Pgh.	27	38	66					
rdison, Ott.	35	29	64					
dano, Dal.	32	32	64					

## LIGUE AMERICAINNE

**Association de l'Est**  
Section Canadienne

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
abec	70	33	22	13	2	231	219	81
John's	70	29	24	15	2	224	216	82
nilton	71	32	28	8	3	222	189	75
alaba	70	34	30	3	3	239	231	74
St-Jean	71	26	30	11	4	165	177	67

**Section Est**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
ford	70	36	21	10	3	224	210	85
geport	69	36	23	7	3	208	175	82
idense	70	32	26	8	4	176	190	65
ngfield	71	31	31	7	1	188	218	67
any	69	12	32	10	15	157	234	53

**Section Nord**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
ell	71	35	23	10	3	202	194	83
hester	72	34	25	10	3	218	208	81
ester	71	35	29	6	1	213	193	77
land	70	26	15	3	3	196	197	70

**Association de l'Ouest**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Rapids	71	37	23	11	0	198	156	85
ago	71	37	26	6	2	213	199	82
ago	72	34	27	7	4	223	206	79
rooke	71	32	29	5	2	210	214	78
ston	72	22	10	3	0	180	189	67

**Section Centrale**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
racuse	72	33	21	13	5	202	180	84
inatti	71	31	28	9	3	198	189	74
ester	70	27	26	15	2	181	187	71
eland	72	26	36	4	2	206	245	62

**Section Sud**

	MJ	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
alk	71	31	24	12	4	192	191	78
adelphia	70	29	22	14	5	187	184	77
hey	71	29	25	11	6	173	176	75
es-Barre	73	20	38	12	3	188	247	55

Assuré d'une place en séries.  
Deux points pour une victoire; un point pour nulle et une défaite en prolongation. Les défaites en prolongation sont indiquées dans la colonne DP seulement.

## LIGUE SEMI-PRO

**Séries éliminatoires**  
Demi-finales de section (4 de 7)  
**PONT-ROUGE SAINT-GEORGES**  
Vendredi 22 mars  
Saint-Georges 3 Pont-Rouge 2  
(Pont-Rouge mène la série 3-2)

**Saint-Georges 3 Pont-Rouge 2**  
(Pont-Rouge mène la série 3-2)

**Finals**  
Lundi 25 mars  
Pont-Rouge à Saint-Georges, 20h00

**THETFORD MINES C. QUÉBEC**  
(Thetford Mines gagne la série 4-0)

**SAINTE-HYACINTHE C. VERDUN**  
Vendredi 22 mars  
Saint-Hyacinthe 2 Verdun 4  
(Saint-Hyacinthe mène la série 3-2)

**Dimanche, 24 mars**  
Verdun à St-Hyacinthe, 19h30

**LAVAL C. SOREL**  
(Laval gagne la série 4-0)

## LIGUE SENIOR AA DE L'ESTRIE

**Séries éliminatoires**  
Demi-finales (4 de 7)  
16h00 Bromptonville c. Rock Forest  
(Rock Forest mène la série 2-0)  
20h00 Richmond c. Coaticook  
(Coaticook mène la série 2-1)

**Dimanche, 24 mars**  
17h00 Rock Forest c. Bromptonville  
19h00 Coaticook c. Richmond

## LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-QUÉBEC

**Séries éliminatoires**  
Finales (3 de 5)  
16h00 Bromptonville c. Rock Forest  
(Rock Forest mène la série 2-1)

**Dimanche, 24 mars**  
17h00 Bromptonville c. Rock Forest  
19h00 Rock Forest c. Bromptonville

## LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-QUÉBEC

**Séries éliminatoires**  
Finales (3 de 5)  
16h00 Bromptonville c. Rock Forest  
(Rock Forest mène la série 2-1)

**Dimanche, 24 mars**  
17h00 Bromptonville c. Rock Forest  
19h00 Rock Forest c. Bromptonville

## Sport étudiant

### SOCCER INTÉRIEUR

**Dimanche, 24 mars**

(A St-Joseph)

47 JF 9h00 Sém Sherbrooke c. Le Boisé  
43 JF 10h30 St-Joseph c. Le Boisé  
44 JF 11h30 Marie-Rivier c. Sém Sherbrooke  
46 JF 13h00 Marie-Rivier c. Le Boisé  
45 JF 14h00 Sém Sherbrooke c. St-Joseph  
49 JF 15h30 St-Joseph c. Marie-Rivier

(A l'Escalpe)

49 JMA 9h00 Sém Sherbrooke c. L'Escalpe  
48 JF 10h30 Montclair c. Le Ber  
51 JMA 12h00 Sém Sherbrooke c. Le Ber  
52 JMA 13h00 Montclair c. L'Escalpe  
53 JMA 14h00 Montclair c. Sém Sherbrooke  
54 JMA 15h00 Le Ber c. L'Escalpe

### BASKET-BALL

**Samedi, 23 mars**

8h30 Championnat scolaire féminin de l'ARSEE au Triplet  
8h30 Championnat scolaire masculin de l'ARSEE au Séminaire de Sherbrooke  
au F 10h00 Qualifications Nord/Est en basket-ball collégial féminin à Merici  
au M 10h00 Qualifications Nord/Est en basket-ball collégial masculin à St-Lawrence

### TENNIS DE TABLE

**Samedi, 23 mars**

# annonces classées

## POUR PLACER UNE ANNONCE

**Par téléphone** (819) 564-2222  
1 800 567-6955  
(sans frais)

de lundi au jeudi,  
de 8 h 30 à 19 h 30,  
jusqu'à 16 h 30 le vendredi.

**Par télécopieur** (819) 564-5482

**Sur place**  
1950, rue Roy,  
Sherbrooke  
J1K 2X8  
du lundi au vendredi, de  
8 h 30 à 16 h 30

**Appelez tôt en semaine et évitez la cohue du vendredi**

**cyberpresse.ca**

### Suite des annonces classées de la page C-14

## 219 ROULOTTES

# TENTES-ROULOTTES Rockwood

Venez découvrir Les nouveaux modèles 2002



Vaste choix de modèles

**SPÉCIAL PRÉ-SAISON**  
Modèle 1640 - 6 places  
Comprend chauffage, réfrigérateur, poêle, vêtements, matelas chauffants pour 6 200 \$

Financement disponible

## ESTRIE MARINE

7030, boul. Bourque, Rock Forest  
(819) 868-4000

### 221 DIVERS À VENDRE

1 SPA 2000  
2 places, 52 x 80, 18 jets, 2 vit. ext. cond. 2400\$. 563-9159

\* 20 \$ D'ESCOMPTE SUR PIÈCES POUR VOTRE SOUFFLEUR À NEIGE + Pièces M.T.D. et de moteur Tacum-se. Expiration 1er avril 2002.  
GERMAIN TANGUY INC.  
1375, 12e Avenue Nord  
822-4510

200 FILMS VIDEO  
de la taille Video Van Home de Mt. 1 à 5\$ et plus. En montre au Video King. 1975 King O.

2 COMPTOIRS de 8 pi. réfrigérés, fermés et 12 pi. Husmann. 820-0626.

### 221 DIVERS À VENDRE

\* CÈDRE DE L'OUEST \*  
Embovées 146 de 3 et 4 pi. clair. 856 pi. 10x12-13 pi. clair. 906 pi. 11x16 pi. 1263 pi.

BOUCHARD MATERIAUX INC.  
3455 route 108 Est, Lennoxville  
566-7220

CHARCOAL 5 pieds 16 feux, au gaz naturel. Lave-vaisselle Jackson avec booster et pompe complet 2 portes extérieures françaises doubles 1 four, naise électrique à feu chaude, comp. 2 urinoirs, commode, 2000 litres de resto 330x32 et 38 tables 24x30. Frais de 10% à l'acheteur. 566-1272. Fax: 577-8005

CINÉMA-MAISON JVC: 5605  
Classeur 3 sections, horizontal, 655 Divi-III en semi-courbe, noir. 1005 Commode mélamine blanche 35\$ 508-348-078. Jour, pag. 573-7839

COIFFURE... Revenez supplémentaires! Le bronzant à prix d'automne! 820-7752

### 221 DIVERS À VENDRE

SIROP D'ÉRABLE.  
production 2002, 368 gallon. Beurre et tire d'érable. Cell. 820-5831. Rés. 843-1945

SKI BAZAR  
Vente - achat. Neuf et usagé.

NOUVEAU  
MISE AU POINT DE SKI à 14.98\$. 569-7771. Jeudi vendredi samedi.

SOUFFLEUR 1215, forces 31 pi. de pelle COUVERTURE d'auto antique. Tel. 846-1360

SOUFFLEUSE À NEIGE  
Boien 8 forces, 26 pi. avec chaudière. Tel. 839-3330

SOUFFLEUSE YAMAHA  
8 forces, 24 pi. Tel. 826-2432

SPA 4 PLACES  
Mélamine, couleur gris pâle et sable avec jets thermos, PVC, ozonateur CD, resto 5000. Prix de garantie, pour int. et ext. 4950\$. Pour 3700\$, cause démantèlement. 819-657-4291.

SUPÉRIEUR MANTEAU  
de renard norvégien, garni de renard shadow, longueur 49 pou. 12-14 ans. ext. cond. pont. 4-5 lbs. valeur à neuf 4000\$. 575-824-5419

COUCHETTE et table à langer en laque blanc, très propre avec matelas de chez Matelas Houde, très bonne qualité. 250\$. Lucie, après 17h 845-2786

### 222 MEUBLES ÉLECTROMÉNAGERS

MATELAS 54 PO, 6 mois d'usage, avec plate-forme en mélamine blanche, valeur 650\$, démande 350\$. 450-532-5735

MATELAS D'EAU QUEEN  
35 mm. souples. Carte-à-vis. Ouvert du mardi au dimanche. 572-1038

MÉNAGE COMPLET à vendre: cause séparation. 572-9969

MÉNAGE NEUF AU COMPLET  
à vendre. Aussi MONTANA 2001 tout équipé. 823-8236

MOB. CHAMBRE, érable, 1255  
MOB. cuisine, érable, 1255  
Complet, 2 pi. ou 3 pi. 305. Téléphone: 846-2965 ou 566-2619

MOB. CHAMBRE ENFANT  
blanc, 2 lits simples, base en métal tubulaire, 1 matelas, poêle avec huche, commode 6 pi. et 1 à 3 tiroirs. 300\$. 569-1961

MOB. CHAMBRE en pin, 850\$.  
Mob. salle à manger, acier en acier, 1250\$. Cuisine, Admiral 3755. Réfrigérateur. 18 pi. ou 21 pi. 878-3342

MOB. CUISINE, mélamine  
blanc, 4 chaises, 250\$. Mobilier, chambre, bureau, commode, table de chevet, Queen Ant. bourgogne, 500\$ poêle 75\$. (réf. 1255, lav-éch., 225\$. Matelas, sommier double, 100\$. Entre 9h et 17h. 823-9458

MOB. CUISINE, mélamine  
blanc, 4 chaises, 250\$. Mobilier, chambre, bureau, commode, table de chevet, Queen Ant. bourgogne, 500\$ poêle 75\$. (réf. 1255, lav-éch., 225\$. Matelas, sommier double, 100\$. Entre 9h et 17h. 823-9458

MOB. CUISINE EN BOIS  
couleur miel, commode, table 4 chaises, 2 petites tables et buffet. Prix: 700\$. Tel: 832-2285

MOB. DE CHAMBRE Laurier  
5 mrx, laque noir, commode, 405\$. Tel: 346-1401

MOB. DE CHAMBRE provincial  
français blanc, 6 mrx. Fauteuil bergier, table, 2 bureaux de travail en métal. 569-5388

MOB. DE SALLE À MANGER  
7 mrx, en bois blanc, 575\$. (Vernique: 346-3750)

\* MOB. SALLE À DINER:  
4 chaises, bahut + huche vitrée en frêne, teint ambre. Machine à laver Singer avec table. 346-1491

MOB. SALON, sofa, fleurs  
"changement" décoratif + chaise Queen Ant. 1255. Mob. CHAMBRE blanc, bureau, commode avec miroir, 1 table de chevet, matelas et sommier, écran, 550\$. 2 bureaux de travail, 300\$. 2 pi. x 4 pi. 555 ch. 566-4998 ou 620-7274.

\* MOBILIER DE CUISINE MCK \*  
Table 36 x 60 pi. en verre, 6 chaises en métal noir, bancs recouverts récemment. Très propre. 750\$. 849-7526 ou 821-2201, poste 224

MOBILIER DE CUISINE  
de style moderne + élégant très propre. Tel: 846-8707.

POÈLE, RÉFRIGÉRATEUR,  
\* Lav-éch. 175\$, payer et apporter 100\$, en verre, 6 chaises en métal noir, bancs recouverts récemment. Très propre. 750\$. 849-7526 ou 821-2201, poste 224

MOBILIER DE CUISINE  
de style moderne + élégant très propre. Tel: 846-8707.

POÈLE, RÉFRIGÉRATEUR,  
\* Lav-éch. 175\$, payer et apporter 100\$, en verre, 6 chaises en métal noir, bancs recouverts récemment. Très propre. 750\$. 849-7526 ou 821-2201, poste 224

MOBILIER DE CUISINE  
de style moderne + élégant très propre. Tel: 846-8707.

POÈLE, RÉFRIGÉRATEUR,  
\* Lav-éch. 175\$, payer et apporter 100\$, en verre, 6 chaises en métal noir, bancs recouverts récemment. Très propre. 750\$. 849-7526 ou 821-2201, poste 224

### 224 APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

CAMESCOPE digital Panasonic PV1750K, garantie juin 2003 + batterie rechargeable suppl. chargeur connecté à dist., la gène pilote 2 cass. d'enregistrement, adaptateur cass. VHS, carte mémoire 8MB, 300 x digital, 26K, zoom haute définition, écran 3" + écran tactile. 1028. 346-2288

RECHERCHE CAMÉRAS  
35 mm. souples. Carte-à-vis. Ouvert du mardi au dimanche. 572-1038

### 242 BOIS DE CHAUFFAGE

\* BOIS DE CHAUFFAGE \*  
semi-sec, livrés  
Tel: 822-3931

BOIS DE CHAUFFAGE  
16 pi. bois franc. 819-562-4881

BOIS FRANC  
de 6 à 16 pi. long en 2002 et 2001. 1505 voyage, équivalent à 15 cordes de 16 pi. 884-2292

BOIS FRANC  
Tel: 819-879-4973

FENÊTRE, MOTEUR,  
cylindre, pompe, manette, 550\$. 846-3666

RETAILLES de BOIS FRANC  
SEC. LIVRE EN Vrac.  
Tel: 562-0212

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Si vous avez de la marchandise à vendre telle que: ménage, meubles, antiquités, outils, succession, etc.

Appelez-nous Alain ou Gaston, encanteurs  
(819) 572-1279 ou  
(819) 822-2181

PRÉAVIS D'ENCAN DE MACHINERIES AGRICOLES EN CONSIGNATION CHEZ ANDRÉ CHAMPIGNY 51, CHEMIN GRANBY, RIXTON ALLS, QUÉBEC LE SAMEDI 13 AVRIL 2002 À 10 H 30

Consignations acceptées. Communiqués avec nous le plus tôt possible pour favoriser vos marchandises lors des publicités. André Champigny, encanteur. Tél.: (450) 548-5549. Téléc.: (450) 548-5548. À votre service pour tous genres d'encans.

La Tribune  
Appelez-nous  
564-5466  
1-800-567-6955  
(zone interurbaine)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER DE BROMPTON

### APPEL D'OFFRES

REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT DU POSTE DE POMPAGE NUMÉRO 1

MAÎTRE D'OUVRAGE (propriétaire)  
Municipalité de Saint-François Xavier de Brompton  
94, rue Principale  
Saint-François Xavier de Brompton (Québec)  
À l'attention de Madame Sylvie Champagne, secrétaire trésorière  
Téléphone: (819) 845-3954  
MAÎTRE D'OUVRAGE (ingénieur)  
Groupe HSA experts-conseils sene  
150, rue Marchand, bureau 600  
Drummondville (Québec)  
J2C 4N1  
À l'attention de Monsieur Jean Côté, ingénieur  
Téléphone: (819) 478-8191

### 219 ROULOTTES

ACHÈTERAIS ROULOTTE, 21 pi et plus, 1980 et plus, propre et bonne condition. 868-6944

CARAVAN A SCELLETTE  
Bonnet, 23 pi, 1996, mod. 2260, légère, non-um, très très propre. Tout équipé. 15 800\$ nég. Tel: 346-2044, pag. 572-6950

FIFTH WHEEL PROWLER  
modèle 28 55 1999, 24 000 \$ 875-6670, 574-4437

FIFTH WHEEL PROWLER  
27 5 J, 1999, Extension double. Tous équipements impeccables. 27 500 \$. 845-2517

GOLDEN FALCON 1985  
33 pi, très propre, porte-patio, mondes, avaut. 8500\$. 562-3165

ROULLETTE MALLARD  
2002, modèle 26 M. et plus 4", commode, neuve, à 28 000\$. 17 500\$. 819-477-0229

ROULLETTE 17 PI  
avec rallonge, située au Camping Beaulieu. Tel: 347-1928

ROULLETTE BANTAM  
Trail Lite 2000, roulotte neuve, 7 places, 16 500\$. 564-2269

ROULLETTE CABANA 17 PI  
1999, construite Kystone, toute équipée, 12 000\$. 819-833-2965

ROULLETTE HORNET 1997  
35 pi F avec extension double 2 chambres, fermes, chauffage et air climatisé, confort, peut couler 8 personnes, porte patio avec cuisine, 228 pi, remise. Situé au Camping Country, Lambton. Tel: 450-663-8262

ROULLETTE SUN LITE 99  
21' air cond, beaucoup d'étra, très propre, commode neuve. 15 200\$. 819-477-0229

TENTE ROULLETTE STARCRAFT 99  
Nancy au 432-2055

### 220 RENCONTRES AMITIÉ

FEMME GAI 53 ANS  
Cherche compagne pour briser ma solitude et surtout pour avoir une amie. Et qui sait...  
Après 17h à 47-8179

FUYER LA SOLITUDE  
Inscription pour 1 an: 20\$. Gratuit pour dames. Vous recevrez gratuitement notre liste de descriptions. Envoyez vos goûts et coordonnées à Agence de rencontres. Espérance, C.P. 14, Lac-Mégantic, Québec, G6B 2P5.  
Info: Patricia 819-583-5025

\* HOMME DESIRÉ \*  
rencontre femme mature pour rencontres occasionnelles. Avec photo si possible. Écrire à Place de la Cité, c.p. 503, Sherbrooke, Q.J.H. 5K2.

\* HOMME SIMPLE \*  
sérieux, amoral, rencontre une amie dans la 50aine. Appeler-moi. 346-5444

JOYEUSES PÂQUES  
Jolie femme mature reçoit en privé, discrétion assurée. 40, 55, 50, 103. Tél.: (819) 394-3366

MODELE NU, masculin, 20 à 30 ans, recherché par photographe. Non rémunéré. Cond. à disc. Marc: 821-3173

\* RECHERCHE PERE BIOLOGIQUE \*  
Caron né le 14/02/1964, hôpital Médecinor Québec. Mon frère Sylvain Garnier Père avaut 25 ans 5'6", 175 livres, yeux verts, cheveux châtain, bichon, famille de 13 (8 pers., 7 filles) et père pat. 53 ans, ex-gi-mère pat. 47 ans. Mère biologique avaut 21 ans, refus de travail en 2000. Originaire de l'Estrie et can-f. catholiques. Vous croyez avoir des informations pouvant m'aider à me rapprocher de lui, faites-moi un part à cpgag@sympatico.ca ou à C.P. 56017, 2301, Père Lelièvre, Québec, Q.C. G1P 4P7, Marc.

SOIRÉE CANTINIÈRES POUR 18 ANS et plus. Au 1923 Bellevue-Rue Sud (anciennement la Brasserie La Romane), tous les samedis à partir de 20 heures. Karaoke, musique variée, éclairage, animation. Bienvenue à tous! Plus en est de feu, plus on s'amuse et plus on rencontre. Une collaboration de Desiré et du restaurant La Brochette.

SOIREE DANTSANTES  
pour célébrer au Restaurant de l'Aéroport de Sherbrooke, le samedi 13 avril à 19h. Réservation avant le 11 avril. 346-6596

SOIREE FANTASIES... Boutiques Douce Romance vous offre des soirées érotiques (style demo à domicile). À la boutique, tout est là, c'est génial! info: réservation, 666 King est. Sherbrooke, 819-477-0229 ou www.douce-romance.com

SOUPER RENCONTRES AU RESTAURANT L'OMNI BOUFFE  
660 Bowen Sud  
Vu la popularité croissante, le prochain souper rencontres aura lieu le 23 MARS 2002 à 19h30. Réservez 101, Murielle, 565-7706.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 221 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 220 RENCONTRES AMITIÉ

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 220 RENCONTRES AMITIÉ

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 220 RENCONTRES AMITIÉ

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

ACHÈTERAIS  
Urgent: Conteneur pour transport 20 ou 40 pi. remorque 45 ou 55 pi. pour entreposage, garage, démolition pour usage: conteneur à vi-danges. 819-864-4132, 574-4949.

### 220 RENCONTRES AMITIÉ

ACHÈTERAIS VÉTEMENTS MATERNES PRINTEMS-ÉTÉ, FRIPERIE RONDONS BEDONS. 666 GAT 566-1703

ACHÈTERAIS permis de transport en vrac (VR) avec ou sans camion. 819-560-1262

# AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

## Appel d'offres

Ministère des Transports

**Vente par voie de soumissions publiques**

DOSSIER N° 9 2000 60018

OPTION 1 - Vente d'un immeuble (Terrain et bâtisses)

**Valeur estimée : 5 000 \$** L'immeuble est constitué d'un terrain d'une superficie de 1 455,8 m<sup>2</sup> connu comme étant le lot 19B rang 3 du cadastre officiel du Canton de Barnston, situé dans la ville de Coaticook et de bâtisses, soit une résidence unifamiliale (14,13 m X 8,0 m) portant le numéro civique 1171, route 141, un garage (6,85 m X 6,81 m) et d'une remise (3,7 m X 2,7 m).

Cet immeuble est vendu sans aucun accès direct possible par véhicule à la nouvelle route 141 qui sera construite à l'été 2002. La résidence est vendue sans droit réel en ce qui concerne l'alimentation en eau potable et ne sera pas raccordée au réseau d'égout municipal.

OPTION 2 - Vente de bâtisses seulement

**Valeur estimée : 1 000 \$** Une maison unifamiliale, un garage et une remise érigés sur la partie du lot 19B rang 3, du cadastre officiel du Canton de Barnston, situés dans la ville de Coaticook, portant le numéro civique 1171, route 141. Ces bâtiments devront être déplacés ou démolis dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat de vente par les autorités du Ministère.

**Visite des lieux:** les mercredis 27 mars et 3 avril 2002 entre 10 h 30 et 11 h 30.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée sur le formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres. On peut obtenir ce dossier, en indiquant son numéro, au coût de **10 \$** pour chacune des options, ce montant, qui inclut les taxes et qui n'est pas remboursable, est payable en espèces ou encore par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.

Pour se procurer le dossier, s'adresser à : Direction de l'Estrie, Ministère des Transports du Québec, 200, rue Belvédère Nord, bureau 2.02, Sherbrooke (Québec), J1H 4A9, Téléphone: (819) 820-3280, poste 318.

L'ouverture des soumissions aura lieu au cours d'une assemblée publique tenue le **11 avril 2002 à 15 h**, à l'adresse indiquée précédemment.

Le ministre des Transports se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,  
Jean-Paul Beaulieu



On prépare l'avenir

68027

## Appel d'offres

Ministère des Transports

**Vente par voie de soumissions publiques**

DOSSIER N° 9 2000 60019

OPTION 1 - Vente d'un immeuble (Terrain et bâtisses)

**Valeur estimée : 5 000 \$** L'immeuble est constitué d'un terrain d'une superficie de 1 400,4 m<sup>2</sup> connu comme étant le lot 19B rang 3 du cadastre officiel du Canton de Barnston, situés dans la ville de Coaticook et de bâtisses, soit une résidence unifamiliale (11 m X 7,4 m) portant le numéro civique 1177, route 141 et d'un garage (6,2 m X 6,2 m).

Cet immeuble est vendu sans aucun accès direct possible par véhicule à la nouvelle route 141 qui sera construite à l'été 2002. La résidence est vendue sans droit réel en ce qui concerne l'alimentation en eau potable et ne sera pas raccordée au réseau d'égout municipal.

OPTION 2 - Vente de bâtisses seulement

**Valeur estimée : 1 000 \$** Une maison unifamiliale (11 m X 7,4 m) et un garage (6,2 m X 6,2 m) érigés sur la partie du lot 19B rang 3, du cadastre officiel du Canton de Barnston, situés dans la ville de Coaticook, portant le numéro civique 1177, route 141. Ces bâtiments devront être déplacés ou démolis dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat de vente par les autorités du Ministère.

**Visite des lieux:** les mercredis 27 mars et 3 avril entre 10 h 30 et 11 h 30

Toute offre, pour être valide, doit être présentée sur le formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres. On peut obtenir ce dossier, en indiquant son numéro, au coût de **10 \$** pour chacune des options, ce montant, qui inclut les taxes et qui n'est pas remboursable, est payable en espèces ou encore par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.

Pour se procurer le dossier, s'adresser à : Direction de l'Estrie, Ministère des Transports du Québec, 200, rue Belvédère Nord, bureau 2.02, téléphone (819) 820-3280, poste 318.

L'ouverture des soumissions aura lieu au cours d'une assemblée publique tenue le **11 avril 2002 à 15 h**, à l'adresse indiquée précédemment.

Le ministre des Transports se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,  
Jean-Paul Beaulieu



On prépare l'avenir

68029

## APPEL D'OFFRES 2002-005

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour des travaux d'aménagement d'une fontaine et d'un théâtre extérieur au parc Strathcona.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du greffier au 191, rue du Palais à Sherbrooke, de 8 h 30 à 16 h 30, au prix de 50,00 \$.

Les soumissions scellées et marquées « APPEL D'OFFRES 2002-005 - AMÉNAGEMENT FONTAINE ET THÉÂTRE - EXTÉRIEUR AU PARC STRATHCONA » devront parvenir au bureau du greffier au 191, rue du Palais à Sherbrooke (Québec) J1H 4R1, le ou avant le 9 avril 2002 à 10 heures. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Me Pierre Huard  
Greffier

## VENTE EN JUSTICE DE L'ÉTUDE PROTEAU ET ASSOCIÉ HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C. 862, RUE BELVÈDÈRE SUD, SHERBROOKE (819) 564-0424

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ST-FRANÇOIS NO : 450-01-022280-015 / 450-01-021717-017 BREF D'EXECUTION LE PERCEPTEUR DES AMENDES

YOLAND GAGNON Partie défenderesse Le 2e jour d'avril 2002, à 11 h, au 1061, rue St-Joseph, app. 6, Sherbrooke, district de St-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Yoland Gagnon saisis en cette cause consistant en 1 véhicule Dodge Colt, vert, 1994, immatriculé 573 EYS, 1 micro-onde Daewoo.

Conditions : argent comptant et / ou chèque visé information : Rock Guérin, huissier de justice NO : 00-0108089 / 00-0108090 / 00-0108182 BREF D'EXECUTION LA VILLE DE MAGOG

MARC CORRIVEAU Partie défenderesse Le 4e jour d'avril 2002, à 10 h 45, au 238, rue Gaius-Lavalée app. 301, Magog, district de St-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Marc Corriveau, saisis en cette cause consistant en 1 véhicule Pontiac Formula 1989, immatriculé H8D 646. Conditions : argent comptant et / ou chèque visé information : Serge Proteau, huissier de justice

DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-063052-016 BREF D'EXECUTION SERVICES FINANCIERS DAMLERC-HRYSLER (DEBIS) CANADA INC.

Léo-Paul Lagueux Partie défenderesse Le 3e jour d'avril 2002, à 11 h, au 120, rue Beaudoin, Magog, district de St-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Léo-Paul Lagueux, saisis en cette cause consistant en 1 véhicule Oldsmobile Cutlass Supreme 1985, souffleur Yardman, compresseur à air 5 forces et plusieurs autres outils. Conditions : argent comptant et / ou chèque visé information : Serge Proteau, huissier de justice

## APPEL D'OFFRES

La Municipalité d'Eastman demande des soumissions pour l'achat d'un camion incendie neuf de type autopompe pour le service des incendies.

La Municipalité d'Eastman, la propriétaire, peut et elle choisit de conclure un contrat de crédit-bail à l'égard d'un camion incendie neuf de type autopompe. À cet effet, la Municipalité désigne le crédit-bailleur dans un avis écrit qu'elle adresse à l'adjudicataire et ce, au moment opportun. À compter de la réception de cet avis, l'adjudicataire doit conclure, avec le crédit-bailleur que la Municipalité désigne dans l'avis, le contrat de crédit-bail relatif à un camion incendie neuf de type autopompe pour le service des incendies.

### Dossier de soumission

Le dossier de soumission du présent appel d'offres est disponible sans frais aux soumissionnaires intéressés, à compter de 9 h de l'avant-midi, heure locale, le lundi 25 mars 2002, au bureau municipal de l'hôtel de ville d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, C.P. 150, Eastman, province de Québec, J0E 1P0. Pour prendre possession du dossier de soumission, au bureau municipal ou pour obtenir un exemplaire par la poste ordinaire (aucune transmission par télécopieur), il est recommandé aux soumissionnaires intéressés d'en faire la demande en téléphonant au préalable au (450) 297-3440, dans les heures d'affaires habituelles : du lundi au vendredi de 9 h à midi - 13 h à 16 h, heure locale. Veuillez prendre note que le bureau est fermé le vendredi 29 mars 2002, en l'occurrence, le vendredi saint.

**Clôture et ouverture des soumissions**  
Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées des nom et adresse du soumissionnaire et de : «**SOUMISSION POUR UN CAMION INCENDIE NEUF DE TYPE AUTO-POMPE**» doivent être physiquement au bureau municipal, 160, chemin George-Bonnallie, C.P. 150, Eastman (Québec) J0E 1P0, avant 11 h 45 de l'avant-midi, heure locale, le mercredi 10 avril 2002 ou elles seront ouvertes publiquement à compter de 11 h 45 de l'avant-midi, heure locale, à ces mêmes date et adresse.

La Municipalité d'Eastman ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Eastman, ce 23e jour de mars 2002.  
Élise Guérin  
Secrétaire-trésorière

68023

## Appel d'offres

### UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Projet

Remplacement du pont roulant de la piscine Centre sportif Pavillon Universtrie

Propriétaire

Université de Sherbrooke  
2500, boulevard de l'Université  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Architecte

Sylvain Pomerleau, architecte  
1122, rue Principale  
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

Ingénieurs en structure

Victor & associés  
1144, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1H 1S2

Ingénieurs en mécanique et électricité

Teknika Inc.  
150, rue de Vimy  
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

L'Université de Sherbrooke demande des soumissions pour le remplacement du pont roulant de la piscine du Centre sportif, Pavillon Universtrie sur le campus Ouest de l'Université de Sherbrooke.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir du 27 mars 2002 contre un dépôt de cent dollars (100 \$) qui sera non remboursable. Si ce dépôt est sous forme de chèque, il devra être libellé au nom du propriétaire.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à l'Université de Sherbrooke, au local 106 du Pavillon John-S.-Bourque, jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 18<sup>e</sup> jour du mois de avril 2002 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie de soumission correspondant à dix pour cent (10 %) du montant de sa soumission. La garantie doit être fournie sous forme de cautionnement ou de lettre de garantie irrévocable, auquel cas les modèles prévus dans les documents d'appel d'offres devront être utilisés ou au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission devra être échangée avant la signature du contrat par une garantie d'exécution du contrat et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services sous forme de cautionnements. Ces garanties pourront être fournies au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental et dont l'échéance ne doit pas dépasser cinq (5) ans. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnements, le montant de chacune d'elles doit correspondre à cinquante pour cent (50 %) de la valeur du contrat et ces cautionnements doivent être fournis suivant les modèles prévus aux documents d'appel d'offres; lorsque ces garanties sont sous une autre forme autorisée, chacune d'elles doit correspondre à dix pour cent (10 %) de la valeur du contrat.

Les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 250 000 \$, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces et territoires assujettis à l'Accord sur le commerce intérieur, l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 100 000 \$ mais inférieure à 250 000 \$, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces assujetties à l'Accord de libéralisation des marchés du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

De plus, seules les soumissions qui proviendront d'entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c. B-1.1) seront considérées aux fins du processus d'appel d'offres.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires, tel qu'amendé à ce jour.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Luce Samoisette  
Vice-rectrice à l'administration et rectrice adjointe

68007

www.usherbrooke.ca

## Appel d'offres

### UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Projet

Réaménagement de la Faculté d'éducation physique et sportive

Propriétaire

Université de Sherbrooke  
2500, boulevard de l'Université  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Architecte

Louis Faucher, architecte  
337, rue Dufferin  
Sherbrooke (Québec) J1H 4M6

Ingénieurs en structure

Teknika inc.  
150, rue de Vimy  
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

Ingénieurs en mécanique et électricité

Teknika Inc.  
150, rue de Vimy  
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

L'Université de Sherbrooke demande des soumissions pour le réaménagement de la Faculté d'éducation physique et sportive sur le campus Ouest de l'Université de Sherbrooke.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir du 25 mars 2002 contre un dépôt de cent dollars (100 \$) qui sera non remboursable. Si ce dépôt est sous forme de chèque, il devra être libellé au nom du propriétaire.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à l'Université de Sherbrooke, au local 106 du Pavillon John-S.-Bourque, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2002 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie de soumission correspondant à dix pour cent (10 %) du montant de sa soumission. La garantie doit être fournie sous forme de cautionnement ou de lettre de garantie irrévocable, auquel cas les modèles prévus dans les documents d'appel d'offres devront être utilisés ou au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission devra être échangée avant la signature du contrat par une garantie d'exécution du contrat et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services sous forme de cautionnements. Ces garanties pourront être fournies au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental et dont l'échéance ne doit pas dépasser cinq (5) ans. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnements, le montant de chacune d'elles doit correspondre à cinquante pour cent (50 %) de la valeur du contrat et ces cautionnements doivent être fournis suivant les modèles prévus aux documents d'appel d'offres; lorsque ces garanties sont sous une autre forme autorisée, chacune d'elles doit correspondre à dix pour cent (10 %) de la valeur du contrat.

Les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 250 000 \$, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces et territoires assujettis à l'Accord sur le commerce intérieur, l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 100 000 \$ mais inférieure à 250 000 \$, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces assujetties à l'Accord de libéralisation des marchés du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

De plus, seules les soumissions qui proviendront d'entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c. B-1.1) seront considérées aux fins du processus d'appel d'offres.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires, tel qu'amendé à ce jour.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Luce Samoisette  
Vice-rectrice à l'administration et rectrice adjointe

68008

www.usherbrooke.ca

**La Tribune**

Actualité locale,  
régionale et nationale,  
coup d'oeil sur le monde,  
les affaires,  
les arts et spectacles,  
des commentaires,  
des analyses,  
du sport,  
des photos, de la couleur,  
*de la vie!*

**Abonnez-vous**  
**564-5466**  
**(1-800-567-6955)**

### Éphémérides

- (PC) - Éphémérides du samedi 23 mars 2002.
- 2001 — Au large de la Nouvelle-Zélande, la station russe Mir, désuète après 15 ans de service en orbite, est désintégrée dans l'atmosphère.
- 1998 — Le drame maritime «Titanic» remporte 11 oscars, égalant la marque établie par le péplum «Ben Hur» en 1959.
- 1994 — Luis Donaldo Colosio, candidat à la présidence du Mexique, est assassiné à Tijuana durant sa campagne électorale.
- 1987 — Bagdad intensifie son offensive contre l'Iran, bombardant trois gisements pétroliers en mer, un terminal pétrolier et un pétrolier.
- 1983 — Barney Clark, le premier homme à qui a été implanté un coeur artificiel, succombe à Salt Lake City, après avoir survécu 112 jours.
- 1980 — L'ex-chah d'Iran quitte Panama pour l'Égypte, où il mourra en exil.
- 1966 — Le pape Paul VI reçoit au Vatican l'archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsay: c'est la première rencontre entre chefs des Églises catholique et anglicane, séparées depuis quatre siècles.
- 1964 — Ottawa accepte le principe de la fluoration de l'eau, pour lutter contre la carie dentaire.
- 1957 — Jacques Plante gagne le trophée Vézina pour la deuxième fois.
- 1945 — Les armées américaines et britanniques franchissent le Rhin.
- 1933 — Le Reichstag, sans surprise, vote les pleins pouvoirs à Adolf Hitler.
- 1919 — Benito Mussolini fonde son parti, Fascii di Combattimento.
- 1897 — Un tremblement de terre est ressenti à Montréal.
- 1752 — Parution du premier journal anglais au Canada, le Halifax Gazette.
- Il s sont nés un 23 mars:  
Le peintre espagnol Juan Gris, né Gonzalez (1887-1927)
- L'actrice américaine Joan Crawford (1908-77)
- Le cinéaste japonais Akira Kurosawa (1910-98)
- Le pionnier des fusées Wernher Von Braun (1912-77)
- Roger Bannister, premier homme à courir le mille en moins de quatre minutes (1939)
- Le compositeur Vangelis Papatassiou (1943)
- Bernadette Devlin, militante irlandaise des droits (1947)

# Nécrologie

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE**  
565-7646  
Encore plus près de vous

## In mémoriam

- AUGER (M. Luc)  
46 ans.
- AULIS (Mme Yolande)  
74 ans, North Hatley
- BEGIN (M. Gérard)  
80 ans, Tracy
- BERGERON (M. Nova)  
74 ans, Bromptonville
- BOLDUC (Mme Aurore)  
90 ans, Windsor
- BOYCE (Mme Laurette)  
78 ans, Drummondville
- BURNHAM (Mme Marie-Jeanne)  
85 ans, Magog
- CHARLAND (M. Roger)  
63 ans, Sherbrooke
- COUTURE (Mme Alice)  
91 ans, Sherbrooke
- DOYON (M. Paul-Henri)  
71 ans, Boucherville
- DUBEAU (M. Réal)  
72 ans, Asbestos
- DUBOIS (M. Eddy)  
80 ans, Ham-Nord
- DUTIL (M. Émile)  
86 ans, Sherbrooke
- GAGNON (M. Rock)  
89 ans, Coaticook
- GIRARD (M. Fernand)  
80 ans, St-Gérard
- GRENIER (Mme Françoise)  
81 ans, Sherbrooke
- GRIMARD (Mme Yvette)  
76 ans, Montréal
- HAMEL (M. Oliva)  
90 ans, Magog
- LACROIX (M. Roger)  
70 ans, Sherbrooke
- LARENTE (M. Guy)  
78 ans, North Hatley
- LAROCHELLE (Mme Adrienne)  
98 ans, Sherbrooke
- LEBLANC (M. Bruno)  
75 ans, Drummondville
- MASSE (Mme Victoire)  
85 ans, Valcourt
- PEPIN (Mme Céline)  
74 ans, Drummondville
- POMERLEAU (Mme Monique)  
60 ans, Rock Forest
- RAICHE (M. Jean-Marie)  
74 ans, Sherbrooke
- ROBERGE (Mme Marie-Paule)  
83 ans, Sherbrooke
- ROY (M. Jules)  
75 ans, Cookshire
- SIMARD (M. Roland)  
82 ans, Sherbrooke
- THIBODEAU (M. Rock)  
30 ans, Marbleton



**BOLDUC Aurore**

Au C.H.U.S. Hôtel-Dieu, le 21 mars 2002, est décédée madame Aurore Bolduc, à l'âge de 90 ans, fille de feu Honoré Bolduc et de feu Amanda Morency, demeurant à Windsor. Madame Bolduc repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Boisvert  
64, 3e avenue, Windsor (Québec)  
Tél.: 819-845-3992 - Téléc.: 845-5287  
Courriel: cfe@abacom.com  
Lionel Turgeon, directeur.

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Funérailles, le lundi 25 mars 2002 à 11 h, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Bolduc laisse dans le deuil ses deux sœurs: Lucille Bolduc (feu Gérard Roberge); Thérèse Bolduc; sa belle-sœur: Alida Huard (feu Théophile Bolduc); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du 6e C de l'Hôpital Hôtel-Dieu et le Dr Robert Bertrand, pour les bons soins prodigués à madame Bolduc.



**ROBERGE Marie-Paule 'Paulo' (Trahan)**

À l'Institut universitaire de gériatrie, pavillon d'Youville, suite à une longue maladie, le 21 mars 2002, est décédée madame Marie-Paule Trahan Roberge, à l'âge de 83 ans, demeurant à Sherbrooke. Madame Roberge repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
526, rue Prospect, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844  
Martial Thérault, président  
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: DIMANCHE, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le lundi 25 mars 2002 à 11 h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours. Inhumation au cimetière St-Michel. Madame Marie-Paule Trahan Roberge laisse dans le deuil son fils: Jacques (Suzanne Chicoine); ses deux petites-filles: Caroline (Yves Boulianne), Marie-Eve (Stéphane Duplessis); ses trois arrière-petits-enfants: Olivier, Jérôme et Coralie; son filleul: Pierre Trahan (Maryse Prud'Homme); sa sœur: Aurore, Québec; sa belle-sœur: Annette Trahan, Longueuil; ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de l'unité 45 de l'Institut universitaire de gériatrie, pavillon d'Youville, pour l'attention et les bons soins prodigués à madame Roberge. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ ALZHEIMER ESTRIE, 375, rue Argyle, Sherbrooke, QC J1H 3H5, seraient grandement appréciés. Madame Roberge a été à l'emploi du journal La Tribune pendant 41 ans.

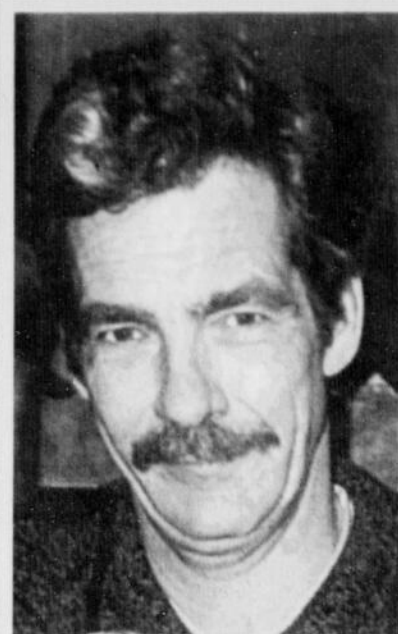


**LAROCHELLE Adrienne (Breton)**

À l'Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke, est décédée madame Adrienne Breton Larochelle à l'âge de 98 ans. Elle était la mère de Rita Larochelle (feu Hubert Rousseau) et de Roland Larochelle (Armande Jacques). Elle était la grand-mère de Venise (Mario Pouliot) et de Judith Rousseau, de monsieur l'abbé Alain Larochelle (Curé à la paroisse Nativité-de-Jésus et Padre à la 52e Ambulance de campagne, à Sherbrooke), Mario (Diane L'Heureux), Luc (France Talbot) et Louise Larochelle (Daniel Courbron). Elle était l'arrière-grand-mère de Mélanie Larochelle (Dany Bégin), Matthieu et Marie-Eve Larochelle, Geneviève et Stéphanie Courbron. Elle laisse dans le deuil son beau-frère Raoul Larochelle et sa belle-sœur Jeannette Larochelle Paradis et plusieurs neveux nièces, autres parents et amis. La famille recevra vos témoignages d'amitié et de sympathie au salon funéraire de la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
1011, rue Galt ouest, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844  
Martial Thérault, président  
Courriel: cfe@abacom.com

DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h à 10 h 15. Les funérailles seront célébrées à la paroisse Nativité-de-Jésus, église Saint-Boniface, lundi le 25 mars à 10 h 30. La famille privilégie l'offrande de messe. Nous désirons exprimer notre gratitude au personnel de la Résidence Saint-Colomban, du 6e B du CHUS Hôpital Fleurimont et de l'unité 26 de L'UGS pavillon Youville, de même qu'au docteur Allard.



**AUGER Luc**

À son domicile de Austin, le 12 mars 2002, est décédé monsieur Luc Auger, à l'âge de 46 ans, fils de André Auger et de Gisèle Laliberté. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
530 rue Prospect, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844  
Martial Thérault, président  
Courriel: cfe@abacom.com

La famille sera présente 30 minutes avant la cérémonie à l'église afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 23 mars 2002 à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. Outre ses parents, monsieur Auger laisse dans le deuil sa fille: Roxanne Auger Trudel; ses frères et sœurs: Francine, Alain, Robert (Elyse Goulet), Marcel et Louise (Steven Wannamaker); ses neveux et nièces: Sébastien et Mathieu Côté; Isabelle et Erick Auger; Pamela et David Auger; la mère de sa fille: Andrée Trudel et son fils Jonathan; ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et plusieurs amis.



**DUBEAU Réal**

Au Centre communautaire de santé de la MRC d'Asbestos, le 22 mars 2002, est décédé monsieur Réal Dubeau, à l'âge de 72 ans, époux de Huguette Roux, demeurant à Asbestos (St-Barnabé). Monsieur Dubeau repose aux:

Résidences funéraires Fréchette et Desrochers  
560, 1ère Avenue, Asbestos, Qc  
Tél.: 819-879-2232 - Téléc.: 819-879-6844  
Noël Fréchette, prés., Sylvie Fréchette, dir.

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 14 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos à une date ultérieure. Outre son épouse monsieur Dubeau laisse dans le deuil ses enfants: André Lefebvre (Carole Pépin), Boucherville; Fierre Dubeau (Marianne Noël), St-Jean-Christostome; Yvan Dubeau (Nancy Atkinson), Richmond; Marise Dubeau (Gilles Dionne), Kingsley Falls; il était le père de feu Mario et de feu Yves, il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Jonathan, Julien, Anne-Marie, Keven, Sandra, Mikel, Samie, Christian, Myrianna; ses frères et sœurs: Cécile Dubeau (Hornor Lance), Hull; Sr Albertine Dubeau, Pierrefonds; Donat Dubeau (Laura Dagenais), Val d'Or; Jeanne Dubeau (feu Marcel Pilon), Hull; Royal Dubeau (Béatrice Lemay), Campbell's Bay; Liliann Dubeau (feu Magella Lemay), Ile du Grand Calumet; Claudette Dubeau (Claude Savoie), Aylmer, Ont.; ses beaux-frères et belles-sœurs: Yolande Dugas (feu Achille Dubeau), Campbell's Bay; Annette Chevalier (feu Euclide Dubeau), Low; Pierrette Roux (Henri Turcot), St-Faustin; Jean-Guy Roux (Ghislaine Migneault), Ste-Mélanie; Ginette Roux (Roger Boutin), Rock Forest; Laurence Tessier (feu Claude Roux), Asbestos; Gisèle Mayette (feu Robert Roux), St-Hubert, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel des soins prolongés du centre communautaire de santé de la MRC d'Asbestos pour les bons soins prodigués à monsieur Dubeau.



**ROY Jules**

À la Maison Aube-Lumière, le 21 mars 2002, est décédé monsieur Jules Roy, à l'âge de 75 ans, époux de Thérèse Lecours, demeurant à Cookshire. Monsieur Roy repose à la:

Résidence funéraire Cass inc.  
50 rue Craig, Cookshire, Qc  
Tél.: 819-564-1750  
Robert Redden, dir., Jacques Laberge, dir.

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 14 h, en l'église St-Camille de Cookshire, suivies de la crémation au Crématorium Cass-Windsor. Outre son épouse, monsieur Roy laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (Sylvain Beaudoin); Huguette (Richard Lessard); Jean-Guy (Carole); Ghislaine (Sylvain Leclerc); Denis (Suzanne Gosselin) et Gilles (Élise Champigny); ses petits-enfants: Patrick, Marie-Claude, Steve, Isabelle, Philippe, Jamin, Angélique, Éric, Cynthia, Caroline, Patricia, Robert, Hugo et Sacha; ses arrière-petits-enfants: Jessica, Guillaume et Guillaume; ses frères et sœurs: Marie-Blanche, Marie-Louise, Henri, Louis, Joseph (Gabrielle), Denise (feu Adrien Patry), Fernand (Marianne Giroux) et Hervé (Thérèse Gingués); il était également le frère de feu Jean-Émile (Jeannette Carrier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Benoît (Ghislaine), Jeanne-Mance (Jacques), Rachel (Guy), Bertrand (Isabelle), Pauline (feu Claude, Lise (Gaëtan), Michel et Réjean; il était aussi le beau-frère de feu Clément; ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à monsieur Roy. En guise de sympathie, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Qc. J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.



**RAÏCHE Jean-Marie**

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le 21 mars 2002, est décédé monsieur Jean-Marie Raïche, à l'âge de 74 ans, époux de Liliane Lamontagne demeurant à Sherbrooke, autrefois de Asbestos. Monsieur Raïche repose aux:

Résidences funéraires Fréchette et Desrochers  
560, 1ère Avenue, Asbestos, Qc  
Tél.: 819-879-2232 - Téléc.: 819-879-6844  
Noël Fréchette, prés., Sylvie Fréchette, dir.

Heures de visite: MARDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, mercredi 27 mars 2002, à 11 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse monsieur Raïche laisse dans le deuil ses enfants: Gérald (Jasmine Patry), Asbestos; France (Peter Gresham), Ontario; Michelle (Guy Robillard), Stanstead; Ginette (Jean-Pierre Cadorette), Blois, France; Louise (Jacques Lemay), Sherbrooke; Marianne, Montréal; Daniel (Monique Côté), Magog; Johanne (Jean-Pierre Sinotte), St-Remi de Lingwick; Carole, Magog; François (Elma Allégré), Scarborough, Toronto; ses petits-enfants: Maude, Gabrielle, Jennifer, Magan, Etienne, Loïc, Jean, Masha, Maximilien, Maina, Thomas, Elizabeth, Marie-Eve, Nathaniel, son arrière-petit-fils: Édouard; ses sœurs: Alice Raïche (feu Adélarde Gilbert, Asbestos); Armande Raïche (feu Paul Leblanc), Victoriaville; il était le frère de feu Paul-Émile Raïche (feu Fernande); feu Simone Raïche (Roland Boislard), Danville; ses beaux-frères, belles-sœurs: Estelle Lamontagne (feu Florian Michel), Victoriaville; Florian Lamontagne (Madeleine Houle), Arthabaska; Gaston Lamontagne (Rita Leblanc), Victoriaville; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.



**LACROIX Roger**  
1932-2002

Au CHUS site Fleurimont, le 17 mars 2002 à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Roger Lacroix, époux de Huguette Provençal, demeurant à Sherbrooke. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601 du Conseil, Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872  
Courriel: stevel.ekas@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de midi jusqu'à 13 h 45. Funérailles le samedi 23 mars 2002 à 14 h en l'église Ste-Famille et de la au crématorium Steve L. Elkas inc. Outre son épouse, M. Lacroix laisse dans le deuil ses enfants: Christian (Suzanne Couture), Alain (Diane Rousseau), Réjean (Tina Drouin); ses petits-enfants: Jonathan, Israël, Mélina, Jade, Sara, Jessica, Anthony; ses frères et sœurs: Renaud Lacroix (Cécile); Réal Lacroix; Raymond Lacroix (Jeannine); Pauline Lacroix (Camille); Réjeanne Lacroix (Denis); Sr Mariette Lacroix, f.c.s.c.j.; André Lacroix (Diane); il était également le frère de feu Jacqueline (feu Albéric); il laisse ses beaux-frères et belles-sœurs: Gisèle (feu Aimé Provençal) et Yvan Provençal (Claire); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille remercie tout le personnel du 9e, soins intensifs du CHUS site Fleurimont pour les bons soins prodigués à M. Lacroix. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CHUS site Fleurimont, 3001, 12e avenue nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4 seraient grandement appréciés.

**DELTA**  
SHERBROOKE  
HOTEL ET CENTRE DES CONGRÈS  
Nous sympathisons.  
Après funérailles: (819) 822-9835

**SEAF** L'Assurance-Vie  
des frais funéraires  
à faible prime.  
**569-2538**



**MASSE Victoire (Bélisle)**  
1918-2002

Au Foyer de Valcourt, le 22 mars 2002, est décédée madame Victoire Bélisle, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Arthur Massé, demeurant à Valcourt. Madame Massé repose aux:

Résidences funéraires Bessette  
1112, St-Joseph, Valcourt, Qc  
Tél.: 450-532-2200 ou 1-888-730-6666  
Téléc.: 450-539-3035  
Membre de la C.T.Q.

Heures de visite: LUNDI, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Funérailles, mardi 26 mars 2002, à 14 h en l'église Notre-Dame de Bonsecours. Inhumation au cimetière paroissial. Madame Massé laisse dans le deuil ses enfants: Diane, Marcel (Diane Lauzon); Roland; ses petits-enfants: Vincent (Marie-France); Jonathan (Mélanie); Frédéric (Anne); Véronique (Kevin); Gabrielle (Alexandre); Julien; son arrière-petit-fils: Félix; sa sœur: Rachel (feu Henri Prévost); sa belle-sœur: Antoinette (feu Louis Bélisle); ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier tout le personnel du CSSS du Val St-François, pavillon Valcourt pour tous les bons soins prodigués à madame Massé.

**Suite des avis à la page suivante**

**Remerciements**  
Votre réconfort fut d'un grand soutien, merci! lors du décès de  
**MME RITA (DROUIN) BERNIER**  
survenu le 3 mars 2002  
Ma famille et moi avons vécu des moments d'une difficulté indescriptible. Dernièrement, nous avons traversé une tempête qui n'a ménagé personne et qui a emporté avec elle notre belle Rita.  
Vos paroles, vos gestes et votre présence nous ont permis de traverser ces moments de peine avec vous en sachant que vous aimiez notre Rita.  
Nous vous remercions du fond du cœur. Puisse-t-elle être près de vous autant qu'elle le sera auprès de nous.  
Omer et toute la famille de Rita Drouin Bernier.

**Remerciements**  
Très sensibles aux témoignages de sympathie que vous nous avez adressés lors du décès de  
**MONIQUE BENOÏT**  
survenu le 30 décembre 2001  
Nous vous prions d'accepter nos sentiments de gratitude.  
Maman Monique, ton courage et ta sérénité tout au long de ta maladie demeurera à jamais un exemple de vie pour chacun de nous. Grâce à toi, malgré la douleur, nous poursuivons nos chemins pour devenir de meilleurs êtres humains. Ton souvenir restera pour toujours gravé dans nos cœurs.  
Merci maman, Stéphane et Manon ainsi que sa soeur Suzanne et sa famille.  
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**UN AN DÉJÀ!**  
À la douce mémoire de  
**SIMONE PAGEAU BERNARD**  
décédée le 25 mars 2001  
Un an déjà que tu nous as quittés, laissant dans notre mémoire de tendres souvenirs. Souvenirs de mains polies par l'ouvrage et le temps. Souvenirs de tes sourires, de tes odeurs et des histoires de ta jeunesse. Il nous reste ton écho qui flotte en nous.  
Il nous reste la vie que tu as engendrée et qui se prolonge.  
Il nous reste à redire que nous t'aimons.  
Au revoir, nous t'embrassons très fort.  
Michel, Nicole, Julien, Suzanne, leur conjoint/conjointe, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants.  
Une messe sera célébrée le dimanche 24 mars 2002 en l'église Marie-Médiatrice, rue Gal Oest à Sherbrooke, à 10 h 30 du matin.  
Bienvenue aux personnes intéressées.

**PRIÈRE À SAINT JUDE**  
O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'église te prie d'honorer et de te souvenir de moi. Prends pour moi si malheureux. Je suis en supplice du plus profond de mon cœur. Sers-toi de moi en ma lueur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent. Venis à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (démarches particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel. Je vous promets ô saint Jude de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.  
**M.B.**

# Nécrologie



**LARENTE**  
Guy

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 20 mars 2002, est décédé monsieur Guy Larente, à l'âge de 78 ans, époux de Simonne St-Amant, demeurant à North Hatley. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
530 rue Prospect, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844  
Martial Théroux, président  
Courriel: cfe@abacom.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 13 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 14 h, en l'église Ste-Elisabeth de North Hatley. Les cendres seront déposées au cimetière de North Hatley à une date ultérieure. Outre son épouse, monsieur Larente laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (Terry Bailey); Mario (Chantal Daneau); Isabelle (Marc Juneau); Hélène (Benoît Richer); ses petits-enfants: Gabrielle, Camille, Marc-Antoine, Élisabeth, Alexandra, Élise, Emilien, Eugénie, Laurence, Vincent, Olivier et Louis; son frère: Carmel (Jeannine Larivière); ses belles-sœurs et beaux-frères: Blanche (feu Léger Larente); Simonne (feu Raymond Larente); Rita (feu Réjean Larente); Marc St-Amant (Paulette Gravel); Irène St-Amant (Réal Sinotte); Laurianne Gendron (feu Thomas St-Amant); ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.



**SIMARD**  
Roland

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le 22 mars 2002, est décédé monsieur Roland Simard, à l'âge de 82 ans, époux de Laura Desrochers, demeurant à Sherbrooke. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Béliste  
505 rue Short, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-564-6455 - Téléc.: 819-564-7346  
Mario Lemaire, directeur  
Courriel: cfe@abacom.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église 45 minutes avant la cérémonie, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, mardi 26 mars 2002, à 11 h 30 en l'église St-Esprit. Outre son épouse, monsieur Simard laisse dans le deuil ses enfants: Bertrand (Frances Desautels); Pierre (Thérèse Beauvais); Jean (Johanne Lajoie); Francine (Jean-Roch Côté); Jacques (Denise Lieutenant); Louise (Jean-Yves Brochu); Sylvie (Robert Després); ses petits-enfants: arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Marcel (Claire De Lafontaine); René (Madeleine De Lafontaine); Jean-Guy (Lise Jutras); Gilles (Flora Côté); Jean-Claude (Bernadette Gatién); Suzanne (feu Paul Blais); ses beaux-frères, belles-sœurs: Mimi (feu Armand Belleau); Berthe (feu Antonio Cameron); Robert Gallant (feu Marcelle Desrochers); Jeanne Belleau (feu Emilien Grouin); plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.



**THIBODEAU**  
Rock

Accidentellement à East Angus, le 16 mars 2002, est décédé monsieur Rock Thibodeau, à l'âge de 30 ans, conjoint de Sonia Robitaille, fils de Réal Thibodeau et de Monique Gaudreau, demeurant à Marleton. Monsieur Thibodeau repose à la:

SALLE MUNICIPALE DE ST-ADOLPHE DE DUDSWELL  
sous la direction de la:  
Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Béliste  
505 rue Short, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-564-6455 - Téléc.: 819-564-7346  
Mario Lemaire, directeur  
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 10 h 30, en l'église de St-Adolphe de Dudswell. Outre sa conjointe, monsieur Thibodeau laisse dans le deuil ses enfants: Fanny et Jessyka; sa grand-mère: Thérèse Robitaille (feu Pierre Robitaille); ses frères et sœurs: Denis (Diane Demers); Josée (Stéphane Lepire); Marc (Josée Madore); sa belle-mère: Suzanne Furse (feu Normand Robitaille); ses belles-sœurs: Nancy (Daniel Laroche); Marie-Josée (Alain Charest); ses grands-mères: Julienne Després Gaudreau et Pauline Forest Furse; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à L'HÔPITAL STE-JUSTINE DE MONTRÉAL, seraient très appréciés de la famille.



**DOYON**  
Paul-Henri

En Floride, le 20 mars 2002, est décédé monsieur Paul-Henri Doyon, à l'âge de 71 ans, fils de feu Henri Doyon et de feu Margaret Bisson. Monsieur Doyon repose au:

Complexe Alfred Dallaire Inc  
2750 Marie-Victorin, Longueuil Qc  
Tél.: 514-270-3111, Téléc.: 450-463-4325  
Heures de visite: DIMANCHE, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de midi à 13 h 30. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 14 h en l'église Ste-Famille, 560 Boul. Marie-Victorin, Boucherville. Inhumation mardi 26 mars 2002, à 15 h au cimetière St-Michel de Sherbrooke. Monsieur Doyon laisse dans le deuil sa compagne: Claire Dulude; ses enfants: Luc (Helen Larsson); Suzanne (Christopher Welsh); Louise (Jean-Pierre Riel); la mère de ses enfants: Luce Forest; ses petits-enfants: Maxime, Daniel, Gabrielle, Marie-Laure, Daniel, Jonathan; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie des dons à: LA FONDATION DES ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ DE LAVAL, seraient appréciés.

**BÉGIN**  
Gérard  
1922-2002

A l'Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, le 21 mars 2002, est décédé monsieur Gérard Bégin, à l'âge de 80 ans, fils de feu Gédéon Bégin et de feu Maria Luc, demeurant au Manoir Soleil d'Or, secteur Tracy. Monsieur Bégin repose au salon:

Gilbert Mandeville et Fils Ltée  
70 Ave de la Traversée, St-Ours, Qc  
Tél.: 450-743-3607, fax: 450-743-3615

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 11 h en l'église de St-Ours. Inhumation au cimetière St-Michel de Sherbrooke. Monsieur Bégin laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Suzanne (Daniel Coutu); Paul-André (Nicole Coutu); Marielle (Yves Hurteau); Paul-Henri (Johanne Laurenda); Christian (Sylvie Cournoyer); Madeleine, Carole (Benoît Jussau); Elaine et Marjolaine ainsi que leur mère: Jeannine Hamel; ses 24 petits-enfants; ses 6 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Rolland, Roger, Maurice, Berthe, Marie-Jeanne, Gaston, Lucien, Lionel, Denise, Pauline, feu Rita et leur conjoint (e); ses neveux, nièces, autres parents et amis.



**GRENIER**  
Françoise  
(Sabourin)

À la Résidence de l'Estrie, le 22 mars 2002, est décédée madame Françoise Sabourin, à l'âge de 81 ans, épouse de feu Stanislas Grenier, demeurant à Sherbrooke. Madame Grenier repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
33 rue Bowen Sud, Sherbrooke, (Québec)  
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844  
Mario Lemaire, directeur  
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 11 h en l'église Ste-Famille. Inhumation au cimetière de St-Elie d'Orford à une date ultérieure. Madame Grenier laisse dans le deuil son fils: Mario (Lyse Lajeunesse); ses petits-enfants: Dominic et Maude, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du 3e étage de la Résidence de l'Estrie, pour les bons soins et l'attention apportés à madame Sabourin. En guise de sympathie des dons à: LA ROSE DES VENTS DE L'ESTRIE, 234 Dufferin, bur 102, Sherbrooke, Qc, J1H 4M2, seraient appréciés de la famille.



**BERGERON**  
Nova

À Bromptonville, le 19 mars 2002, est décédé monsieur Nova Bergeron à l'âge de 74 ans, fils de feu Jean-Baptiste Bergeron et de feu Alida Vigneault, demeurant à Bromptonville. Monsieur Bergeron repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Béliste  
74 rue Laroche, Bromptonville, Qc  
Tél.: 819-564-6455 - Téléc.: 819-564-7346  
Mario Lemaire, directeur  
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 50. Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 14 h, en l'église Ste-Praxède de Bromptonville. Inhumation au cimetière du même endroit. Monsieur Bergeron laisse dans le deuil ses enfants: Doris; France (Benoît Lavoie); Normand (Elisabeth Vidés); Dany, Chantal; la mère de ses enfants: Lina Lepage; ses petits-enfants: Isabelle et Bertrand Laventure; il était aussi le grand-père de feu Karine; ses frères et sœurs: Alice Bergeron (feu Napoléon Thibault); Lina Bergeron (feu Léandre Lalier); Rose-Alina Bergeron (Doria Champigny); Edouard Bergeron (Rose-Aimé Fortin); Yvonne Bergeron; il était aussi le frère de feu Eva; feu Denis; feu Théodé; feu Wilfrid; feu Hélène; feu Urbain et de feu Antoinette; ses belles-sœurs: Raymonde Roy (Ernest); Madeleine Labonté (feu Émeril Lepage); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le Dr Emond et le personnel de Foyer de Bromptonville pour les bons soins prodigués à monsieur Bergeron.



**LEBLANC**  
Bruno  
1927-2002

Subitement, à Drummondville, le 21 mars 2002, est décédé monsieur Bruno Leblanc, à l'âge de 75 ans, époux de feu Thérèse Samson demeurant à Drummondville. Monsieur Leblanc repose au:

Funerarium Daniel Vachon inc.  
55 rue Notre-Dame, Drummondville Qc  
Sans frais: 1-800-567-3878  
Téléc.: 1-819-477-8823  
funerarium\_vachon@hotmail.com  
André Vachon, v.p.d.g.  
Marie-Josée Letarte, dir.

Heures de visite: DIMANCHE de 19 h à 22 h. Jour des funérailles à compter de 11 h 30. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 14 h en l'église Saints Pierre et Paul. Monsieur Leblanc laisse dans le deuil ses enfants: Edith (Yves Letendre), St-Hyacinthe; Suzanne (Jacques Bergeron), Québec; Jocelyn (Jacqueline Gagné), Bécancour; Serge (Nancy Plante), Trois-Rivières; ses petits-enfants: Nicolas, Anthony, Michael, Jessica, Olivier, Maxym; sa compagne: Jeannette Arguin Pilote; ses frères et sœurs: Pauline Besner Leblanc (feu Roger); Armande Leblanc (feu Léopold Leblanc); Marthe Leblanc Roberge; Julien et Judith Leblanc, Jean-Guy et Denise Leblanc; Antoinette Leblanc et Harold; ses beaux-frères, belles-sœurs: Laurette et Roger Grégoire; Huguette Samson; Raymond et Lina Samson; ses neveux, nièces, ainsi que la famille Arguin et autres parents et amis. Des dons à: LA FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC, seraient grandement appréciés par la famille.



**POMERLEAU**  
Monique  
(Mathieu)

À Sherbrooke, le 19 mars 2002, est décédée madame Monique Mathieu à l'âge de 60 ans, conjointe de Jean-Guy Bolduc, demeurant à Rock Forest. Afin de respecter les dernières volontés de madame Pomerleau, il n'y aura pas d'exposition. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601 du Conseil, Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872  
Courriel: stevel.ekas@videotron.ca

Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 10 h, en l'église St-Roch de Rock Forest. Inhumation au cimetière d'East Angus. Outre son conjoint, madame Pomerleau laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Michel Provencher); Brigitte (Francine Noël); Michel (Annie Drouin); Helen (Daniel Lacasse); Francis; ses beaux-enfants: Yves; Marc (Sylvie Carrignan); ses petits-enfants: Nancy (Donald Guay); Steve (Geneviève Dubreuil); Bruce, Samuel, Andrew et James; son arrière-petit-fils: Anthony; ses frères: Ronald Pomerleau (Jeannine Poulin); Yvon Pomerleau (Bernadette Tétrault); son beau-frère: Ghislain (Solange Quirion); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, 3330 King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Qc, J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.



**GIRARD**  
Fernand

A son domicile, le 22 mars 2002, est décédé monsieur Fernand Girard, à l'âge de 80 ans, époux de feu Yvonne Ruel. Monsieur Girard repose à la:

Maison funéraire Audet Limitée  
496 ave. Jacques Cartier, Disraeli, Qc  
Tél.: 418-449-2500, Téléc.: 418-449-1773  
Pierre Dupuis, prés., Symon Audet, dir.

Heures de visite: DIMANCHE, de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 11 h en l'église Ste-Luce de Disraeli. Inhumation au cimetière Edouard Marcoux. Monsieur Girard laisse dans le deuil sa conjointe: Gisèle Hébert; ses enfants: Eloïse (Maurice Patry); Sylvain (Nicole Hébert); ses petits-enfants: Carl, Karine Patry (Marc Guilbault); Flora et Raphaël Girard, ainsi que Mario Landry; ses frères et sœurs: Simone (feu Honoré Letarte); Fleurette (feu Rosario Nadeau); Noël (Lina Ruel); Huguette (feu Roger Côté); Clément (Denise Stringer); Roxanne (feu Clément Bolduc); Lucien (Antonine Savoie). Il était également le frère de feu Bernadette et de feu Léopold Girard; il laisse aussi dans le deuil ses belles-sœurs: Loize Boisvert (feu Charles Arthur Girard); Madeleine Poulin (feu Gaston Girard); Georgette Bilodeau (feu Claude Girard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

**Planifier un don d'assurance-vie**

La police d'assurance-vie est un outil performant dans la planification d'un don vous permettant de faire un don substantiel à la recherche ou à la promotion de la santé tout en profitant des avantages fiscaux correspondants.

Pour plus de renseignements, contactez  
Mme Lucille Girard  
(514) 871-1551, poste 227  
1 800 567-8563  
445, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A8

**Suite des avis à la page suivante**

Remerciements à Sainte-Thérèse pour faveur obtenue.

66748 T.J.

**REMERCIEMENTS À NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS** pour faveur obtenue

L.C. 67336

**REMERCIEMENTS**

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 3 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

A.D. 66732

**Remerciements**

"Seigneur, vous m'avez appelé près de vous, j'ai laissé seuls ceux que j'aimais tant. Prenez ma place auprès d'eux."  
Un merci sincère s'adresse à vous tous, chers parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée de quelque manière que ce soit lors du décès de

**M. ERNEST ROBERGE**  
survenu le 26 février 2002

Nous vous prions d'accepter ce témoignage de notre gratitude. Son épouse Thérèse; ses enfants: Guy (Monique), Claudette (feu Marcel), Nicole (Michel); ses petits-enfants: Nathalie, Sylvain, Patric, Eric; ses arrière-petits-enfants: Keven, Jonathan, Vincent; son père, sa sœur, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

67327

**NANCY**

Tu es partie trop tôt  
Tu aurais dû rester encore un peu  
et même rester toujours.  
Tu as été une étincelle venue rayonner le temps d'un passage,  
le temps d'une mission...

Veilles sur nous et sur toutes les personnes en attente d'une GREFFE - DON de la VIE.

Nous t'aimons tant mon ange,  
Papa, maman, Johanne, Péter et Dino Desharnais.

As-tu signé ta carte de don d'organes?  
Nancy est décédée en attente d'une double greffe coeur-poumon le 23 mars 1987, à l'âge de 23 ans.

64178

**Remerciements**

Un merci sincère à toutes les personnes qui nous ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes, cartes de condoléances, assistance aux funérailles lors du décès de notre frère

**L'ABBÉ LAVAL GAGNON**  
décédé le 24 janvier 2002

Son frère, ses sœurs, neveux et nièces. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

66719

**MESSE ANNIVERSAIRE**

À la douce mémoire de

**BELLA CORRIVEAU ROUSSEAU**  
décédée le 19 mars 2001

Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres. Une messe sera célébrée le dimanche 24 mars 2002 à 10 h, en l'église Ste-Marguerite de Lingwick.

Son époux Robert, ses enfants, leur conjoint(e) ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Parents et amis sont invités à y assister.

66723

**REMERCIEMENTS**

"Mourir est bien peu de chose quand on continue à vivre dans le coeur des autres."

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

**ROGER LEMIRE**  
survenu le 5 février 2002

Sa sœur Fleurette, ses frères: Gilles (Carmen), Normand (Huguette) et famille. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

68102

**Messe se anniversaire**

**RICHARD CHASE**  
décédé le 25 mars 1997

Richard, il y a 5 ans que tu fermas doucement les yeux. Seule la pensée de la fin de tes souffrances nous a aidés à surmonter ce grand vide laissé par ton départ. Pourtant tu nous manques encore tellement. Que de fois nous aimerions te faire part de nos joies, de nos projets. La vie continue sans toi, mais ne sera plus jamais la même pour nous. Repose en paix jusqu'à ce que l'on se rencontre de nouveau.

Une messe sera célébrée le samedi 23 mars 2002 à 16 h, en l'église Ste-Jeanne d'Arc. Parents et amis sont invités à y assister. Son épouse Jacinthe, ses enfants: Sylvain et Jessy.

66688

**remerciements**

Ton départ a laissé un grand vide dans nos coeurs! Ta présence, ta voix et ton sourire nous manquent! Tu es maintenant notre ange gardien! Nous ne t'oublierons jamais.

Nous avons été très sensibles aux témoignages de sympathie de vous, parents et amis, de quelque manière que ce soit, exprimés lors du décès de

**M. ROGER HAMEL**  
survenu le 22 février 2002

Son épouse Monique, ses enfants: Daniel (Mireille) et Sylvie (Alain) ainsi que ses petits-enfants. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

66717

# Nécrologie



**BURNHAM**  
Marie-Jeanne  
(Pinsic)

À Magog, le 20 mars 2002, est décédée madame Marie-Jeanne Pinsic, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Raymond Burnham, demeurant à Magog. Madame Burnham repose à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.  
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)  
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563  
Jacques Lecours, président  
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 10. Funérailles, le samedi 23 mars 2002, à 10 h 30, en l'église St-Patrice. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Burnham laisse dans le deuil ses enfants: Lillian (Thomas Hudson); Irène (feu Émilien Dussault); Marie-Ange (feu Rouville Dussault); sa soeur: Germaine Fredette; ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.



**GAGNON**  
Rock

Au CHUS, Hôtel-Dieu, le 19 mars 2002, est décédé monsieur Rock Gagnon, à l'âge de 89 ans, fils de feu Adélar Gagnon et de feu Léontine Dallaire, demeurant à Coaticook. Monsieur Gagnon repose à la:

Résidence funéraire Charron & fils inc.  
228, rue Child, Coaticook (Québec)  
Tél.: 819-849-4141 - Téléc.: 819-849-4200  
Claude Charron, président  
Stéphane Charron, directeur

Heures de visite, le jour des funérailles, de 10 h 15 jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le samedi 23 mars 2002 à 11 h, en l'église St-Jean L'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond. Monsieur Rock Gagnon laisse dans le deuil son frère et ses sœurs: Arthur (feu Irène Tremblay), Ste-Geneviève; Blanche (feu Allen Leblanc), Sherbrooke; Alice Gagnon, Sherbrooke; sa nièce et son neveu: Carmen Robert (Lucien Deschenes), Ayer's Cliff; Noël Robert (Andrée Langlois), Sherbrooke; il laisse dans le deuil ses cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis.



**CHARLAND**  
Roger

Au CHUS, le 22 mars 2002 est décédé monsieur Roger Charland, à l'âge de 63 ans, époux de Lucille Lacroix, demeurant à Sherbrooke. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601 du Conseil, Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872  
Courriel: stevel.ekas@videotron.ca

La famille vous accueillera pour un discours funèbre à la Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah, lundi le 25 mars 2002, à 19 h 30 au 2775 rue Prospect, Sherbrooke. Outre son épouse, monsieur Charland laisse dans le deuil ses filles: Danielle, Marie-Claude, son frère: Fernand (Yolande); ses sœurs: Rosilda et Lucille, il laisse également dans le deuil les enfants de son épouse, de nombreux autres parents et amis.



**DUTIL**  
Émile

Au Pavillon d'Youville, le 20 mars 2002, est décédé monsieur Émile Dutil, à l'âge de 86 ans, époux de feu Rachel Gadbois, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Dutil repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Bélisle  
505 rue Short, Sherbrooke, Qc  
Tél.: 819-564-6455 - Téléc.: 819-564-7346  
Mario Lemaire, directeur  
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h. Funérailles, le lundi 25 mars 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph. Les cendres seront déposées au cimetière à une date ultérieure. Monsieur Dutil laisse dans le deuil son fils: Pierre (Marie-Claire Denoncourt), Deauville; son frère: Léonard Dutil, Sherbrooke; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de l'unité 26 et le Dr Fluet pour tous les soins et attentions prodigués à monsieur Émile Dutil. En guise de sympathie, des dons à l'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC, 800 boul. de Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal, Qc. H2L 9Z9, seraient appréciés.



**BOYCE**  
Laurette  
(Côté)

À Drummondville, le 21 mars 2002, est décédée madame Laurette Côté, à l'âge de 78 ans, épouse de André Boyce, demeurant à Drummondville et autrefois de l'Avenir. Madame Boyce repose au:

Centre J.N. Donais, coopérative funéraire  
191, Lindsay  
Drummondville (Québec)  
Tél.: 819-472-3730 - Téléc.: 819-474-4559  
jndonais@globetrotter.net

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 14 h en l'église de l'Avenir. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son époux, madame Boyce laisse dans le deuil son fils: Claude (Ginette Côté); sa fille: Ginette (René Demanche); ses petits-enfants: Caroline (Dominic); Véronique (Jonathan); Vicky (Pascal); André (Catherine); Jessica; ses arrière-petits-fils: Kevin et William; son frère: Camille Côté; sa soeur: Stella Côté Janelle; sa belle-sœur: Antonia Raymond Côté; ses neveux, nièces, plusieurs autres parents et amis. En guise de sympathie des dons à: LA FONDATION FREDERICK GEORGE HERIOT seraient appréciés.

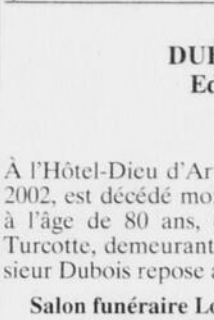


**HAMEL**  
Oliva

À Magog, le 21 mars 2002, est décédé monsieur Oliva Hamel (Titou), à l'âge de 90 ans, époux de Rollade Bélanger, demeurant à Magog. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.  
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)  
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563  
Jacques Lecours, président  
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Jour des funérailles la famille sera présente à l'église à compter de 10 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles en présence des cendres lundi 25 mars 2002, à 11 h en l'église St-Patrice. Outre son épouse, monsieur Hamel laisse dans le deuil ses enfants: Gabrielle, Manon (Jacques); Mario (Lucie); sa belle-fille: Gisèle; ses petits-enfants: Dominique, Etienne, Vincent, Martin, Sylvain, Nadia, et leur conjoint (e); ses arrière-petits-enfants; son frère: Roger Hamel; ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.



**DUBOIS**  
Eddy

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 22 mars 2002, est décédé monsieur Eddy Dubois, à l'âge de 80 ans, époux de Jeannette Turcotte, demeurant à Ham-Nord. Monsieur Dubois repose au:

Salon funéraire Louis Bergeron inc.  
620, boul. Bois-Francis Sud  
Victoriaville (Québec)  
Tél.: 819-357-2621 - Téléc.: 819-357-4745

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 9 h. Funérailles, le lundi 25 mars 2002, à 11 h, en l'église Saints-Anges de Ham-Nord. Outre son épouse, monsieur Dubois laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Jeanne Dubois (Jean-Noël Ratté), Warwick; Germain Dubois, Hull; Rita Dubois (Roger Dussault), Ham-Nord; ses beaux-frères et belles-sœurs: Rose-Anna Chrétien (feu Albert Dubois), Ham-Nord; Béatrice Campagna (feu Gérard Dubois), Ham-Nord; Urbain Turcotte (Angèle Poirier), Ham-Nord; Germaine Turcotte (feu Georges-Etienne Saucier), Victoriaville; Marie-Jeanne Turcotte (Arthur Lajunesse), Moose Creek Ontario. Monsieur Dubois laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION CANADIENNE DU CANCER seraient appréciés de la famille. Des formulaire seront disponibles au salon funéraire.



**AULIS**  
Yolande  
(Desindes)

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 21 mars 2002, est décédée madame Yolande Desindes, à l'âge de 74 ans, épouse de Edward Aulis, demeurant à North Hatley. Madame Aulis repose à la:

Résidence funéraire Cass inc.  
6, rue Belvidère, Lennoxville (Québec)  
Tél.: 819-564-1750 - Téléc.: 819-564-4423  
Robert Redden, dir., Suzanne Nadeau, dir.

Heures de visite: DIMANCHE, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 13 h 30 en l'église St-Antoine de Lennoxville. Inhumation au cimetière de Eaton. Outre son époux, madame Aulis laisse dans le deuil ses enfants: Steve (Jessie), Stanford; Betty (Claude), Baron; Sidney, Dale (Johanne), Nancy (Daniel) Bergeron; Terrence (Josée); elle était aussi la mère de feu Edward Jr. elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Caroline et Tara; ses frères: Louis (Madeleine) Lacourse; Gaetan (Hugnette) Lacourse; plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.



**COUTURE**  
Alice  
(Poulin)

À Sherbrooke, le 20 mars 2002, est décédée madame Alice Poulin, à l'âge de 91 ans, épouse de feu Antonio Couture, demeurant à Sherbrooke autrefois de East Angus. Madame Couture repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Bélisle  
56 rue Laurier Est, East Angus, Qc  
Tél.: 819-565-9393 - Téléc.: 819-564-7346  
Mario Lemaire, directeur  
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: DIMANCHE de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, le lundi 25 mars 2002, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de la Garde de East Angus, suivies de la crémation. Les cendres seront déposées au cimetière de East Angus à une date ultérieure. Madame Couture laisse dans le deuil ses enfants: Benoît (Marie-Anne); Marius (Danielle); ses petits-enfants: André, Mario, Josée, Ghyslain et ses arrière-petits-enfants; elle était la mère de feu Donald (Monique); sa brue Micheline; sa soeur: Thérèse (Henri-Louis Giroux); elle était la soeur de feu Albert, feu Marie-Rose, feu Aimé, feu Léo, feu Lucien et de feu Jeanne-D'Arc; ses belles-sœurs: Anita (feu Patrick Poulin); Désilda Guérin; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de la Résidence de l'Estrie pour les bons soins prodigués à madame Couture.



**GRIMARD**  
Yvette  
(Bourque)

À Montréal, le 21 mars 2002, est décédée madame Yvette Bourque, à l'âge de 76 ans, fille de feu Séverin Bourque et de feu Eugénie Carignan, épouse de feu Maurice Grimard, demeurant à Montréal, autrefois de Danville. Madame Grimard repose au:

Centre funéraire Nouvel horizon  
de la Coopérative funéraire  
de la Région d'Asbestos  
240, rue du Roi, Asbestos, Qc  
Tél.: 879-4842, sans frais: 888-871-4842  
Téléc.: 819-879-7582  
www.alamemoirede.com  
Chantal Guillemette, g.g.

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 10 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, lundi 25 mars 2002, à 11 h en la salle des Chevaliers de Colomb de Danville (15, 1ère avenue, Danville). Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Grimard laisse dans le deuil son fils: Jacques Grimard, Montréal; ses frères, sœurs: Lucien Bourque (Louiseite Laines), Asbestos; Léo Bourque, Montréal; Jeanne d'Arc Bourque (Hermel Mc Ken), Lacolle; Cécile Bourque (Émilien Marcotte), Repentigny; Margot Bourque (feu Pierre Pinard), Asbestos; Lucille Charland (feu Robert Bourque), Longueuil; sa belle-sœur, son beau-frère: Jeannine Grimard (Ray Gartside), Danville; ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.



## Remerciements

"Mourir est bien peu de choses quand on continue à vivre dans le cœur des autres". Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

**M. JEAN-LOUIS BLAIS**  
survenu le 27 février 2002  
Son épouse: Marie-Anne Lemieux, ses filles: Raymonde et Pierrette (Maurice), sa petite-fille: Anne-Marie, ses petits-fils: Richard, Marco et David, ses frères et sœurs. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 66733



## 1<sup>er</sup> anniversaire

**CLAUDETTE**  
**ARÈS**  
**CHAMPAGNE**  
25 mars  
2001

Claudette demeure à jamais dans notre cœur et dans celui de ceux qui l'ont connue.  
Guy, Isabelle, Thierry, Marie-Christine et toute la famille Arès. 67302



## Remerciements

La perte d'une mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle. Qu'elle puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'elle a semé ici-bas.

Suite au décès de  
**MADAME ISABELLE GAUDREAU**  
survenu le 14 février 2002  
Vous avez eu la délicatesse de nous témoigner, par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.  
Ses enfants: Pierre, Louise (Pierre), Serge (Johanne) et Lucie ainsi que ses petites-filles et son arrière-petit-fils. 67321

A toutes les personnes éprouvées  
**LaTribune**  
offre ses plus sincères condoléances

**MESSE ANNIVERSAIRE**

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi. Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée le dimanche 24 mars 2002 à 10 h 30 en l'église Sainte-Famille.

Ton épouse Antoinette; tes enfants, les conjoints, conjointes et petits-enfants.  
Parents et amis sont invités à y assister. 53225

**Remerciements**

Par votre présence et votre témoignage d'amitié lors du décès de

**M. JULIEN LEMELIN**  
survenu le 30 octobre 2001

Vous avez su donner la force d'accepter cette grande épreuve avec plus de courage. Merci.

"Mourir est bien peu de choses quand on continue à vivre dans le cœur des autres."

La famille Lemelin.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 66731

**Remerciements**

"Qu'il puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'il a semé ici-bas".

Notre merci sincère à tous les parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de

**M. Roland Roy**  
survenu le 7 février 2002

Nous avons été très sensibles à votre soutien de quelque manière que ce soit, par votre présence, vos offrandes de messes.

Son épouse: Claire Roy, enfants: Louise, Chantale, Richard.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 67320

**REMERCIEMENTS**

"Son cœur a cessé de battre, mais l'amour qu'il a donné continue de vivre".

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui, par offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathie, visites au salon ou assistance aux funérailles nous ont témoigné de la sympathie. Nous vous prions d'accepter nos sentiments de gratitude lors du décès de

**M. Roger Boillard**  
survenu le 18 février 2002 à l'âge de 69 ans

Son épouse Madeleine Bernard.  
Ses enfants: Christian (Hélène), Chantal (Jacques), Manon (Pierre) ainsi que ses beaux-enfants.

Merci au personnel des Résidences Funéraires Fréchette & Desrosiers pour leur soutien et leur professionnalisme.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 67318

**MESSE ANNIVERSAIRE**

À la douce mémoire de

**M. Alcide Roy**  
décédé le 21 mars 2001

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour, nous avons une pensée pour toi. Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée le samedi 23 mars 2002 à 19 h, en l'église La Résurrection du Christ de Rock Forest.

Ses enfants, leur conjoint(e) ainsi que les petits-enfants et arrière-petits-enfants. Parents et amis sont invités à y assister. 68101

## RENÉ ANGÉLIL POURSUIVI POUR AGRESSION SEXUELLE

# Un bien mauvais moment pour Céline

Alexandre Vigneault  
La Presse

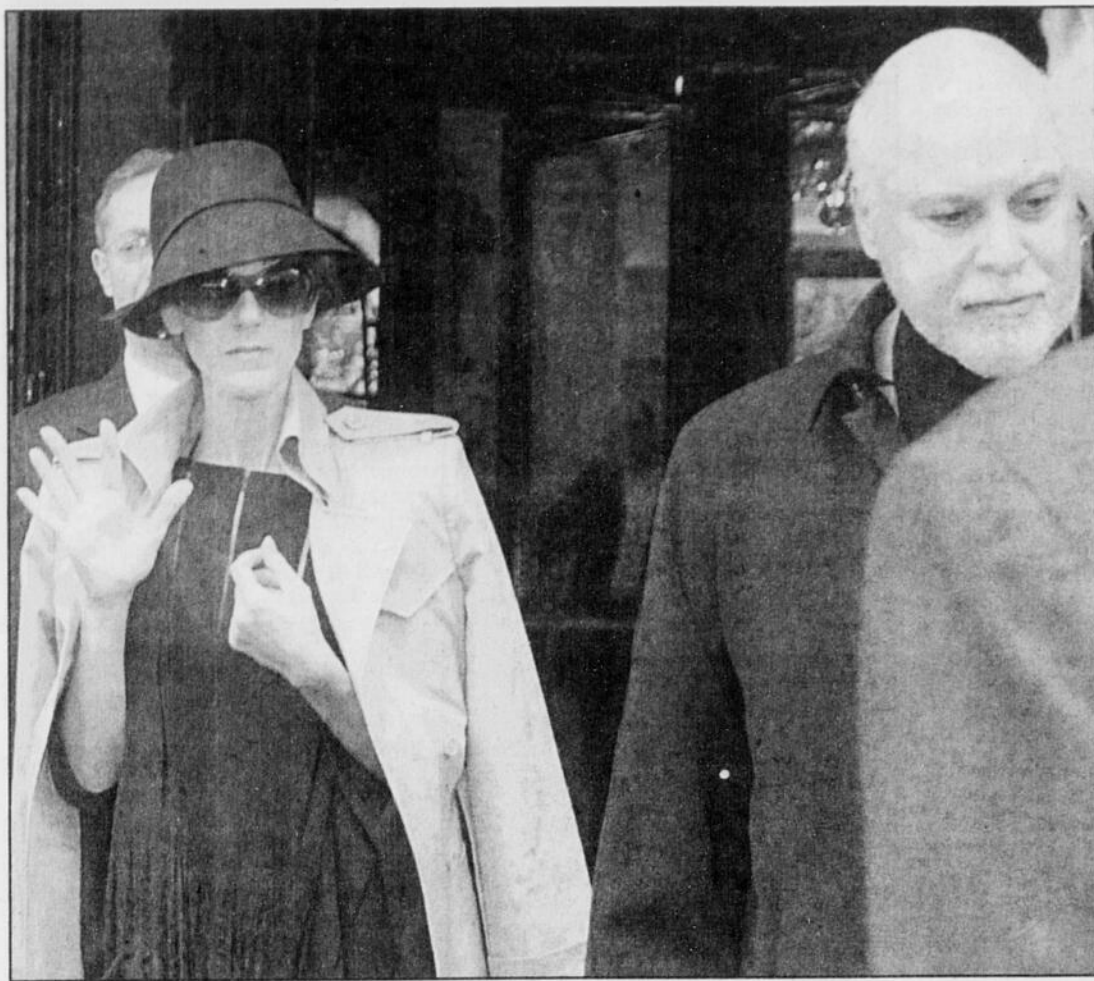
Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'accusation d'agression sexuelle formulée à l'endroit de René Angélil arrive au pire moment qui soit pour Céline Dion et son énorme machine promotionnelle. C'est-à-dire à trois jours de la sortie de A New Day Has Come, ses premières chansons originales depuis 1997, et à l'aube d'une offensive médiatique d'une ampleur considérable.

Céline Dion a entamé son retour sous les projecteurs en accordant une entrevue d'une vingtaine de minutes à Barbara Walters, qui fut diffusée le 2 février sur le réseau ABC aux États-Unis et par Global au Canada. Quelques semaines plus tard, elle se montrait à la soirée des Grammys, remettant un prix avec Stevie Wonder et Bonnie Raitt.

Mais le gros de la campagne promotionnelle s'amorce aujourd'hui même. Selon des informations obtenues auprès de sa porte-parole et d'autres présentées sur son site Internet, la star québécoise devait apparaître ce matin à la une du Saturday Times de Londres et aussi dans une importante émission de variétés en Allemagne.

La journée de lundi marque le véritable coup d'envoi de l'offensive sur le marché américain. Céline Dion visitera les plateaux de toutes les émissions les plus regardées chez nos voisins du Sud, à commencer par le Oprah Winfrey Show. Une séance de clavardage sur www.msn.com est prévue le même jour à compter de 17 h. Deux escales majeures le 26: Larry King Live (CNN) et Today Show (NBC). Retour au Today Show le lendemain et passage au programme With Regis And Kelly.

Mardi et mercredi, la chanteuse recevra aussi quantité de journalistes de la presse écrite et des médias électroniques dans un très chic hôtel new-yorkais, afin de parler de son nouveau disque. Contrairement à d'autres grandes vedettes, Céline Dion et son équipe ont privilégié la formule des entrevues individuelles, plutôt que de mettre sur pied une conférence de presse forcément



Céline Dion agite la main à sa sortie d'un hôtel jeudi, alors que son mari, René Angélil, marche à ses côtés, la chanteuse étant à Paris pour promouvoir son nouvel album.

moins personnelle.

Entre la fin mars et le début du mois d'avril, l'interprète aux 140 millions d'albums vendus passera trois fois à l'antenne de CBS. En plus de ses deux apparitions au Early Show, les 29 mars et 5 avril, la chaîne doit présenter, le 7 avril, A New Day Has Come, concert privé enregistré le 3 mars au Kodak Theater de Los Angeles.

En territoire québécois, tout reste à faire. Céline Dion doit participer à une édition spéciale du Grand blond avec un show surnois le 2 avril (diffusion le 21), combinant entrevue et prestation live, et bien sûr à la Super Fureur qui doit être tournée le 3 avril prochain au Centre Molson devant des milliers de ses fans. Sa seule prestation sur scène au Canada cette année, semble-t-il.

Du côté de la France, une partie du travail est déjà fait. Car la star n'est pas passée par Paris seulement pour aller chanter avec Garou au Palais Omnisports de Bercy en milieu de semaine. Elle y était surtout pour enregistrer deux émissions spéciales. Vivement dimanche, animée par son ami Michel Drucker, diffusée le 28 avril, et une autre pour le compte de TF1 qui doit être en ondes le 30 mars.

René Angélil doit répondre aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse tenue lundi en début d'après-midi à New York pour éteindre le feu avant que Céline Dion ne rencontre les médias écrits, le lendemain.

## Le soupçon ne meurt pas

Stéphanie Bérubé  
La Presse

Dans les jours qui viennent, les journaux qui se spécialisent dans les détails croustillants de la vie privée des gens riches et célèbres vont se régaler: le mari de Céline Dion est supposément impliqué dans une affaire de moeurs. Peu importe le bien-fondé des accusations qui sont portées contre lui, M. Angélil se trouvera à la première page de nombreux tabloids, d'ici et d'ailleurs.

«Sur le plan de l'image, une histoire comme celle-là est mortelle», indique l'avocat François Fontaine. Surtout aux États-Unis, où les médias sont particulièrement voraces», précise Me Fontaine.

En septembre 2001, René Angélil donnait une mémorable entrevue à Paul Arcand, sur les ondes de TVA. Durant l'interrogatoire, l'animateur avait rappelé à son invité que certaines personnes le soupçonnaient d'avoir eu des relations avec Céline Dion avant que celle-ci ne soit majeure. L'impresario, visiblement agacé, lui avait répondu que le seul fait que l'on en parle était déjà dommageable pour sa réputation.

«La publicité du soupçon est parfois pire que celle de la condamnation», indique l'avocat Christian Desrosiers qui croit que, malheureusement, les gens ne font pas la différence entre soupçon et allégation. «Les gens se disent qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que, en conséquence, il doit y avoir un peu de vrai dans cette affaire-là», affirme Me Desrosiers.

Hier, au bureau de Francine Chaloult, qui gère les relations publiques pour le couple Dion-Angélil, l'heure était plutôt à la gestion de crise. En début d'après-midi, la firme a émis un communiqué alléguant que M. Angélil avait bien l'intention de débouter les plaignants pour les «dommages substantiels» subis. M. Angélil compte bien récupérer tout l'argent versé en 2000 lors d'une entente à l'amiable, argent qu'il remettra à une oeuvre de charité.

Ces actions seraient-elles suffisantes pour blanchir la réputation de M. Angélil, entachée par cette affaire?

L'avocat Marc-André Blanchard est sceptique à ce propos et il mentionne que même lorsqu'un accusé est déclaré non coupable, le doute persiste dans l'opinion publique. «On se dit que c'est peut-être parce que la Couronne n'a pas été capable de prouver sa culpabilité», dit-il.

Quant à cette entente réglée à l'extérieur de la cour il y a deux ans entre René Angélil et Mme Yun Kyeong Sung Kwon, les spécialistes interrogés sont unanimes: il ne s'agit aucunement d'un aveu de culpabilité de la part du mari de Céline Dion. «Les gens croient trop souvent que parce que tu donnes de l'argent, tu es nécessairement responsable», dit Marc-André Blanchard. Or, selon lui, non seulement cela n'est pas le cas, mais en plus, il est fort probable que dans l'entente conclue, M. Angélil indique clairement que, justement, ce règlement n'est pas un aveu de culpabilité.

Me Desrosiers rappelle que cette entente est confidentielle et que, si ça se trouve, les faits qui sont admis par les deux parties sont banals. «On ne le saura jamais», dit-il.

**VOLVO**  
pour la vie

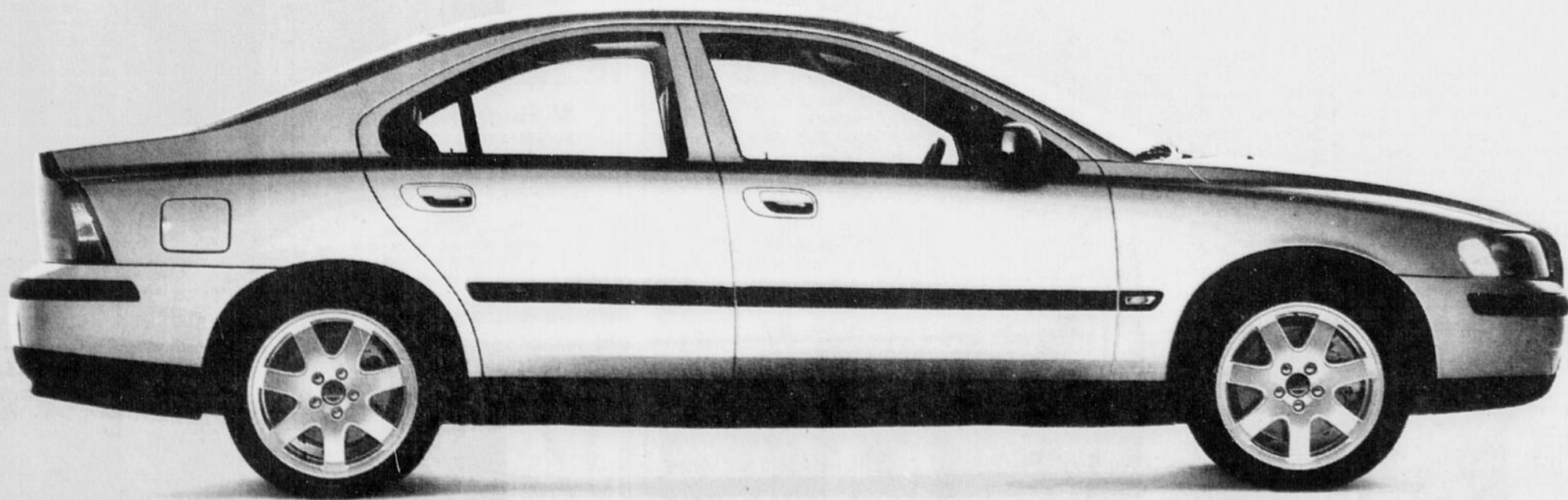
ROUAGE INTÉGRAL INÉDIT  
DANS L'INDUSTRIE

RÉGLAGE DE LA TRACTION  
AUX 4 ROUES

NOMMÉE « PLUS BELLE VOITURE DU  
MONDE » PAR LA PRESSE ITALIENNE

ARSENAL LÉGENDAIRE DE DISPOSITIFS  
SÉCURITAIRES PROPRES À VOLVO

**La Volvo S60 AWD. C'est le temps de changer**  
pour traverser en beauté nos hivers atroces.



LA RÉVOLUTION ELLE SE POURSUIT À VOLVOCANADA.COM ET CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO.

ESTRIE AUTO CENTRE 4367 boulevard Bourque, Rock Forest 819-564-1600



# Opinions

## King ou Bourque?

**Il faut recentrer le débat: Bourque, King ou ...?**

*NDLR: L'idée de donner le nom de J.S. Bourque à l'actuelle rue King continue de faire couler beaucoup d'encre. La Tribune publie ici quelques passages de nombreuses lettres reçues à ce sujet.*

Je constate que mon intervention du 6 mars dernier dans *La Tribune* (p. A6) a suscité plusieurs réactions. Cependant, le titre de cette intervention qui était «John.S.-Bourque a été assez honoré» n'est pas de mon cru, mais il a été donné par la rédaction du quotidien. Mon message n'a donc pas passé, car les tenants de King ont seulement retenu ce que je n'étais pas nécessairement pour défendre le nom de King et les tenants de Bourque ont seulement retenu ce que le titre mentionnait. Mon message était tout autre et portait sur une autre alternative que personne n'a retenu et que je vais réexpliquer.

Comme Monsieur Fernand Drapeau le mentionne (*La Tribune*, 9 mars 2002, p. F5), je suis géographe mais j'ai aussi été membre du Comité de toponymie de la ville de 1990 à 2001. En conséquence, je m'intéresse à ce que la Ville de Sherbrooke possède un réseau de voies de communication dont la désignation corresponde aux normes habituellement acceptées par la Commission de toponymie du Québec et je m'intéresse aussi à ce que la désignation du réseau soit sécuritaire, facile de repérage pour les usagers et uniforme, ce à quoi doit particulièrement veiller la Ville. Malgré ce côté pratique, je suis aussi un partisan de l'histoire, étant membre à vie de la Société d'histoire de Sherbrooke et de la Lennoxville-Ascot Historical and Museum Society et coauteur d'un livre qui va bientôt sortir sur la toponymie de la ville.

Cependant, il ne faut pas oublier ici que nous avons d'abord un objectif commun, peu importe à quel organisme nous appartenons ou à quelle faction nous adhérons. Cet objectif est d'attribuer un seul nom pour cette grande artère qui traverse la nouvelle ville de Sherbrooke de part en part, d'ouest en est. Or, il m'apparaît évident qu'avec le temps, deux groupes s'interpellent toujours avec les mêmes arguments: les tenants de King avec la notion d'histoire pure et dure et l'origine anglophone de la ville, ainsi que les tenants de Bourque, soit avec la nostalgie de ce grand homme de la première moitié du XXe siècle soit le fait que c'est un nom francophone, soit les deux.

Mesdames et messieurs, en vous lisant depuis une décennie, il m'apparaît étonnant qu'aucun de vous n'allez lâcher du lest, peu importe les arguments des autres. De plus, nous sommes maintenant dans une ère nouvelle avec une nouvelle ville et, à mon avis, en toute logique toponymique, cette Ville aura à prendre une décision sur un seul nom.

C'est la raison pour laquelle je pense que la seule façon de dénouer l'impasse est de mettre toutes nos énergies à trouver un nouveau nom qui rende compte des réalités actuelles: une nouvelle ville formée dans l'harmonie. Il nous faut trouver un nom qui mette de côté l'émotivité que suscitent les deux anciens noms et qui traduise ce que nous sommes en train de vivre en ce début de 2002.

Jean-Marie Dubois, géographe  
Sherbrooke

**King - Bourque: le coût du changement**

Un article paru dans *La Tribune* du mardi 19 mars (A-4) indiquait que les commerçants de la rue King s'opposaient au projet de changer le nom de King pour celui de boulevard J.S. Bourque.

Il serait plus vrai de dire que «des» marchands s'y opposent. Ce n'est pas le cas de tous les marchands. On précise que c'est pour des raisons administratives. Qu'est-ce à dire?

L'argument péremptoire semble être le coût de remplacement de la papeterie. Echelonné sur une période aussi longue que deux ans pour compléter ce changement, n'est-ce pas en réduire déjà le coût à rien ou presque? Quant aux livraisons, il faut bien se rappeler que le code postal ne changera pas.

Si on se préoccupe du coût du changement au niveau de la ville, voici ce qu'il en coûtera: la rue King est identifiée par 162 panneaux d'une valeur de 56 \$ l'unité. Pour l'installation, le coût est estimé à 20 \$ l'unité. Cela fait 76 \$ l'unité, multiplié par 162, soit 12 300 \$. Cet investissement ne représente donc pas un argument contre le projet.

Enfin, quel'un va-t-il convaincre la population que ce changement est impossible dans la grande ville de Sherbrooke quand il a eu lieu à Montréal (boulevard René-Lévesque à la place de Dorchester) et à Québec (boulevard René-Lévesque à la place de St-Cyrille).

Le ralliement autour de ce projet serait beaucoup plus profitable que préjudiciable si on voulait, de bonne volonté, en exploiter tout le potentiel publicitaire, commercial et touristique. La rue King, c'est déjà un grand centre d'achat qui n'existerait pas tel qu'il l'est aujourd'hui si Monsieur J.S. Bourque, qu'on doit honorer dignement, n'avait pas, par la création de l'Université de Sherbrooke, engendré autant de développement et de prospérité dans notre ville bicentenaire.

Fernand Drapeau  
Sherbrooke

**Respectons l'Histoire**

Mon mari et moi résidons dans cette belle ville depuis 1962. Nous avons eu un coup de cœur! (...) Cette ville fut fondée par les Loyalistes, petit à petit les Canadiens français s'y sont installés. Rendons à César ce qui est à César. Respectons le choix de ceux qui l'ont fondée; respectons l'Histoire.

Le mot boulevard ne doit pas être appelé à l'intérieur d'une ville, c'est une route entre deux endroits. Quel beau nom que King, Queen.

C'est très élégant. Nous tenons à l'Histoire.

Yolande Chénier-Bouchard

**Rebaptiser la King, une nécessité**

Je suis d'accord pour l'uniformisation du nom de l'artère principale de notre ville, mais pas sous le nom de boulevard Bourque. Que cela n'en dé-

plaise aux défenseurs du fait français au Québec, je crois que la rue King devrait porter le nom de notre fondateur, M. Gilbert Hyatt, car sans lui, il y aurait probablement pas de ville de Sherbrooke, du moins pas dans sa forme actuelle.

Il ne faut pas oublier qu'en cette année 2002, Sherbrooke fête son bicentenaire et ces festivités commémorent en quelque sorte l'arrivée de Gilbert Hyatt et de ses associés. Il faut se rappeler que ces loyalistes sont venus sur le site actuel de Sherbrooke avec le strict nécessaire et grâce à leur travail et à leur persévérance, ils ont réussi à créer la synergie nécessaire pour faire de cet endroit qui, alors, ne comprenait que deux petits moulins, une bourgade qui allait au fil des décennies se développer et atteindre à certains moments de son histoire de hauts niveaux de prospérité.

Je crois fermement qu'il est malsain de tenter de faire disparaître ou encore de réduire le fait anglophone dans notre belle région. Il ne faut jamais oublier que même si ces derniers ne représentent plus la majorité de la

population de Sherbrooke, et cela depuis les années 1870, leurs grandes contributions demeurent et demeureront toujours marquantes dans le développement de notre ville. Passer ce fait sous silence et ne pas rendre justice à notre fondateur, qui en passant ne possède qu'un pont secondaire à son nom, c'est pratiquer la négation de notre patrimoine historique.

(...) Cependant, la faune politique de Sherbrooke étant ce qu'elle est, je pense que même si M. Bourque a largement contribué à servir un régime qui s'est surtout distingué par sa faillite dans le respect des valeurs démocratiques et sociales, le boulevard Queen devrait tout de même porter son nom. De cette façon, nous pourrions rendre hommage à deux bâtisseurs dont le premier, indépendamment du fait qu'ils soit anglophone, doit tout de même garder une certaine primauté dans l'attribution de l'artère la plus importante de la ville de Sherbrooke, soit la rue King. (...)

Pascal Cyr  
Fleurimont



## Fusions et force d'achat

Il y a quelques mois, nos élus nous ont forcés à nous fusionner aux villes avoisinantes. Les mêmes élus disaient aux commerçants et aux citoyens: venez unir vos forces à Sherbrooke. Ces mêmes élus nous ont convaincus en disant que lorsque nous serions unis, notre pouvoir d'achat serait plus grand localement et que nos citoyens commerçants en bénéficieraient.

La seule chose qui s'est finalement avérée véridique dans tout cela, c'est que maintenant que tout est fait, nous payons nos taxes à la ville de Sherbrooke. Il y a une très grande différence entre ce qui a été dit et ce qui a été fait.

Dernièrement, la Ville de Sherbrooke avait besoin d'une soumission pour renouveler certains motos de la Régie de police de la région sherbrooke.

Un document de la Ville de Sherbrooke mentionne à l'article 1.13 Adjudication de contrat:

«La régie intermunicipale de police de la région sherbrooke n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle peut passer outre à tout vice de forme mineur ou défaut mineur que peut contenir la soumission.»

Il est très drôle de voir qu'une soumission de l'extérieur de la ville et à plus de 25 kilomètres a été retenue parce qu'elle était plus basse de quelques dollars. Le commerce local est plus près pour assurer l'entretien des dites motos, donne un excellent service après vente et offre une collaboration très courtoise auprès de sa clientèle. Malheureusement, il faut croire que la fusion, les promesses de nos élus et les encouragements à acheter localement n'auront été que de courte durée.

Par contre, une chose est certaine: les commerçants et citoyens locaux vont recevoir leur compte de taxes sans soumission.

Un commerçant déçu  
Gilles Maheu

## Attention aux faits

Mme Henriette Germain.

Dans votre article de mardi, pourquoi n'avez-vous pas rapportés les faits tels que décrits dans le journal *La Tribune* de vendredi? Moi, j'ai répondu à une personne qui n'a pas de mains et qui a un conjoint dans la maison, et non à l'ensemble des personnes qui sont coupées par des services.

Je connais les conditions de vie des personnes handicapées, pour en avoir dans ma famille. Je trouve que vous avez biaisé l'opinion des gens en apportant des données qui ne se rapportent pas à vous. J'ose espérer que vous ne reflétez pas l'ensemble des personnes handicapées en «exagérant» pour avoir plus de services?

Ceci dit, Mme Germain, je suis d'accord avec le maintien des services à domicile, mais il faudrait rapporter les faits tels qu'ils sont.

Francine Grenier  
Sherbrooke

### Lettre ouverte

## Questions à un nouvel éthicien

Dans la foulée du débat récent sur le démarchage politique, un nouvel éthicien estrien nous est né (dans *La Tribune* du 16 février 2002): Daniel Nadeau, ex-membre du personnel de la députée libérale Gagnon-Tremblay, récupéré ensuite par la toute fédéraliste maison Everest. Tout au plus «adversaire politique du gouvernement» actuel, confessait-il, il entendait aller «au-delà des réflexes partisans ou politiques» dans son long article cherchant à discréditer Marie Malavoy au profit bien entendu de Jean Charest. L'une et l'autre adversaires probables aux prochaines élections dans Sherbrooke. À la fin de sa charge déguisée, il demandait aux lecteurs d'en «conclure». Je veux bien... en élargissant les perspectives.

Problème de démarchage politique il y a. À Québec... comme à Ottawa. Le deuxième n'excuse pas le premier. Malgré ce que dit son acte d'accusation limité à Québec, monsieur Nadeau ne présente pas «DES faits pour étayer son point de vue», il présente et discute UN seul fait: l'affaire Bréard liée au Parti québécois. Il était son plaidoyer,

dont les objectifs sont pour le moins douteux, par des opinions crédibles, souverainistes surtout. Celles de Pierre-Marc Johnson et de Jean-Pierre Charbonneau. Aucun fédéraliste connu n'est cité par l'éthicien improvisé. Est-ce à dire que les fédéralistes ne réfléchissent pas? Pourquoi n'ont-ils jamais écrit sur le phénomène du démarchage? Est-ce parce que, de tout temps, ils sont les plus grands profiteurs du système? «On ne crache pas dans la soupe», dit l'adage.

Fruits du démarchage politique, les cas de conflits d'intérêts, de trafic d'influence et de graissage de pattes ne datent pas d'hier. Il y a peu de temps, Pierre Bibeau lui-même, ex-nouvel organisateur du Parti libéral, nageait dans ces eaux troubles, ont prouvé les médias. Combien l'ont précédé? Quoiqu'il en soit, par l'intermédiaire de *La Tribune* dont les pages lui sont grandes ouvertes, je sollicite les commentaires du donneur-de-leçon Nadeau sur trois faits connus relevant de l'éthique politique. Et qu'il a ignorés jusqu'à maintenant. Je les expose sous forme de questions.

1. Comment justifier ou ne pas justifier le démarchage répréhensible dans

le scandale de Grand-Mère où des allégations touchant le premier ministre Chrétien étaient sérieuses? Ce dernier aurait demandé et obtenu que ses fonctionnaires subventionnent des petits-amis en faillite, à même la poche des contribuables, pour qu'on lui paie la part de ses actions (300 000 \$) engouffrées dans telle auberge. Dans ce conflit d'intérêts plus qu'apparent, qui agissait comme le véritable démarcheur... et profiteur? N'est-ce pas Jean Chrétien lui-même? Pourquoi pas la démission?

2. Comment, à la suite de l'affaire Gagliano, réagir face aux allégations selon lesquelles Robert Charest, le frère de l'autre, serait englué dans une cause de prolongation de contrat monnayée mais contrat non rempli? Par la même occasion, n'apprenait-on pas que, depuis que Jean le transfuge conservateur avait fait le saut comme chef de l'opposition chez les libéraux provinciaux, les distinctions entre familles fédéralistes à Ottawa n'existaient plus en matière de graissage. Au départ, peut-on estimer que Robert profite de la mangeoire canadienne (depuis quand?) autrement que par l'accession passée de son frère Jean au cabinet Mulroney? Qui doit-on

identifier comme démarcheur officieux pour favoriser ainsi Robert Charest?

3. Comment expliquer que l'École de langues de l'Estrie, propriété de Louise Charest, la soeur de l'autre, soit implantée à un seul endroit en dehors du Québec? À Ottawa où elle donne des cours aux fonctionnaires depuis l'époque où Jean, le présent chef libéral du Québec, faisait partie du gouvernement conservateur de Mulroney. Récemment, n'apprenait-on pas que Brian Tobin, ex-ministre fédéral démissionnaire avait fréquenté avec un certain succès l'école de la soeur de Jean? Y a-t-il eu trafic d'influence de la part d'un quelconque démarcheur (qui?) pour ouvrir les portes fédérales à l'entrepreneuse sherbrookeuse Louise Charest?

Monsieur Nadeau, je présume que mes questions-insinuations - je ne m'en cache pas - sauront susciter votre réflexion et enrichir votre ergotage futur sur l'«éthique gouvernementale et le lobbying» (démarchage en français). Et sauront vous éviter de jouer au sépulchre blanchi. Ce péril guette les critiques volontairement myopes et partisans. En passant, le chef du Parti libéral, il n'y pas si longtemps, au mépris de l'éthique, ne se baladait-il pas au Mexique

toutes dépenses payées par une entreprise amie? Ailleurs, on démissionne pour beaucoup moins grave: Gilles Baril, lui, a assumé tous ses frais de voyage à Cuba.

Après une première tentative bloquée par l'opposition libérale, heureusement le Parti québécois va enfin légiférer fermement pour encadrer le phénomène du «staging» politique. Les règlements sont déjà édictés et en vigueur. Il faut également se rappeler que c'est le même Parti québécois qui, à la suite de la fraude libérale avérée dans la circonscription d'Anjou, a aussi enfin légiféré pour rendre obligatoire, malgré l'opposition libérale (bis), la présentation de cartes d'identité pour voter. De tels gestes peuvent-ils être qualifiés d'éthique politique en marche grâce au Parti québécois?

La parole est maintenant de nouveau à vous, éthicien Nadeau. À partir de faits supplémentaires, j'anticipe vous avoir livré de la matière à «réflexion en profondeur» pour une seconde leçon d'éthique et démarchage. Fondée sur une base moins étroite que la première.

Rodrigue Larose  
Saint-Denis-de-Brompton

# International



L'émissaire américain au Proche-Orient, Anthony Zinni, a rencontré hier le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et lui a délivré un message sévère. Lors d'une séance photo avant leur rencontre, la tension était visible entre les deux hommes. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, n'a essayé de la dissimuler.

## Rencontre infructueuse au Proche-Orient

Mark Lavie (AP)  
JÉRUSALEM

Malgré un nouvel attentat-suicide, le troisième en trois jours, les responsables israéliens et palestiniens de la sécurité ont repris leurs négociations hier en vue de parvenir à un cessez-le-feu, réunion qui s'est achevée, sans accord. Les deux parties ont cependant convenu de se retrouver demain.

Après l'annulation par Israël de la séance de jeudi, une réunion s'est tenue durant trois heures à Herzliya, station balnéaire située près de Tel Aviv où se trouve la résidence de l'ambassadeur américain Daniel Kurtzer.

A l'issue de la séance d'hier, Yarden Vatikay, conseiller du ministre israélien de la Défense Benyamin Ben-Eliezer, a déclaré qu'aucun accord n'avait été conclu sur un calendrier de mise en oeuvre du plan de cessez-le-feu, négocié l'an dernier par le directeur de la CIA George Tenet. Chaque partie veut que l'autre fasse le premier pas en direction d'une trêve.

Avant la reprise des discussions, l'émissaire américain au Proche-Orient, Anthony Zinni, a rencontré le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et lui a délivré un message sévère, en estimant qu'il n'en faisait pas assez pour empêcher les attaques contre les Israéliens.

Lors d'une séance photo avant leur rencontre, la tension était visible entre les deux hommes. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, n'a essayé de la dissimuler au moment où les objectifs étaient braqués sur eux: un Zinni au visage sévère et un Arafat apparemment découragé, qui appuyait sa tête sur sa main gauche.

Tout comme l'attentat-suicide de jeudi, celui d'hier a été revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, une milice présentée comme liée au Fa-

tah de Yasser Arafat, alors que celui de mercredi avait été revendiqué par le Djihad islamique.

Alors que les Etats-Unis ont annoncé jeudi qu'ils s'approprièrent à classer cette organisation dans la liste des groupes terroristes, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont répondu hier qu'une telle étiquette serait «un grand honneur» pour elles et qu'elles n'en cesseraient pas pour autant d'attaquer des Israéliens.

L'attentat d'hier a été commis à un barrage routier tenu par des soldats israéliens en Cisjordanie, non loin de la Ligne Verte, frontière invisible avec Israël, et à quelques kilomètres de la localité israélienne d'Afula, plusieurs fois visée par des attentats-suicide ces derniers mois.

Selon l'armée, le kamikaze palestinien avait l'intention de se faire exploser sur le sol israélien, mais il a déclenché prématurément la charge qu'il transportait lors du contrôle inopiné à ce barrage surprise. Les soldats venaient de lui demander de relever sa chemise. Seul le kamikaze a péri dans l'explosion, tandis qu'un soldat israélien était blessé. Le bilan des trois attentats s'élève à 13 morts - 10 Israéliens et les trois kamikazes - et des dizaines de blessés.

«Israël ne peut pas continuer longtemps à faire des efforts à sens unique» en vue de parvenir à une trêve, ont commenté les services du Premier ministre Ariel Sharon, en accusant Yasser Arafat d'être le «seul responsable du terrorisme meurtrier».

Enfin, des soldats israéliens ont abattu hier dans la bande de Gaza un Palestinien tentant de pénétrer en Israël, a-t-on indiqué de sources militaires. Des responsables palestiniens ont seulement indiqué avoir été informés de cette mort, sans avoir reçu plus de détails.

## Une juge britannique accorde le droit de mourir à une patiente

Jill Lawless (AP)  
LONDRES

La Haute Cour royale britannique a rendu hier une décision qui fera date: elle a accordé le droit de mourir à une femme de 43 ans, paralysée depuis un an après la rupture d'un vaisseau sanguin et qui demande aux médecins de débrancher le système de respiration artificielle dont dépend sa survie.

Il s'agit d'une affaire différente de celle de Diane Pretty, une Britannique âgée elle aussi de 43 ans, totalement paralysée. Atteinte d'une maladie dégénérative mortelle et incurable, elle avait plaidé mardi devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg pour obtenir le droit à mourir dans la dignité, avec l'assistance de son époux. La cour décidera d'ici à quelques semaines si elle se saisit de l'affaire.

Dans l'affaire traitée hier, la patiente, identifiée seulement comme «Miss B.», ne demande pas qu'on l'aide à se suicider. Elle demande simplement qu'on arrête le traitement qui la maintient en vie, sans prendre de mesure supplémentaire pour la faire mourir.

La juge Elizabeth Butler-Sloss, présidente de la chambre des affaires familiales de la Haute Cour, a estimé que Miss B. disposait des facultés mentales nécessaires pour accepter ou refuser d'être artificiellement maintenue en vie. Elle a précisé que c'était là la seule question à laquelle elle avait à répondre.

Pour quelqu'un d'aussi handicapé que cette patiente, a poursuivi Mme Butler-Sloss dans son jugement, «la vie dans ces conditions peut être pire que la mort». La déci-

sion de la Haute Cour a été communiquée à l'intéressée par liaison vidéo avec sa chambre d'hôpital.

La juge avait ordonné que ni le nom de la patiente, ni celui de ses médecins, ni celui de l'hôpital ne soient rendus publics. On sait simplement que Miss B. est hospitalisée dans un établissement de la région de Londres.

Ses médecins avaient jugé contraire à leur éthique de débrancher son appareil respiratoire. L'hôpital a exprimé toutefois son intention de ne pas faire appel de la décision de la Haute Cour.

Depuis un an, Miss B. est paralysée du cou aux pieds à la suite de la rupture d'un vaisseau sanguin dans le cou. Elle est incapable de respirer sans assistance.

La juge Butler-Sloss avait pris la peine de se déplacer au chevet de la patiente afin que cette dernière puisse lui expliquer pourquoi elle voulait mourir.

**CONCOURS CLIC**

École de Sherbrooke  
pour des vacances en ANGLAIS cet été

*Cet été, ça te dirait de vivre une expérience de groupe enrichissante et d'apprendre l'anglais en t'amusant?*

**TU AS ENTRE 5 et 13 ANS?**

Le Centre de Langues Internationales Charpentier t'offre la chance de mériter

**UN CAMP DE VACANCES EN ANGLAIS**  
valeur totale de **1 800\$**

5 camps de 2 semaines seront tirés au hasard le 4 avril à 11 h 30

Les prix sont non transférables et non monnayables.

Remplissez et postez ce coupon dûment rempli avant le 3 avril 2002, 17 h à :

**Concours CLIC Vacances été**  
20, rue Bryant  
Sherbrooke (Québec) J1J 3E4

Nom de l'enfant : .....

Âge de l'enfant : .....

Nom du parent : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : ..... Tél. : .....

Courrier électronique : .....

Nom de l'école de langues qui présente ce concours : .....

\*Les fac-similés et copies ne seront pas acceptés.

JQS Estrie CKSH LaTribune 65700

Dans un nouveau *décor*

**NOUS PAYONS LES TAXES**

**Jusqu'à Pâques**

sur toutes nos collections printemps-été 2002

**PROMOTION CHANDAILS à 20\$**

avec tout achat d'ensemble 2 pièces

**RCADE** Les **Tourelles**  
Paris  
Mode au féminin (819) 346-5003

Centre Les Tourelles-Sherbrooke

Se termine le 30 mars 2002

# LA FUMÉE SECONDAIRE CAUSE LE CANCER DU POUMON CHEZ LES NON-FUMEURS.

ON PEUT VIVRE SANS TABAC.

Protégez-vous. Protégez vos enfants.  
1 800 0-Canada (1 800 622-6232)  
ATS/ATM : 1 800 465-7735 www.vivezsansfumees.ca

**Canada**

Centre du foyer.  
**SEARS**

Avec la carte Sears,

## vous avez 2 ans pour payer sans intérêt\*

les portes d'entrée et de patio, portes-fenêtres, toitures et fenêtres, installés

**Offre de prime**  
pour les fenêtres Défi Climat<sup>®</sup> en vinyle, aluminium et fibre de verre, installées, avec enduit à basse 'E' et remplissage d'argon  
Grand choix de couleurs et de styles.

**rabais 300\$**  
Bardeaux installés garantis 25 ans ou plus (minimum 1200 pi<sup>2</sup>)

**rabais 100-250\$**  
Portes d'entrée, portes de patio et portes-fenêtres, installées

Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés. Dans certains marchés seulement. Licence RBO: 1281-5924-64

Avec Sears, c'est si facile de faire des rénovations!

APPELEZ LE **1-800-LE-FOYER**<sup>™</sup> (1-800-533-6937)

24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7. Des produits et services de toute confiance<sup>™</sup>. POUR UN DEVIS À DOMICILE, SANS OBLIGATION, PASSEZ À VOTRE MAGASIN SEARS OU TÉLÉPHONEZ ET DEMANDEZ LE TÉLÉPHONISTE N° 30.

\*Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, à partir du mois suivant l'installation. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajoutent au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. Offre en vigueur jusqu'au samedi 20 avril 2002. Renseignez-vous.

Sears a été choisi comme le n° 1 de la rénovation au Québec pour la 8<sup>e</sup> fois consécutive

D'après le sondage "Nos Bâtisseurs de 2001" du Journal de Montréal daté du 10 mars 2001

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 30 MARS 2002

**SEARS**  
Copyright 2002, Sears Canada Inc.

# Un débat oratoire «dépoussiéré»

Montcalm a profité de la Semaine de la francophonie pour lancer un défi aux adolescents

André Laroche  
alaroche@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le débat oratoire reviendra-t-il à l'honneur dans les écoles secondaires? Grâce à des règles dépoussiérées et à une liberté de style, l'idée a fait son chemin à l'école Montcalm.

La Semaine de la francophonie a fourni un bon prétexte pour lancer un défi aux adolescents: défendre une idée dans un français épuré d'anglicismes et de mauvaises tournures de phrase. Pire encore, ne pas truffier leurs interventions de *full, cool, hot, style* ou autres mots passe-partout utilisés à outrance par les ados.

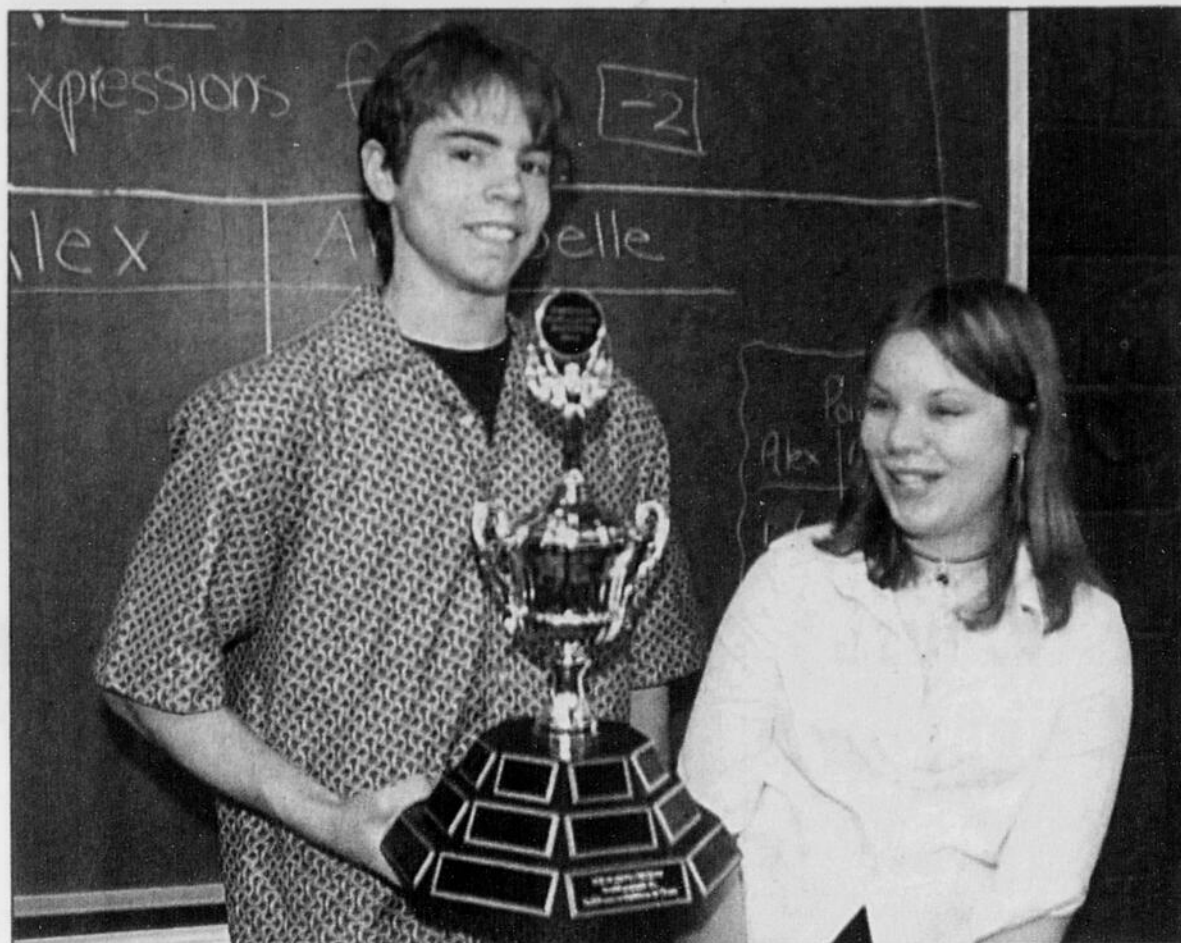
De manière étonnante, l'idée est venue de trois étudiantes, Marianne Blanchard, Raphaëlle Sauvé et Noémi Gagnon-Lafrenais, pour un projet de classe. Emballée, leur professeur s'est empressée de mettre sur pied le tournoi. Et chose surprenante pour une première édition, 25 volontaires ont accepté de tenter leur chance.

La compétition s'est déroulée sur une dizaine de jours et hier, pour clore la Semaine de la francophonie, c'était la grande finale dans le hall de l'école.

Devant plusieurs dizaines de spectateurs, Alex Martin et Annabelle Mouterde se sont escrimés sur deux thèmes pigés à la manière des joutes d'impro: le prolongement de la journée de classe et l'âge pour un permis de conduire repoussé à 20 ans.

La partie fut chaudement disputée. Aucun des deux finalistes n'a été pénalisé pour une expression fautive, et tous les deux ont engrangé des points pour l'utilisation judicieuse de locutions comme «en revanche», «par ailleurs», «quant à moi» ou «ainsi».

«Nous décernions beaucoup de points de pénalités au début de tournoi, mais ce nombre a réduit au fil des jours», s'est d'ailleurs réjoui le professeur en



L'école Montcalm a remis au goût du jour le débat oratoire dans le cadre de la Semaine de la francophonie. En finale, Alex Martin et Annabelle Mouterde se sont escrimés sur deux thèmes pigés à la manière des joutes d'impro. Alex l'a finalement emporté par un seul point.

charge de la compétition, Linda Dion.

Enfin, un seul point d'avance a valu la victoire au jeune homme. Il faut admettre que le garçon, fort de ses années d'impro et de théâtre, n'éprouvait aucune inhibition devant la foule. Ses arguments étaient énoncés d'une manière claire et percutante.

«J'aime bien l'idée d'improviser sur un thème. Cela m'était complètement inconnu, mais j'ai adoré ça», a-t-il confié après sa victoire.

Son professeur de théâtre, Jean Miquelon, a bien reconnu son élève. «Alex est très extraverti, il faut parfois le maîtriser. Mais il possède beaucoup de charisme et c'est un bel instrument pour lui.»

Fort de ce premier succès, on promet de respecter l'expérience. L'enseignante s'est même mise à rêver d'une compétition inter-écoles. Dans ce cas, il faut avouer que Montcalm a pris une longueur d'avance.

### Autres prix

En cette école, la Semaine de la francophonie avait pour thème une phrase tirée de l'oeuvre de Félix Leclerc: «Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites».

Différents concours ont eu lieu autour de ce thème du courage.

Ainsi, Mylène Chouinard (conte) et Marine Fily (nouvelle) ont remporté la compétition littéraire. Éléine Guillemette a décroché le prix pour le concours photo, alors que Raphaëlle Coulombe-Allie et Lisa Charpentier ont gagné le concours de dessin.

Enfin, la pianiste Lucie Monsarrat a gagné le concours musical avec une interprétation magistrale de la pièce «Murmures dans la forêt», de Franz Listz. «C'est une pièce difficile à maîtriser. Mais quand tu l'as apprise, personne ne peut te l'enlever. Tu l'as en toi.»

## La Chrysler Neon LE 2002



## À UN PRIX ENCORE JAMAIS VU.

Louez à

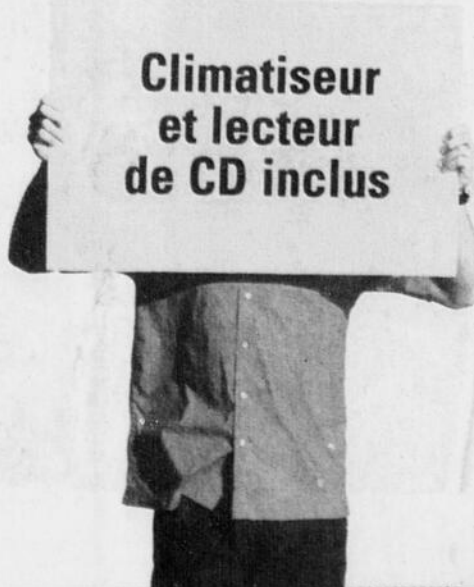
**199\$\*** par mois.

Location de 48 mois.  
Comptant initial de 2 800\$  
ou échange équivalent.  
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes*	
Mensualités	Comptant initial
229\$	1 380\$
258\$	0\$

Ou choisissez **0%** de financement à l'achat jusqu'à 60 mois.

L'ENSEMBLE 21D COMPREND:  
Transmission manuelle • Insonorisation de luxe • Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Climatiseur • Sacs gonflables avant de nouvelle génération • Tapis protecteurs avant et arrière • Radio AM/FM avec lecteur de CD et 6 haut-parleurs • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Système antidémarrage Sentry Key® • Dégivreur de lunette • Suspension indépendante aux 4 roues • Colonne de direction inclinable • Miroirs de courtoisie • Console intégrale avec porte-gobelets • Plein d'essence gratuit\*\*



daimlerchrysler.ca  
1 800 361-3700

5/100

Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km\*\*.



\* Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Chrysler Neon 2002 avec l'ensemble 21D. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15¢ le kilomètre. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. 10% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2002. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, taxe sur le climatiseur et taxes en sus. \*\* Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclues de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. \*\* Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. † Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. † Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou de 750\$ à l'achat. Cette offre exclut la Dodge Viper et la Chrysler Prowler. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

67753

## WAL-MART CORRECTIONS

Dans notre circulaire en vigueur jusqu'au 31 mars 2002

- Page 2 : Oreiller géant à 14,97, non disponible
  - Page 4 : Carpette imprimée à 16,93 et 34,93, non disponible
  - Page 5 : Coordonnés pour lit enfant, les modèles « Tonka » et « Standust Princess », non disponibles
  - Page 7 : Lampe de fantaisie à 19,96, non disponible  
Lampe à mouvement avec support pour D.C. à 18,96, non disponible  
Lampe boudoir à 8,48, les couleurs varient selon les succursales.
  - Tabouret à 24,96 et 39,96, non disponibles
  - Page 12 : Téléviseur Sanyo à 398\$, non disponible
  - Page 13 : Cassettes « Bob the Builder » à 12,88, non disponible
  - Page 14 : Casette Caillou à 29\$, non disponible
  - Page 15 : Play Station à à 487\$, non disponible  
Carte mémoire Play Station à à 43\$, non disponible
  - Page 16 : Ventilateur de plafond à 49\$, non disponible
  - Page 17 : Peinture CIL à 10" et 28", non disponible  
Système de peinture Wagner à 39\$, non disponible  
Bordure à 12,47, non disponible  
Bordure Suzanne à 9" non disponible
  - Page 20 : Ballon de basket Wilson à 9\$, non disponible  
Système de basket portatif à 279\$, non disponible
  - Page 26 : Nourriture en bouchée pour chien, 9kg à 14\$, non disponible  
Nourriture en petite bouchée pour chien 9kg à 14\$ et 18kg à 25\$, non disponible  
Nourriture pour chien agneau et riz, 18 kg à 28\$, non disponible  
Nourriture pour chiot agneau et riz, 9 kg à 20\$ et 18 kg à 31\$, non disponible
  - Page 32 : Sac à main de paille à 14\$, les couleurs varient selon la succursale
  - Page 34 : Culotte Wonder Bra à 11\$, non disponible  
Soutien-gorge Warner's à 22\$, non disponible
  - Page 36 : Jeans évase à 24\$, non disponible
  - Page 44 : Vélo Rebound, 17 1/2 pouces à 249\$, non disponible  
Vélo Extreme, 17 1/2 pouces à 299\$, non disponible
- Nos excuses à notre clientèle. 67968

Achetez les cartes de Noël de l'UNICEF pour sauver la vie d'enfants de partout dans le monde.

Composez le 1 800 567-4483 ou visitez notre site Web à [www.unicef.ca](http://www.unicef.ca)

